

QUE CHOISIR

EXPERT · INDÉPENDANT
· SANS PUBLICITÉ

TESTS LABO QC

- CLIMATISEURS MOBILES
- STEAKS VÉGÉTAUX
- POMMEAUX DE DOUCHE



Nos forêts
De lourdes menaces

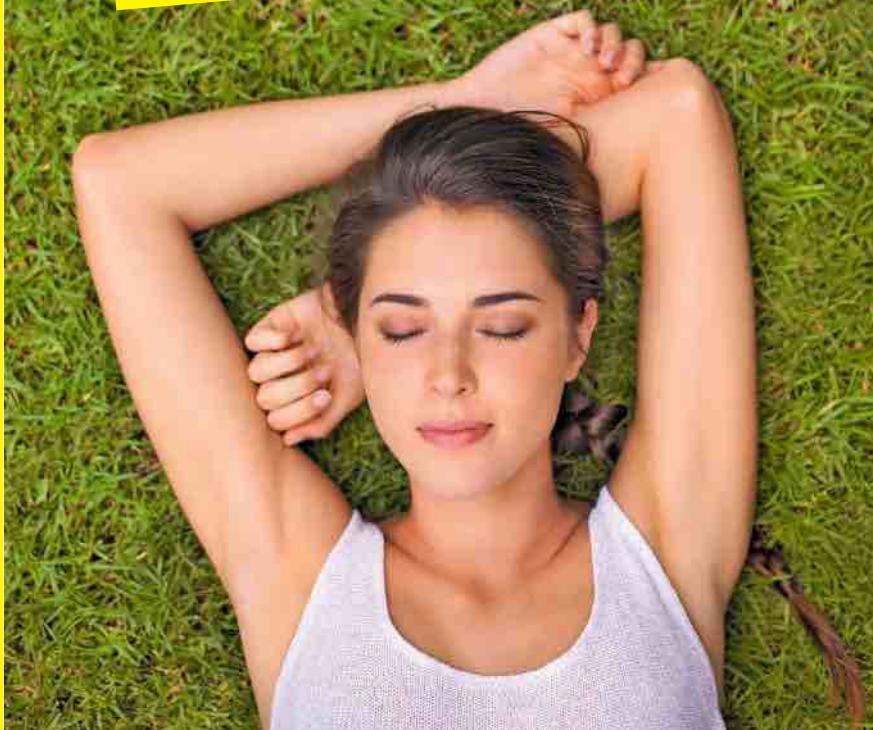
Trains
**Face à la SNCF,
la concurrence patine**



TESTS

ANTIMOUSTIQUES ET CRÈMES SOLAIRES

**Les plus efficaces
pour un été serein**



Indépendant et engagé, votre magazine est, par ses tests, ses enquêtes et ses conseils pratiques, au cœur de vos préoccupations de consommateurs citoyens responsables.



QUE CHOISIR, c'est plus qu'un magazine !

C'est le mensuel de l'**Union fédérale des consommateurs-Que Choisir**, 1^{re} association de consommateurs de France.

► LA PROXIMITÉ

Notre réseau de 135 associations locales, situées partout en France et animées par des milliers de bénévoles, est à votre écoute pour régler vos litiges, vous aider et vous conseiller dans vos démarches.

► LE PARTAGE

Nous relayons vos témoignages, vos alertes et vos besoins pour que votre voix soit entendue.

► L'EXPERTISE

Nos experts décortiquent les marchés, analysent les nouvelles tendances de la consommation, mettent en lumière les abus et vous éclairent dans vos actes d'achat et vos décisions.

► L'ENGAGEMENT

Nos juristes saisissent les autorités compétentes et la justice pour faire cesser et sanctionner les agissements illicites, et obtenir l'indemnisation des victimes.

► L'ACTION

Nos lobbyistes interviennent auprès des pouvoirs publics et des professionnels pour faire évoluer la législation et la réglementation en votre faveur.

Nous sommes **indépendants** grâce à vous, **agissant** pour et avec vous !

L'UFC-Que Choisir est également présente sur :

Quechoisir.org

RAWPIXEL.COM/SHUTTERSTOCK



UFC-QUE CHOISIR

233, boulevard Voltaire, 75555 Paris Cedex 11
0143485548.

Anne-Sophie Stamane, Pierre Thieulin-Pardo, Fabrice Pouliquen, Audrey Vaugrente • **Secrétaire de rédaction**: Valérie Barres-Jacobs, Marie Bourdelles, Gaëlle Desportes, Leslie George (QC en ligne) • **Conception graphique**: Agence MaGwen et Véronique Puvilland • **Direction artistique**: Ludovic Wyart • **Maquette**: Sandrine Barbier, Clotilde Gadesaude, Capucine Ragot (première rédactrice graphiste) • **Responsable photo**: Catherine Métayer • **Infographie/maquette web**: Carla Félix-Dejeufosse (première rédactrice graphiste), Laurent Lammens, Inès Schneider-Blanjard • **Documentation**: Frédérique Vidal (responsable), Audrey Berchay, Stéphanie Le Verge, Stéphanie Renaudin • **A collaboré à ce numéro**: Boris Cassel **QUE CHOISIR ÉDITION** • Laure Sassier **ESSAIS COMPARATIFS** • Éric Bonneff (**directeur**), Karima Amziane, Laurent Baubeste, Ozkan Calisir, Éric Ébran, Vincent Erdeling, Léa Girard, Aïssam Haddad, Soraya Hamiri, Gaëlle Landry, Lars Ly, Neil McPherson, Mélanie Marchais, Mickaël Marques De Oliveira, François Palmon, Sélina Redjadj, Gabrielle Théry, Domitille Vey **OBSErvatoire de la CONSUMMATION** • Grégoiry Caret (**directeur**), Noé Bauduin, Isabelle Bourcier, Ingrid Stiener, Juliette Vacant **ADMINISTRATION** • Florence Thomassin (**directrice administrative et financière**), Sandrine Flagel, Audrey Saint-Dizier • **Ressources humaines**: Véronique Couesen (**directrice**), Aude Dauchy, Toutou Gassama • **Gestion de projets**: Régis Ghozlan (**directeur**) • **Informatic**: Jean-Baptiste Goupille (**directeur technique**), Damien Bidaut, Rémy Ebbo, Béatrice Jean, Willy Julian, Nicolas Lavergne, Christophe Marti, Zohra Souria, Alexis Ulrich • **Logistique**: Philippe Ballon (**responsable**), Assia Chetoui, Franck Delhomel, Alia Mansouri **MARKETING/DIVERSIFICATION** • Laurence Rossitoli (**directrice**), Delphine Blanc-Rouchouse, Justine Boduch, Jean-Louis Bourghol, Marie-Noëlle Decaulne, Jean-Philippe Machanovitch, Francine Manguelle, Steven Phommarianh, Nicolas Schaller, Ibrahim Sissoko • **Courrier**: Brigitte Bouttier **DIRECTION DE L'INFORMATION JURIDIQUE** • Sophie Herbreteau (**directrice**), Murielle Baily, Christina Bamba, Magali Berthe, Lisa Charaf Zadah, Clémentine Chervin, Emmanuel Eslin, Rachelle François, Ruth Kinouani, Julia Le Roux, Laure Littardi, Patricia Loraine, Justine Marendra, Krystèle Mensah, Mâzhevenn Ory, Emmanuelle Pozza, Samir Victor • **Service abonnements**: Que Choisir, 45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly Cedex. Tél. : 0155567109 • **Inspection des ventes et réassorts diffuseurs**: MP Conseil • **Tarifs**: 1 an, soit 11 numéros : 49 € ; 1 an + 4 hors-séries : 67 € ; 1 an + 4 hors-séries + 4 pratiques : 94 € **UFC-QUE CHOISIR** • Association à but non lucratif • Bureau du conseil – **Présidente**: Marie-Amandine Stévenin – **Vice-présidents**: Daniel Bideau, Arnaud Lajugie – **Trésorier**: Jean-Pierre Jokiel – **Trésorier adjoint**: Marina Seccal-Bersinger – **Secrétaire**: Ludivine Payraud – **Conseil d'administration**: Anne-Marie Abinal-Longo, Christian Baily, Philippe Balbastre, Michel Debias, Xavier Kruger, Jean-Christophe Lampe, Jean-Pierre Lhermite, Anne Morin, Michel Namy ; et pour le personnel, Arnaud de Blaive, Patricia Lorineau **ACTION POLITIQUE** • Cédric Musso (**directeur**) • **Etudes et Lobby**: Antoine Autier (**responsable**), Olivier Andrault, Lucile Buisson, Mélissa Chevillard, Christelle Leduc, Frithjof Michaelsen, Benjamin Recher, Marie Roubtsova • **Juridique**: Magali Buttard (**responsable**), Bruno Blanc-Durand, Gwenaëlle Le Jeune, Véronique Louis-Arcène, Candice Meric, Mélanie Saldanha • **Relations associatives**: Myriam Bos, Christine Chaton, Catherine Guillerm, Cléo Leyrat, Nadia Mamri, Karina Novelli, Jean-Philippe Randriambelson **IMPRESSION** • RotoFrance, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes. Distribué par MLP. Dépôt légal n°144. Commission paritaire n° 0727 G 82318. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés. Ce numéro comporte un encart abonnement QC Santé, un encart « Carte d'information juridique » sur une partie du tirage et un encart sous enveloppe collé en 4^e de couverture sur une partie du tirage. Numéro imprimé avec des encres blanches sur papier certifié FSC PEFC Holmen XL15. 1580 kg CO₂/T papier. Origine papier: Norrköping, Suède. Pas de fibres recyclées. CoC inspecta 2177. ISSN 0033-5932.



SOMMAIRE

N° 637 – JUILLET-AOÛT 2024

10

Les forêts
françaises
Vitales mais
fragilisées

ZONE ROUGE



ALERTE



22

Fortes
chaleurs
Les mal-logés
de l'été

30

Steaks
végétaux
Meilleurs que
la viande ?

LABO QC



DÉCRYPTAGE



54

Sciences
participatives
Chercheurs et
citoyens, main
dans la main

INFO EXPRESS

Toute la consommation en bref

4

ZONE ROUGE

Les forêts françaises • Vitales mais fragilisées

10

ÇA POURRAIT VOUS ARRIVER

Rénovation énergétique • Se méfier aussi
des entreprises RGE

20

ALERTE

Fortes chaleurs • Les mal-logés de l'été
Aéroports • Prudence avec les parkings low cost
Téléphonie • Les prélèvements continuent

22

26

28

LABO QC

Steaks végétaux • Meilleurs que la viande ?

30

Antimoustiques • Luttez contre le tigre

35

Vidéoprojecteurs

38

Crèmes solaires 50 et 50+ • À la plage... et ailleurs

39

Pommeaux de douche • Économisez l'eau !

42

Climatiseurs mobiles • Choisir en toute conscience

44

Testé ailleurs

47

DÉCRYPTAGE

Concurrence des TGV • Pourquoi est-ce si lent ?

48

Sciences participatives • Chercheurs et citoyens,
main dans la main

54

FORUM

Vos courriers, vos questions et nos réponses

58

TOUT S'EXPLIQUE

Espèces exotiques • De coûteuses invasions

62

Échantillons de produits

63

▪ Sur demande du client uniquement

63

Vacances • Partez plus tranquille !

63

AUSSI UNE ASSOCIATION

Le billet de Marie-Amandine Stévenin
et les actions nationales

64

SURCONSOMMATION SAUCE XIX^E

Le marketing n'est pas né d'hier

66

**ARNAUD DE BLAUWE**
RÉDACTEUR EN CHEF

Sale bête !

C'est devenu l'ennemi public n°1 de beaucoup de Français. Le moustique tigre a colonisé tout le territoire. Susceptible de véhiculer et de transmettre les virus de la dengue et du chikungunya, il est surveillé de près par les autorités sanitaires. Certes, pour l'heure, le nombre de cas autochtones, c'est-à-dire non rapportés de contrées étrangères infestées, reste limité. Pour la dengue, par exemple, on en avait recensé une grosse trentaine en 2023. Mais ce n'est pas le risque de contamination qui préoccupe le plus les populations, non. Ce sont les désagréments que cette sale petite bête provoque : dès que les beaux jours arrivent, elle empoisonne notre quotidien ! Pour s'en convaincre, reprenons quelques-uns des échanges recueillis par une journaliste de *Que Choisir*, qui s'est rendue à une réunion consacrée à cet insecte du côté de Clermont-Ferrand (63).

Surveillée de près par les ARS

«On est tous excédés, on est plusieurs à vouloir déménager», se désole un participant. Un autre s'inquiète: «Les produits pour les éradiquer sont neurotoxiques. D'ailleurs, on ne les utilise pas à côté des écoles ou des champs d'agriculture biologique. Il ne faut pas s'en servir à tort et à travers.» Ce à quoi le représentant de l'Agence régionale de santé (ARS) répond: «La démoustication n'est décidée que pour des enjeux de santé publique, lorsqu'une personne est déclarée malade à un endroit. On ne la déclenche pas pour des questions de confort!» Quant à cet administré, il s'interroge: «J'ai remarqué que tous ces moustiques sont là depuis que l'on ne répand plus de pesticides dans les espaces verts publics. L'écologie, c'est bien. Mais point trop n'en faut!» Éternel débat... Quoi qu'il en soit, pour vous aider à vous protéger au mieux du moustique tigre, *Que Choisir* a évalué les performances de 20 répulsifs à appliquer sur la peau. À l'arrivée, un écart phénoménal entre le meilleur (18/20) et le moins bon (5,4/20) ! Bref, un test d'utilité publique, qui vous permettra de trouver votre arme antipiqûres. Passez un bel été. ♦



Suivez les consignes de bain !

NOYADES

Un décès une fois sur quatre

Triste bilan : l'été dernier, il y a eu 1336 noyades, dont 27% ont abouti à un décès. Les périodes de fortes chaleurs, propices à la baignade en plein air, ont été les plus marquées par les accidents. Les adultes sont les plus concernés, puisqu'ils représentent 55% des noyés, avec un taux de décès important (44%), suivis par les moins de 6 ans, chez qui l'issue est nettement moins souvent fatale (3%). Santé

publique France (SPF), qui, comme chaque année, a réalisé l'enquête, réitère ses conseils pour limiter le risque : surveillance rapprochée de chaque enfant dans l'eau, apprentissage précoce des techniques de nage, respect des consignes de baignade, immersion progressive. Toute sensation de malaise doit inciter à ne pas se mettre à l'eau, et il vaut mieux ne pas boire d'alcool avant de plonger. ♦

COLIS PERDUS

Drôle de manège

Les vendeurs de colis prétendent perdus s'inspireraient-ils des joueurs de bonneteau ? C'est ce que suggère le témoignage d'une lectrice de *Que Choisir*, qui a apprécié notre article de juin dernier sur cette nouvelle pratique (QC n° 636). «En observant de loin un

stand de colis mystères installé lors d'une brocante dans mon quartier, j'ai remarqué qu'un homme tenant un paquet à la main se comportait bizarrement. Et pour cause : une fois que la clientèle a été assez nombreuse autour des tables, il a ouvert son carton pour en sortir une paire de chaussures de marque, en s'extollant bruyamment. En repassant plus tard dans la journée, je l'ai à nouveau repéré dans les parages. Aucun doute, il était complice des vendeurs !» À bon entendeur... ♦

Une fois la clientèle assez nombreuse, il a ouvert son paquet

AIRBAG TAKATA

Du gaz défectueux à l'origine de rappels massifs

Des airbags défaillants du fabricant Takata ont été installés sur des millions de véhicules. Avec un risque de déclenchement inopiné, le danger est réel... Depuis 2020, les retours s'enchaînent.

Récemment, Que Choisir annonçait sur son site un rappel massif de Citroën C3 et DS3 à cause d'un défaut affectant les airbags de l'équipementier japonais Takata. Ce dernier, qui a fait faillite en 2017, en a fourni plus de 100 millions potentiellement défectueux pour des voitures circulant dans le monde entier. Après Citroën, Seat a lancé une campagne du même acabit. Ces deux constructeurs sont loin d'être les seuls : dès 2020, de nombreuses marques (telles Audi, Ford, Honda, Land Rover, Mazda, Mercedes, Nissan, Skoda, Toyota, Volkswagen...) avaient pris la même décision. Et, depuis mars 2024, BMW fait aussi revenir ses Série 1, Série 3 et X3, en France. Les modèles concernés ont, grosso modo, été fabriqués de 1997 à 2017. Le problème ? La dégradation du gaz propulseur en cas de forte humidité de l'air et de variations importantes de température, laquelle peut entraîner le déclenchement accidentel de l'airbag et l'éclatement du boîtier, avec la projection de fragments métalliques. Les passagers courrent le risque d'être blessés, voire tués.



MEUBLES

Les dégâts de la déco jetable

Si la mode jetable constitue un fléau dont beaucoup ont pris conscience, l'industrie des meubles et objets de décoration vite achetés et vite jetés engendre les mêmes conséquences désastreuses pour la planète et pour ceux qui les fabriquent. Un impact récemment dénoncé par les associations Zero Waste France, Réseau national des ressourceries et recycleries et Les Amis de la Terre. Dans ce domaine aussi, la frénésie d'achat s'est emballée ces dernières années : entre 2017 et 2022, le nombre d'éléments d'ameublement mis sur le marché en France a augmenté de 88 %, passant de 269 à 505 millions d'unités. Les prix bas et les collections sans cesse renouvelées incitent à acheter



(3 000 nouvelles références chaque année chez Maisons du monde !). Fini, les meubles transmis de génération en génération, place aux articles bas de gamme fabriqués dans des pays où la main-d'œuvre est corvéable à merci. Et ce au prix d'une exploitation du bois éhontée – à lui seul, Ikea ferait abattre un arbre toutes les deux secondes –, entre autres dégâts environnementaux. Dommage supplémentaire : cette piètre qualité compromet le réemploi, comme le constatent les ressourceries, et le recyclage est très minoritaire. Il concerne à peine un cinquième des meubles, et rien n'est organisé pour les éléments de décoration. Mettre sur pied une filière dédiée fait partie des demandes des associations, au même titre que le soutien au réemploi et à la réparation.

Les stats

VOITURE ÉLECTRIQUE

Le bilan de l'aide à la location

Mise en place le 1^{er} janvier 2024, la subvention pour la location d'une voiture électrique par les ménages modestes a été abrogée un mois plus tard. Des primes étaient versées aux concessionnaires qui louaient un tel véhicule pendant au moins trois ans à un particulier.



DÉTAILS DE L'ENQUÊTE

Résultats de notre appel à témoignages (181 retours, 136 exploitables).

Des frais de mise en route contestables ont été mentionnés dans **43 réponses**

Des retards de livraison de la voiture ont été évoqués par **46 de nos témoins**

Des assurances ou des garanties complémentaires ont été abusivement réclamées par le concessionnaire dans **20 cas**

Des problèmes de versement de l'aide au loueur ont été signalés par **22 répondants**

Ce dernier devait s'acquitter d'un loyer mensuel de 150 € maximum. Mais alors que l'État tablait sur 20 000 contrats, 50 000 ont été signés, pour un coût de 650 millions d'euros. Soit plus de la moitié de l'enveloppe dépensée en moins de six semaines...

Le gouvernement a préféré arrêter les frais. Une reconduction est prévue en 2025, toutefois avec d'autres règles.

ASSURANCES

Liquidation de la galaxie Indexia

Un mois après le placement en liquidation judiciaire de la SAS SFAM (QC n° 636), 17 autres sociétés du groupe ont subi le même sort. Il s'agit notamment de la holding Indexia Group, de la SFAM Roanne, de Hubside Store ou encore de Hubside Recycle. Une issue attendue au vu de la situation financière inextricable de l'entreprise et du nombre impressionnant de victimes de prélèvements abusifs. Comme pour la SFAM, les personnes lésées ont environ deux mois pour déclarer leur créance auprès



Une quinzaine de sociétés du groupe, comme Hubside, sont concernées.

du liquidateur en se rendant sur Sfam-lj.fr. Même si les chances de récupérer leur argent par ce biais sont quasi nulles, la démarche reste importante pour de futures actions. ♦

→ Plus d'informations sur Quechoisir.org

DÉPANNAGE À DOMICILE

« Artisan de quartier », ben voyons !

Les dépanneurs à domicile ne savent plus comment se faire connaître... sans doute pour vous arnaquer ensuite ! Si les prospectus glissés dans les boîtes aux lettres ou laissés dans les halls d'immeubles ont leur faveur, ils savent innover pour vous persuader de leur sérieux. En témoigne ce tract diffusé notamment dans le 11^e arrondissement de Paris. Un certain M. Dacosta, qui a pris soin d'utiliser un logo aux couleurs du drapeau portugais (photo), se présente comme « Votre technicien artisan de quartier situé à proximité de la mairie ». Il assure être disponible « 7jours/7, 24 heures/24 [...] pour tous les problèmes de plomberie, électricité, vitrerie, serrurerie, chauffage ». Un véritable homme à tout faire, qui conseille : « Enregistrez-moi [dans votre smartphone] sous travaux. » Mais, en remontant sa piste à partir du numéro

Ça sent
l'arnaque
à plein nez



d'immatriculation au registre du commerce inscrit sur le flyer, on découvre une réalité différente. L'adresse renvoie à une société de domiciliation installée dans le 6^e, autrement dit une simple boîte aux lettres. Quant au dirigeant, il s'agit en fait de Holding DC, avec là encore l'adresse d'une société de domiciliation et une activité déclarée de « conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ». Cette entité est en outre gérée par Gisette B., à la tête d'autres structures du même acabit. Tenterons un appel comme client potentiel :

— Allo, Monsieur Dacosta ?
— Oui, lui-même (voix jeune et sans accent).
— Voilà, j'habite boulevard Voltaire. J'ai laissé mes clés chez moi. Si ma mère, qui a un double, ne peut pas venir me les apporter à mon travail, pourriez-vous venir ouvrir ma porte ?

— Oui, bien sûr.
(Après quelques précisions sur les prix, la conversation se poursuit.)
— Votre boutique est située où ?
— On est boulevard Voltaire.
— Dans ce cas, je peux passer chez vous pour faire un premier devis, consulter un catalogue de serrures s'il faut remplacer la mienne...
— Non, pas la peine. On fera ça chez vous... Artisan de quartier, mon œil ! Tout comme la précision « Agréé assurances » apposée sur ledit prospectus... qu'on jettera directement à la poubelle. ♦



Voiture du mois

Chaque mois, **Que Choisir** braque les projecteurs sur un modèle récent, pris en main par un de nos journalistes. Ses premières impressions.



La nouvelle Citroën C3

Tout en hauteur, à la mode SUV, la nouvelle C3 de Citroën est très habitable. Même à l'arrière, les passagers seront à l'aise... à condition qu'ils ne soient que deux, car la place du milieu est limite. Autre avantage, une visibilité appréciable pour le conducteur, qui permet de prendre la voiture en main facilement. À l'intérieur, on regrette toutefois l'utilisation de matériaux durs qui sonnent souvent creux (pas très valorisant !), tout comme le bruit de ferraille à la fermeture des portes. En revanche, le confort et le silence de roulage sont à noter; la citadine peut parcourir de longues distances sans pénaliser les occupants. Pour l'heure, elle est proposée avec deux moteurs: un essence PureTech 1.2 de 100 ch (fiabilisé car doté d'une chaîne de distribution), ou un électrique de 113 ch associé

à une batterie de 42 kWh de puissance nette. Les deux versions se sont avérées agréables à conduire et sobres, avec une moyenne respective de 5,2 l aux 100 km et de 13,4 kWh/100 km (soit une autonomie théorique de 300 km). Côté tarif, la C3 met tout le monde d'accord ! À motorisation équivalente, elle est la moins chère du marché, avec des prix qui démarrent à 14 990 € (essence) et à 19 300 € (électrique), bonus déduit.



Les plus

- # Confort
- # Habitabilité
- # Consommation
- # Prise en main



Les moins

- # Finition
- # Place centrale arrière
- # Suspensions (électrique)



Ses atouts: son confort et son prix

AMENDES SNCF

Trop souvent injustes

Fin mai, la SNCF a communiqué sur la possibilité, en cas de contrôle, de présenter sa pièce d'identité sur l'application officielle France Identité. Auparavant, seuls les documents papier étaient acceptés. Bizarrement, si cette annonce a fait l'objet d'un message sur X et d'une précision sur le site de l'entreprise ferroviaire, elle n'a pas induit une modification des conditions générales de vente à l'heure où nous écrivons. Quoi qu'il en soit, ce pas en avant ne change rien au fait que des voyageurs sont fréquemment verbalisés de façon contestable par des contrôleurs. Ces derniers, qui touchent un intérêt sur les amendes, sont incités à la sévérité par leur direction. Comme en témoignent ces PV infligés à une adolescente titulaire d'un billet au nom de sa mère (330 € d'amende), à cette jeune femme qui, pour faire une surprise à son compagnon, avait mis les deux billets à son propre nom (245 €), ou encore à cet



homme qui, pour rendre service à un père de famille souhaitant voyager à côté de son fils, avait pris sa place en première avec un billet de seconde (270 €). À **Que Choisir**, nous recevons de nombreux messages de clients ainsi sanctionnés, sans égard pour leur bonne foi ni le fait qu'ils aient acheté un billet... ♦

Vous vous estimez injustement verbalisé ? Envoyez votre témoignage à sncf@quechoisir.org

TRAIN EN "RADE"

Une intervention efficace

Parfois, les élus locaux ont des « talents » insoupçonnés ! Voici celui qui fait « redémarrer »... les trains. Fin mai, Michel Sauvade, le vice-président du conseil départemental du Puy-de-Dôme, a raconté sur son compte X avoir réussi « à débloquer » le train dans lequel il voyageait et qui était « en rade » à Nevers (58). Comment notre homme a-t-il réussi cet « exploit » ? « Surrealiste, suite à mon appel, le @préfet63 a saisi la cellule de crise de la SNCF qui a "subitement" trouvé une solution, écrit dans son tweet Michel Sauvade. Départ d'ici à 30 minutes. A priori direction Paris. On change de voie. Merci au @préfet63 et ses services. On rêve ! » Sur ce coup-là, la défense de son intérêt personnel a aussi profité aux passagers bloqués dans ce train !

DROIT DE RÉPONSE

L'Oréal France nous a adressé ce droit de réponse que la loi nous oblige à passer. L'article relatif aux crèmes solaires visage, intitulé « Un tiers ne protège pas assez », publié en pages 24 et suivantes du numéro 635 daté mai 2024 contient des affirmations erronées que la société L'Oréal France conteste. En effet, cet article mentionne que les crèmes solaires visage Vichy Capital Soleil 50+ et Biotherm Waterlover Face 50+ ne respecteraient pas l'indice de protection solaire annoncé (50+), ce qui leur vaut d'être déclassées. Or, nos résultats obtenus, par des laboratoires indépendants, tant avant la mise sur le marché des produits que suite à la publication de l'article UFC, confirment le niveau de protection annoncé de 50+ pour les deux produits. L'Oréal France déplore que UFC-Que Choisir ait décidé de ne pas tenir compte des commentaires et critiques déjà formulés par L'Oréal France alors même que la sécurité des consommateurs et la qualité de nos produits sont des valeurs fondamentales de L'Oréal France. Nos crèmes solaires visage Vichy et Biotherm sont parfaitement conformes à la réglementation en vigueur et l'ensemble de nos allégations sont exactes.

La réponse de Que Choisir

Nous maintenons nos conclusions. La non-conformité à leur annonce des crèmes solaires visage Vichy et Biotherm résulte de tests réalisés par un laboratoire indépendant, spécialiste de la protection solaire depuis 35 ans et impliqué dans les groupes de travail sur les méthodes de détermination des facteurs de protection solaire. Dans chacun des cas, les résultats proviennent de deux mesures réalisées sur le même numéro de lot, selon deux méthodes : la première, dite « hybride », qui n'est pas l'officielle (Iso), mais qui est pressentie pour la remplacer d'ici un an ; la seconde, Iso, qui reste la référence en cas d'écart majeur entre l'annonce et la mesure (des indices de protection). Les crèmes citées ont échoué aux deux tests. La conclusion est sans appel. L'Oréal qui dit contester ces résultats ne nous a fourni aucune donnée contradictoire alors que les résultats lui ont été adressés le 26 février. Seuls des commentaires et des critiques sur les méthodes de tests ont été formulés.

D. MARCHENKO/ALAMY-PHOTO12 ; J. EVESON/IMAGEBROKER-PHOTO12

SOCIÉTÉS DE RECOUVREMENT

Toujours des infractions

Elles respectent toujours aussi peu les règles. Les sociétés de recouvrement de créances – elles agissent pour le compte d'entreprises afin de récupérer « à l'amiable » des sommes dues par les consommateurs – sont à nouveau épingleées par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Lors de sa dernière enquête, menée en 2022 dans 161 établissements, le taux d'infraction s'est élevé à 41%. Au total, 90 avertissements,

36 mises en demeure et 2 procès-verbaux « pour pratiques commerciales trompeuses » ont été transmis à la justice. Les irrégularités les plus fréquemment constatées ? « La confusion entre recouvrement amiable et procédure de recouvrement forcé », des dettes dont le paiement est demandé alors qu'elles sont « non exigibles car prescrites ou forcloses », des sommes indues réclamées au débiteur et « présentées comme "frais accessoires" ou "frais de l'acte" ». ♦



BIEN-ÊTRE ANIMAL

À quand un indicateur ?

Bio, Label rouge... quelles garanties apportent ces labels en matière de bien-être animal ? Viande bovine, porc, lait, œufs ou encore poulet de chair : les règles dépendent de chaque type d'élevage. Afin d'améliorer l'information sur cette question, la Commission européenne s'était engagée, en 2020, à mettre en place un indicateur de bien-être animal harmonisé dans l'ensemble des pays membres avant la fin 2023. En 2021, en France, un groupe d'experts de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation s'est donc lancé dans la tâche ardue de déterminer la meilleure méthode pour concevoir un tel outil. Après trois ans de travail, ces spécialistes proposent de prendre en compte de très nombreux critères (qualité de l'alimentation, espace

pour se mouvoir, hygiène, conditions de transport et d'abattage...), afin d'aboutir à une note de A à E, sur le modèle du Nutri-Score. Le A représente un produit issu des fermes qui développent les meilleures pratiques, et le E, ceux issus des élevages induisant le plus de souffrances. Un indicateur simple à comprendre, mais qui n'est pas près de s'afficher dans les rayons des supermarchés. Entre-temps, Bruxelles a finalement abandonné sa proposition d'étiquetage du bien-être animal. ♦

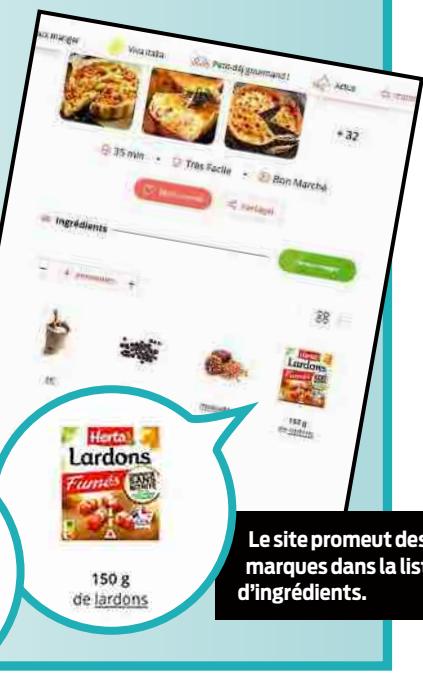
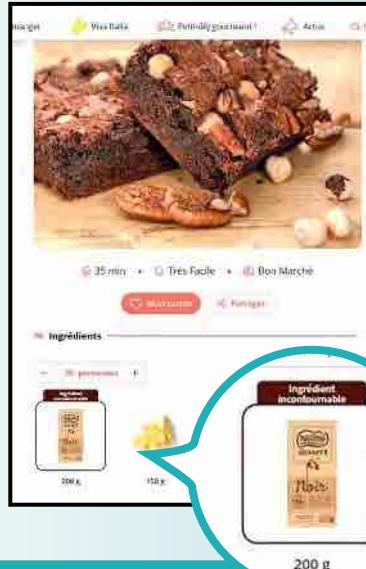


La proposition d'étiquetage est abandonnée

Si vous tombez sur des situations choquantes, des messages mensongers ou amusants, adressez-nous vos photos (en précisant le lieu et la date) et un bref commentaire en envoyant un e-mail à redaction@quechoisir.org.

Marmiton vante ses sponsors

Pas besoin de chercher les mentions des partenariats noués par **Marmiton.org**, ils sont clairement exposés au fil des pages ! Le site spécialisé dans les recettes de cuisine détaille habituellement en photos tous les ingrédients d'un plat sous leur forme brute : la farine est un petit monticule de poudre blanche, le beurre, une motte jaune, et les viandes, des morceaux crus. Tous... sauf les produits vendus par ses marques sponsors : le jambon, les lardons, la pâte brisée ou feuilletée s'affichent ainsi dans leur étui plastique Herta, tandis que le chocolat pâtissier n'apparaît pas sous la forme d'une simple tablette, mais dans un emballage Nestlé, rehaussé d'un cartouche « Ingrédient incontournable » ! ♦



MÉDECINE

La consultation à 30 €

À près plus d'un an et demi de négociations difficiles, la majorité des syndicats de médecins et les représentants de l'Assurance maladie sont enfin tombés d'accord sur un nouveau tarif de consultation : à partir de décembre 2024, une visite classique chez le généraliste coûtera 30 €. Elle est actuellement facturée 26,50 €. L'augmentation atteint donc 13% – et même 20% si on la rapporte aux 25 € en vigueur jusqu'au 1^{er} novembre 2023. L'avis ponctuel de consultant, dans le cas où le médecin traitant sollicite l'avis d'un confrère spécialiste, passe, lui, à 60 €. Pour plusieurs spécialités, notamment la psychiatrie et la gynécologie, les honoraires seront revalorisés dans le cadre du parcours de soins, respectivement à 57 € et à 40 €, afin d'inciter les étudiants à revenir vers ces disciplines dramatiquement délaissées. D'autres spécialités auront également droit à des relèvements, telles que l'infectiologie ou l'endocrinologie.

Le coût de la santé en hausse



INGRAM/PNS

Aussi, le dépistage d'un mélanome chez un dermatologue lui rapportera 60 €. En contrepartie, le corps médical se voit fixer des objectifs chiffrés de pertinence des soins et d'accès aux soins. Hausse du nombre de patients par médecin traitant, stabilisation du nombre de personnes en affection de longue durée (ALD) sans médecin traitant, accroissement du nombre de praticiens s'installant en zones sous-dotées... ces indicateurs seront suivis par un observatoire dédié. ♦

CERTIFICATS DE DÉCÈS

Une habilitation pour les infirmiers

Une expérimentation autorisant les infirmiers à signer les certificats de décès a été étendue à tout le territoire. Ils doivent se signaler comme volontaires et avoir suivi une formation. Les morts de mineurs, en établissement hospitalier, sur la voie publique ou dans des circonstances manifestement violentes restent en dehors de leur champ de compétences. La condition de l'indisponibilité d'un médecin pour déclencher le recours à un infirmier n'a finalement pas été retenue.

PRÉCISION

#TEST VINAIGRES BALSAMIQUES

Plusieurs lecteurs se sont étonnés du prix très élevé de la référence Acetomodena Aceto balsamico tradizionale di Modena AOP, deuxième de notre test (lire QC n° 636, p. 31). Il est bien de 389 € par litre : il s'agit d'une AOP au positionnement très haut de gamme, et non d'une IGP comme les autres produits.



Vitales mais fragilisées

Elles nous aident à nous ressourcer, abritent la biodiversité, fournissent le bois nécessaire à la transition écologique... Nous attendons beaucoup de nos forêts.

Trop, peut-être, alors qu'elles souffrent du changement climatique et d'une exploitation intensive. Panorama.

— Par **ELSA CASALEGNO** et **FABRICE POULIQUEN**

Flâner à l'ombre des arbres, respirer de l'air frais... la pandémie de covid a contribué à nous faire redécouvrir, après des semaines de confinement, ces lieux privilégiés que sont les forêts. Chaque année, 700 millions de promeneurs se baladent sous leurs frondaisons. En France, nous avons la chance de bénéficier de vastes zones arborées sur tout le territoire métropolitain, avec une grande diversité d'essences. Chênes, hêtres, pins ou épicéas, bouleaux, châtaigniers, charmes... couvrent près du tiers de l'Hexagone. Mais bien que leur superficie s'étende d'année en année, grignotant des friches agricoles toujours plus nombreuses, ces écosystèmes se retrouvent fragilisés par les conséquences des activités humaines: le réchauffement climatique et son cortège de maux associés, une exploitation forestière intensive qui risque d'obériser leur capacité d'adaptation en réduisant la biodiversité, un mitage des surfaces boisées par les routes, les constructions...

En piètre santé

Les signes de cette mauvaise santé se multiplient. Arbres morts et branches tombées au sol s'observent plus souvent lors des promenades dans les bois. Dans plusieurs régions, épicéas et pins maritimes ont séché sur pied, décimés par la sécheresse ou les insectes ravageurs. Des incendies géants comme celui de La Teste-de-Buch (Gironde), qui a consumé 7 000 ha à l'été 2022, et dont les experts préviennent qu'ils seront plus fréquents à l'avenir.

L'action politique manque d'une vision d'ensemble

Tandis que les forêts sont sous pression, les tensions entre les différents usagers s'accroissent, jusqu'à déraper parfois en violences verbales et physiques. Les exploitants forestiers rappellent que les arbres jouent un rôle essentiel dans la transition écologique: ils captent et stockent le carbone (compensation des émissions de gaz à effet de serre), fournissent du bois pour la construction (à la place du béton) et du bois énergie (qui se substitue au gaz, au pétrole et au charbon), sans parler des autres utilisations (cartons, pâtes à papier...). Les promeneurs, eux, réclament une nature sanctuarisée et ne supportent pas la vue de troncs coupés. Quant aux écologistes, ils alertent sur la nécessaire préservation de la biodiversité afin d'aider la forêt à s'adapter, critiquant les coupes rases (plus de 90% des arbres d'une parcelle abattus d'un coup) et les plantations en monoculture de résineux. Chacun estime sa cause prioritaire.

Comment les départager, alors que l'action politique n'est pas à la hauteur des enjeux? La forêt est encadrée par plusieurs textes de loi (règlements européens, Code forestier, Code rural, etc.) et intégrée à diverses politiques (Stratégie nationale bas-carbone, Stratégie nationale de lutte contre la déforestation, France Relance, etc.), parfois contradictoires et sans vision d'ensemble. Pour lui garantir un avenir de long terme, il faudra d'abord répondre aux questions suivantes: qu'attend-on de la forêt, aujourd'hui mais aussi d'ici à 2050? Que signifie gérer un tel écosystème et qui doit y avoir accès? Comment adapter sa gestion pour allier sa sauvegarde et ses différents usages – environnemental, économique et sociétal? ♦

Les mandats des députés cités dans ce dossier ont pris fin le 9 juin 2024, à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale.

>>>

FRANÇAISES

EN MÉTROPOLE
17,3 millions
d'hectares

OUTRE-MER*
8 millions
d'hectares

1 L'état des lieux

RÉPARTITION

- Feuillus 67%
- Résineux 20 %
- Mixte 13 %

Départements les plus boisés

ESSENCES MAJORITAIRES

- Chêne 28 %
- Hêtre 10 %
- Pin 10 %

EN EXTENSION

31% du territoire métropolitain, contre 19% il y a un siècle
+ 85 000 hectares en 2023

2 Des fonctions essentielles

ENVIRONNEMENTALE

40 millions de tonnes de CO₂ captés par an entre 2013 et 2021. En net déclin toutefois
Un réservoir de biodiversité 190 espèces d'arbres, 120 d'oiseaux, 73 de mammifères...

ÉCONOMIQUE # 51 millions de m³ de bois prélevés par an de 2013 à 2021, dont 40 millions de m³ vendus
Trois finalités: industrie (carton, papier...), bois d'œuvre (construction, ameublement...), énergie (chauffage)

SOCIÉTALE # 700 millions de visiteurs annuels. # 90% des Français y vont au moins une fois par an

Au deux tiers, la forêt métropolitaine est composée de feuillus...

... mais les résineux gagnent du terrain. Comme dans le Morvan où le douglas, facile à exploiter, est de plus en plus planté.

3 Un milieu en danger

MENACES GLOBALES

Sécheresses et canicules à répétition
Surexplotation Coupes massives et monoculture

ET LEURS CONSÉQUENCES

Incendies majeurs ou inhabituels 2022-2023
Attaques massives de ravageurs Scolytes sur les épicéas, chenilles processionnaires sur le chêne et le pin, chalarose sur le frêne

Sources : IGN 2024, ONF.

* Nous n'évoquons pas, dans cette enquête, les forêts des régions d'outre-mer du fait de leurs spécificités.

RESSOURCES La santé des arbres

Branches mortes, cimes décharnées, arbres desséchés... nos forêts souffrent. Elles supportent mal la répétition des sécheresses. Leur adaptation à un climat plus chaud sera difficile.

« **O**n voit la forêt mourir», se désespère un technicien forestier en montrant des pins desséchés, les branches mortes qui jonchent le sol et les aiguilles clairsemées. Les alertes sur le mauvais état d'un nombre croissant d'arbres se multiplient, et peu d'espèces sont épargnées. «Les premiers déperissements qui ont eu lieu après la canicule de 2003 avaient surtout touché des essences plantées: le pin sylvestre dans le Sud-Est, le sapin et l'épicéa en plaine, explique Brigitte Musch, coordinatrice nationale des ressources génétiques forestières à l'Office national des forêts (ONF). Désormais, les espèces endémiques comme le hêtre et le chêne sont également concernées.» Car les forêts affrontent la même menace existentielle que les humains: le changement climatique, qui draine dans son sillage un cortège de maux.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE UN DÉPÉRISSEMENT MASSIF

Le stress lié aux températures élevées et au manque d'eau provoque des déperissements massifs. Les forêts ont une grande capacité à résister aux aléas climatiques, mais pas quand ils se succèdent d'année en année. Résultat, «une baisse de la croissance et une hausse de la mortalité», constate Olivier Baubet, du département de la santé des forêts au ministère de l'Agriculture. Le sapin pectiné, répandu en Auvergne-Rhône-Alpes, est particulièrement touché et devrait peu à peu disparaître des zones de moins de 800 mètres d'altitude, tout comme l'épicéa. En Haute-Loire, le pin sylvestre paie aussi un lourd tribut à la sécheresse, de même que les chênes dans l'Allier ou le hêtre en Franche-Comté.

De nombreux ravageurs ont profité de cette fragilité. Ainsi, les scolytes dévastent les plantations d'épicéas. Ces insectes nuisibles voient leurs cycles de reproduction accélérés par le réchauffement climatique, et les monocultures facilitent leur propagation. Des parasites issus de contrées plus chaudes se plaisent aussi chez nous: la chalarose du frêne (un champignon) et la pyrale du buis (un lépidoptère) ont débarqué il y a quelques années. Et aujourd'hui, c'est une punaise surnommée le «tigre du chêne» qui inquiète la filière.

Le fléau des incendies

Canicules et sécheresses favorisent, en outre, les incendies, dont la fréquence et l'ampleur sont appelées à augmenter. Et si la stratégie française de lutte contre les feux de forêts



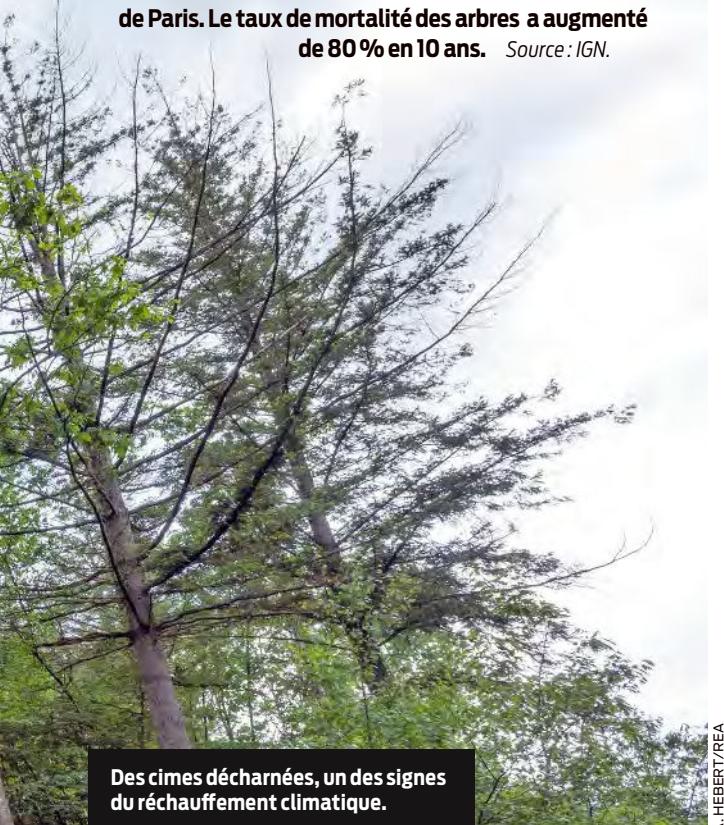
s'avère très efficace, c'est à condition de ne relâcher ni la surveillance ni la prévention. Mais il n'y a pas que les flammes qui grignotent les massifs forestiers. Ces derniers subissent également une fragmentation de leur surface parce que l'on construit des routes, des infrastructures et des habitations. Dans les plaines, seuls des îlots isolés subsistent, alors qu'un continuum serait nécessaire pour préserver la biodiversité faunistique et floristique.

Cependant, certaines populations animales occasionnent aussi des dégâts. Ceux causés par le gros gibier sont devenus un problème d'ampleur nationale. Faute de prédateurs, cerf-vidés et sangliers pullulent, tout en voyant leurs territoires rétrécir et la concurrence alimentaire croître. Pour se nourrir, ils s'attaquent aux branches basses, aux jeunes arbres, aux

se dégrade

 **670 000 hectares**

La surface de forêt française qui dépérit actuellement. Soit environ 4 % du total... et 66 fois la surface de Paris. Le taux de mortalité des arbres a augmenté de 80 % en 10 ans. *Source : IGN.*



Des cimes décharnées, un des signes du réchauffement climatique.

des peuplements monospécifiques de conifères. Mais une forêt, ce n'est pas si simple.» À l'heure où elle est devenue vulnérable, les pratiques de ce type sont remises en cause.

DANS UN FUTUR CHAUD UNE ADAPTATION INCERTAINE

Confrontés à toutes ces agressions, les arbres résistent mal: la mortalité a bondi de 80% en 10 ans, et les surfaces dépeirissantes s'amplifient. Jusqu'où tiendront-ils? Difficile à dire, avouent les scientifiques. «*À + 3 °C, le changement est drastique; les espèces vont souffrir. Toutefois, une part d'adaptation génétique reste possible*, espère Xavier Morin, chercheur en écologie forestière au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). *À + 5 °C, par contre, ça risque d'être très compliqué...*» Cinq degrés, c'est l'écart entre une ère glaciaire et le climat actuel.

À la fin de la dernière glaciation, il y a 12 000 ans, les forêts tempérées, qui s'étaient réfugiées dans le sud de l'Espagne et de l'Italie, sont remontées vers le nord en plusieurs milliers d'années, à raison de 400 mètres par an. Le réchauffement actuel est trop rapide, «*il leur faudrait migrer 10 fois plus vite*», souligne Christophe Plomion, chercheur en génétique à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Mission impossible. «*On est à l'aube de dépeirissements beaucoup plus forts, et on va vers l'inconnu*, avertit Hervé Cochard, écophysiologiste à l'Inrae. *Si on n'arrive pas à limiter le réchauffement, les forêts telles qu'on les connaît n'existeront plus. Les chênes centenaires de la forêt de Tronçais (Allier) n'atteindront pas leurs 200 ans, et celle de Fontainebleau (Seine-et-Marne) n'aura plus le même visage dans 50 ans.*»

Les espèces actuelles disparaîtront dans les prochaines décennies, avant que d'autres ne s'implantent dans plusieurs dizaines d'années... voire des siècles. À quoi ressembleront ces massifs forestiers? Parmi les scénarios, dans la moitié nord du pays, épicéas et douglas s'éclipseront des plaines et des contreforts des montagnes, tandis que les chênes pédonculés iront vers la Scandinavie. Des forêts méditerranéennes s'installeront peu à peu, avec des chênes verts et des cèdres du Liban. Dans le Sud, elles laisseront la place au maquis, comme en Corse, à moins que le chêne vert et le pin d'Alep ne réussissent à s'adapter.

Diversité génétique indispensable

Face à l'emballement climatique, «*il y a trois possibilités: l'extinction, la migration ou l'adaptation*», énumère Christophe Plomion. Pour ce dernier cas de figure, on n'en sait guère plus, toutefois les arbres auraient une adaptabilité plus grande que prévu grâce à leur forte diversité génétique. La sélection naturelle ferait ensuite le tri, conservant les >>>

écorces. Néanmoins, l'humain reste le principal fautif de la dégradation des forêts non seulement via le dérèglement climatique, mais aussi par sa gestion des espaces boisés.

EXPLOITATION INTENSIVE LA BIODIVERSITÉ MISE À MAL

«*Les exploitants forestiers ont leur part de responsabilité dans la fragilité des forêts.*» Evrard de Turckheim, lui-même exploitant et président de l'association Pro Silva France, ne mâche pas ses mots. Il dénonce la sylviculture intensive, ses monocultures de résineux, ses coupes rases qui minent la biodiversité et ses engins de 18 tonnes qui tassent les sols. «*Ce sont surtout les forêts résineuses plantées ici et là qui meurent. Trop coupée, mal coupée, pas adaptée: c'est également à cause de ces agressions que la forêt ne se porte pas si bien. On a voulu massifier la production, construire de grosses scieries qui nécessitent*

>>> individus les plus résistants. « *Chez le chêne, une bonne glandée engendre un million de glands par hectare. Parmi eux, certains seront capables de s'acclimater* », précise Hervé Cochard. Des études montrent que le génome mute d'autant plus souvent que le climat change rapidement. « *Il faut donc maintenir une diversité génétique très élevée dans les forêts. C'est la condition sine qua non pour qu'elles s'adaptent*, insiste Christophe Plomion. *Les jeunes arbres auront plus de chances de survivre que leurs aînés. Et même si les espèces n'évolueront pas au même rythme que le réchauffement climatique, ça le tamponnera un peu.* » Pour autant, le cap à franchir est énorme. Identifier les arbres prometteurs est donc crucial, mais nécessite un suivi accru. « *Il faut accepter de consacrer beaucoup de temps à observer les forêts naturelles – ce que l'on fait pourtant de moins en moins* », regrette Patrice Martin, technicien forestier et secrétaire national au syndicat Snupfen à l'ONF.



AIDER LA NATURE LA PRUDENCE S'IMPOSE

« *La forêt se passe très bien de l'homme, c'est l'homme qui a besoin de la forêt. Sur le temps long, elle s'adaptera*, relativise Patrice Martin. *Nous pouvons toutefois hâter son évolution pour l'aider à être résiliente plus vite.* » La génétique seule n'y suffira pas. Il faudra replanter. Mais quoi ? L'ONF teste l'introduction de nouvelles essences. Sur des sites miroirs (deux parcelles l'une située au nord, l'autre au sud, cette dernière reflétant le climat du nord dans 50 ans), les forestiers comparent les progressions parallèles d'une même espèce. Sur 400 « îlots d'avenir », ils expérimentent la migration assistée, qui consiste à planter des individus d'une essence méridionale – ou d'une cousine issue de pays plus secs et plus chauds (par exemple, des hêtres et des chênes pubescents d'Espagne ou d'Europe centrale pour remplacer les chênes pédonculés). Cependant, en attendant des conditions plus douces, ces arbres doivent notamment affronter des gelées tardives, redoutables pour leur floraison précoce. Des tentatives avec le cèdre du Liban dans le nord-est ont échoué, car il supporte la sécheresse mais pas les fortes températures estivales de la région. Pins maritimes et pins noirs de Corse, endémiques de notre façade méditerranéenne, s'acclimatent mieux. Le cèdre de l'Atlas ou le chêne zéen des Canaries font aussi partie des solutions envisagées.

L'importation d'essences venant d'autres continents est à utiliser avec parcimonie. Certaines, comme le douglas de la côte ouest d'Amérique du Nord, s'installent durablement, quand d'autres deviennent envahissantes et peuvent faire disparaître des espèces endémiques (lire p. 62). Un danger parfois mal évalué, y compris par les autorités de tutelle, puisque plusieurs essences considérées comme invasives figurent dans la liste de celles validées par le ministère de l'Agriculture, à l'instar du robinier faux-acacia ou du très inflammable eucalyptus, cultivé dans le sud de la France. L'exemple type d'une option risquée ? L'homme a besoin de la forêt, bien sûr. Hélas, dans sa précipitation à la remodeler, il ne suit pas toujours les bonnes pistes. ♦

PUITS DE CARBONE La France mise trop sur ses forêts

En 2021, nos forêts ont capté 31,2 millions de tonnes de CO₂, soit environ 7,5 % des émissions nationales. Avec les océans, les massifs forestiers constituent les principaux puits de carbone naturels, capables de stocker durablement, dans le bois et les sols, le CO₂ produit

dans l'atmosphère. Mais jusqu'à quand ? La hausse de la mortalité des arbres et la baisse de la productivité des forêts affectent cette capacité d'absorption, qui s'élevait à près de 60 millions de tonnes de CO₂ par an au début des années 2000. Or, la Stratégie

nationale bas-carbone (SNBC), la feuille de route de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050, misait, elle, sur une augmentation de leur capacité de stockage. « *Tout en prévoyant un net accroissement des prélevements de bois [pour l'industrie et l'énergie], de*

55 millions de mètres cubes par an aujourd'hui à 83 millions en 2050, ce qui est incompatible », tacle Bruno Doucet, de l'ONG Canopée. La révision de la SNBC est l'occasion de rectifier le tir. Mais, depuis un an, le gouvernement ne cesse de la repousser.

GESTION Il faut revoir le mode d'exploitation

Nous devons prendre soin des forêts. Mais entre préservation de la biodiversité et contraintes économiques de la filière bois, les intérêts ne convergent pas toujours.

Marie-Anne Guillemain avait l'embarras du choix pour illustrer tout ce qui ne va pas, à ses yeux, dans le Morvan. La porte-parole d'Adret Morvan, une association qui se bat contre l'industrialisation rampante de la sylviculture dans ce massif forestier de Bourgogne, détenu à 85 % par des propriétaires privés, finit par s'arrêter à Montsauche-les-Settons (Nièvre), en contrebas d'un terrain où s'étaient, il y a peu, 17 ha boisés. Les souches et les multiples branches abandonnées sur place l'attestent, tout comme ce panneau en bordure: «*Reconstitution de peuplement d'épicéas scolytés [attaqués par le scolyte, un ravageur]*». Un logo France Relance fait référence à l'enveloppe de 150 millions d'euros octroyée par le gouvernement, en 2020, pour le renouvellement de la forêt française. Comprendre: couper les arbres atteints ou en passe de l'être par les effets du réchauffement climatique et les remplacer par des essences supposées mieux résister. Ce programme promettait la plantation de 50 millions d'arbres, avant d'être

revu à la hausse, en octobre 2022, avec le plan d'investissement France 2030, qui envisage, lui, de subventionner celle d'un milliard d'individus.

ENRÉSINEMENT LA CROISSANCE RAPIDE PRIVILÉGIÉE

«*Ce que l'on dit moins, c'est que ce vaste programme repose sur la coupe rase (on abat d'un seul coup 90% des arbres d'une parcelle)*», commente Bruno Doucet, chargé de campagne de Canopée. C'était le cas pour 87 % des projets financés par France Relance, calculait l'association de défense des forêts, en mars 2022. Or, ces coupes rases sont très controversées, au regard des dommages qu'elles causent aux sols et à la biodiversité. Sans parler de ce que l'on plante après. À Montsauche-les-Settons, 28 200 nouveaux arbres sont prévus: deux essences de résineux et trois de feuillus. Mais les premiers se taillent la part du lion (74 % du total planté), et plus particulièrement le douglas (13 675 plants à lui seul). Un classique, fustige Marie-Anne Guillemain, qui se bat contre l'*«enrésinement»* du Morvan, à l'origine couvert de feuillus – ces derniers ne comptent plus que pour 55 % du massif forestier. Si l'on a planté en masse du résineux, notamment beaucoup d'épicéas, c'est qu'il ne manque pas d'atouts économiques. Arbre à croissance rapide, il pousse de façon homogène, avec un long fût très droit. Du pain bénit pour les machines de

51 millions de m³

Le volume annuel moyen des prélevements en métropole sur la période 2013-2021. Un chiffre en hausse par rapport à 2005-2013 (47 millions de m³/an). C'est en Nouvelle Aquitaine que sont effectués les prélevements les plus importants en volume. Source : IGN.

Le plan de renouvellement des forêts, destiné à lutter contre les effets du réchauffement climatique, implique des coupes rases et des plantations d'essences plus adaptées.

>>> bûcheronnage et les scieries. Côté biodiversité, par contre, c'est le néant. «*Il n'y a pas un bruit, rien qui ne bouge dans ces monocultures*», assure Marie-Anne Guillemain. Surtout, ce pari vire au fiasco à mesure que les peuplements d'épicéas tournent de l'œil sous les coups de boutoir du scolyte, qui prolifère avec le changement climatique. Le ravageur a bon dos, conteste Régis Lindeperg, d'Adret Morvan également. «*On récolte les fruits de cette gestion intensive, les parasites sautant bien plus facilement d'un épicéa à l'autre lorsque ceux-ci sont plantés en monoculture, sans rien pour faire barrage entre eux*», fulmine-t-il.

ENJEUX ÉCONOMIQUES CHANGEMENT CLIMATIQUE SOUS-ÉVALUÉ

Désormais, il y a un consensus pour ne plus planter d'épicéas sous 800 mètres d'altitude, où il n'est pas présent naturellement. Mais, à la place, «*on installe massivement du douglas*», s'inquiète Marie-Anne Guillemain. Elle craint que l'on ne répète les erreurs du passé, en privilégiant un arbre qui répond aux standards de l'industrie, mais ne résistera pas mieux à la hausse des températures. Cela n'affecte pas que le Morvan. «*Le douglas est l'essence la plus plantée dans le cadre de France Relance et de France 2030*», signale la députée (LFI) de la Creuse Catherine Couturier, qui a présidé, l'an dernier, une mission d'information sur l'adaptation au changement climatique de la politique forestière. Son département, au sud-ouest du Morvan, est aux premières loges. Mi-mai, l'élue s'était filmée arpantant l'une des communes de sa circonscription: «*J'y ai compté 15 coupes rases, essentiellement des feuillus remplacés par des résineux*.» Inquiétant? Tammouz Helou, directeur général de l'Union de la coopération forestière française (UCFF), rappelle la complexité de la situation. «*Il faut à la fois renouveler une partie non négligeable de la forêt métropolitaine, mal en point, et répondre aux attentes croissantes à son égard: puits de carbone [lire l'encadré p. 14], réservoir de biodiversité, lieu de promenade et fournisseur de bois essentiel à la transition écologique*», expose-t-il. Paradoxalement, malgré l'étendue de nos surfaces boisées, «*on importe du bois de construction, des meubles, du parquet, etc.*», poursuit-il. Pour inverser la tendance, il convient d'adapter le bois commercialisé à la demande du marché. Or, c'est



LABELS FSC ET PEFC Peut mieux faire

Deux certifications, conçues par des ONG, sont censées garantir que le bois utilisé dans un produit est issu de forêts gérées durablement: FSC (Forest Stewardship Council, plutôt pour les forêts tropicales)

et PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification, plutôt en Europe). Ces labels sont régulièrement critiqués pour leur manque d'exigences, au risque de n'améliorer qu'à la marge

l'exploitation des forêts. PEFC a récemment revu son référentiel, c'est une (petite) avancée, même s'il reste incomplet, notamment pour encadrer efficacement les coupes rases. FSC est en cours de révision.

FORÊT PUBLIQUE

Des associations fustigent la gestion de l'Office national des forêts (ONF), notamment dans le Nord.

«*C'est ça, une coupe rase*», lance William Church, à la tête de l'association Une forêt et des hommes, en balayant de la main les 7,5 ha mis à nu dans la forêt domaniale de Saint-Gobain (Aisne). «*On l'a découverte à l'automne. On ne s'est rendu compte de rien, ils ont dû travailler très vite*», raconte-t-il. Il ne s'agit pas ici d'une parcelle privée, mais d'une propriété de l'État gérée par l'ONF. William Church peine pourtant à voir la différence, «*tant ici aussi, on presse la forêt pour alimenter les marchés*». Il n'y a pas qu'à Saint-Gobain que des associations de riverains engagent des bras de fer avec l'ONF. Parmi elles, Mormal Forêt Agir, qui défend les 9 000 ha du plus grand massif forestier du Nord. «*À partir de 2014, on a constaté que les arbres tombaient à une fréquence anormale*», indique Benoît Tomsen, son président. Il examine alors le plan d'aménagement de la forêt de Mormal, qui détaille la gestion de l'ONF de 2014 à 2033, dont les prélevements de bois prévus.

bel et bien le résineux qui est prisé, parce que moins cher.» Il relativise néanmoins «*l'enrésinement de la forêt française*». Sa superficie a doublé depuis 1850 et «*les résineux ont surtout été plantés sur ces portions de nouvelles forêts. Les feuillus ne sont pas en voie de disparition, au contraire*», affirme-t-il.

L'URGENCE DE GARDE-FOUS LE LÉGISLATEUR TARDE À AGIR

Adret Morvan, à l'instar de nombreuses autres ONG, insiste tout de même sur l'urgence de mettre en place des garde-fous contre l'industrialisation de la forêt française. Les deux





L'ONF n'échappe pas aux critiques

« De 54 000 m³ par an dans le précédent plan, l'ONF envisage de passer à 60 000. J'ai comparé avec les feuilles de ventes de bois. De 2015 à 2019, on était sur une cadence de 100 000 m³. Il faut ajouter les coupes destinées au bois énergie (chauffage, électricité), pour lesquelles je n'ai pas obtenu de chiffres. En clair, sur cette période-là, l'ONF a coupé environ deux fois plus qu'annoncé. »

Gestion globalement bonne

« Cette moyenne de prélèvement n'est qu'indicative, rétorque Aude Tessier, directrice de l'agence de l'ONF dont dépend Mormal. Certaines années, on coupe davantage, et d'autres, beaucoup moins. » À Mormal, entre 2015 et 2019, on était dans le premier cas de figure. Aude Tessier peut l'expliquer : « Cette forêt a été en grande partie rasée en 1914-1918. À l'époque, on l'a replantée massivement avec du chêne pédonculé. Non seulement ces arbres arrivent à maturité, mais ils souffrent du changement climatique. Il nous faut anticiper le renouvellement de ce massif et ne pas prendre le risque qu'il dépérisse d'un coup. »

Même si l'ONF n'est ni exempt de reproches ni à l'abri de pressions économiques, « sa gestion des forêts publiques reste globalement bonne, loin des dérives auxquelles on assiste dans les forêts privées », estime Bruno Doucet, de l'association Canopée. L'Office communique-t-il mal ? « Nous y travaillons, assure Aude Tessier. À Mormal, nous avons mis en place, fin 2022, un comité territorial composé d'élus et d'associations locales. Nous nous réunissons une fois par trimestre, pour expliquer notre gestion et ses contraintes, et avoir leurs avis. » L'ONF promeut aussi ses « forêts mosaïques », un patchwork de petites parcelles avec différents modes

de gestion. Ainsi, dans la forêt d'Orléans (Loiret), des futaies régulières, avec des arbres de même taille, côtoient des futaies irrégulières, où jeunes et vieux cohabitent. Des pins maritimes voisinent avec des chênes pédonculés et sessiles, des hêtres, des charmes, des bouleaux, quelques chênes rouges et un majestueux séquoia. Des espèces telles que le chêne pubescent ou le liquidambar sont testées sur de petites surfaces. Sur 140 ha, on les laisse vieillir plus de 200 ans. Enfin, une zone de « protection totale », sans intervention humaine, va voir le jour. Objectif : avoir une forêt en libre évolution et l'observer au fil du réchauffement.



Les coupes pratiquées par l'ONF sont parfois vivement contestées. Pourtant, elles sont en général justifiées.

propositions de loi déposées à l'automne dernier, l'une transpartisane, portée par Catherine Couturier, et l'autre présentée par la députée Renaissance Sophie Panonacle, prévoient, par exemple, un encadrement plus strict des coupes rases. Mais aucun de ces textes ne figure encore sur l'agenda de l'Assemblée nationale. Ce qui agace Catherine Couturier : « Il faudrait qu'un président de groupe parlementaire dans la majorité présidentielle y apporte sa signature, mais les pressions du ministère de l'Agriculture sont trop fortes ! »

Cette administration est réputée sensible aux intérêts économiques des filières. Or, ils ne sont pas compatibles avec les préconisations des spécialistes de l'environnement, qui recommandent de laisser jusqu'à 25 % des forêts hexagonales en évolution libre, c'est-à-dire sans intervention humaine, afin de servir de réservoir de biodiversité. Les peuplements exploités devraient, quant à eux, être gérés en sylviculture à couvert continu. Cette démarche, promue par l'association d'exploitants Pro Silva, implique de conserver un couvert permanent, d'abattre des arbres de façon sélective, de ne pas pratiquer de coupe rase, etc. Des plantations sont mises en œuvre par petites touches, afin de

diversifier les essences. Le but : favoriser des forêts mixtes avec davantage de feuillus, plus résistantes aux aléas climatiques et aux ravageurs qu'un peuplement monospécifique.

Les propositions de loi des deux élues privilégièrent aussi cette sylviculture à couvert continu. En attendant que les lignes politiques bougent, Adret Morvan et le réseau associatif qui gravite autour ont pris les devants. Régis Lindenberg évoque ainsi Le chat sauvage, un regroupement forestier qui rachète des bouts de forêt avant qu'on y plante du douglas. « En parallèle, on vient de créer une seconde association, Bois des forêts vivantes, afin de distribuer en circuit court le bois éthique qui en est issu. » Des gouttes d'eau dans l'océan, certes, mais elles se multiplient « partout en France », se rassure le militant. Pour les curieux, le Réseau pour les alternatives forestières les recense sur son site internet. ♦

>>>

ACCÈS À LA NATURE Se promener

Une loi limite l'engrillagement des espaces naturels privés pour favoriser la libre circulation de la faune. Mais la contrepartie accordée aux propriétaires inquiète les amoureux de la nature.

«**P**ropriété privée: défense d'entrer.» Les panneaux sont apparus à l'été 2023 pour délimiter le domaine de Marcieu, 750 ha de pleine nature sur un pan du massif de la Chartreuse, en Isère. Foi de Pierre-Antoine Rigout, qui habite au pied de cette montagne, l'endroit est magnifique. Entre autres merveilles, la tour Percée, une double arche naturelle qui offre un panorama époustouflant sur les environs. Jusqu'à présent, rien ne distinguait cette zone du reste de la réserve naturelle de la Chartreuse. Les passionnés de nature n'y voyaient qu'un seul terrain de jeu. «*Deux sentiers de randonnée inscrits au plan de circulation de la réserve traversent le domaine*», précise Pierre-Antoine Rigout, membre du collectif Chartreuse – Droit à la nature.

135 € la balade !

Bientôt de l'histoire ancienne? Le marquis Bruno de Quinsonas, propriétaire des lieux, et son locataire, qui y organise des chasses commerciales depuis 17 ans, veulent en interdire l'accès au public. L'exploitant est

 **75 %**

**La part de la forêt
française qui est privée.
On compte 3,3 millions
de propriétaires forestiers
(personnes morales
ou particuliers), dont
88 % possèdent moins de
4 ha et 0,3 % détiennent
plus de 100 ha.**

Source: ministère de l'Agriculture.

en cours d'assermentation et pourra bientôt dresser des amendes de 135 € à ceux qui s'aventurent sans autorisation sur ses terres. «*C'est la fin d'un équilibre qui prévalait jusque-là et permettait de traverser une propriété forestière sans rien craindre du moment que l'on ne la dégradait pas*», déplore Lisa Bellu. La députée EELV de la Vienne est partie en croisade contre ce nouvel article du Code pénal qui sanctionne d'une contravention de quatrième classe le fait de pénétrer dans une propriété privée rurale ou forestière.

Si l'on veut comprendre son origine, il faut remonter à la loi de février 2023 limitant l'engrillagement des espaces naturels. Dans le viseur, ces milliers de kilomètres d'enclos qui circonscrivent des forêts privées afin d'y contenir le gibier et de favoriser les chasses closes. Le phénomène est massif en Sologne, mais se propage dans d'autres régions. Une menace réelle pour la biodiversité. Le morcellement des habitats, qui empêche le brassage des populations, constitue l'une des principales causes de déclin de certaines espèces. Les nouvelles clôtures doivent désormais être posées à 30 cm du





dans les bois, un délit ?

sol et ne plus dépasser 1,20 m de haut. Celles existantes devront être mises en conformité avant 2027. Ce volet du texte ne fait pas débat. C'est la possibilité, en contrepartie, d'infliger une amende à celui qui est entré dans une propriété forestière, dès lors que son caractère privé a été matérialisé physiquement. « *De simples panneaux suffisent* », souligne Pierre-Antoine Rigout, qui invite à mesurer le déséquilibre introduit par cette loi. « *Non seulement elle ne prohibe pas les clôtures – elle contraint juste à laisser passer la faune –, mais des terrains qui n'avaient jamais été grillagés pourront être interdits d'accès.* » L'union des collectifs Droit à la nature a repéré au moins deux autres forêts privées en passe, elles aussi, d'être fermées au public. À Villeneuve-Loubet, dans les Alpes-Maritimes (750 ha), et à Rimbach-près-Masevaux, dans les Vosges (64 ha). Pour l'instant, personne n'a été verbalisé. « *Cependant, depuis novembre, des gardes assermentés, membres de la société de chasse locale, patrouillent et préviennent les promeneurs d'amendes à venir* », raconte Élise Hess Rapp, du collectif de Villeneuve-Loubet. « *Très souvent, les menaces sont efficaces. Les gens ne reviennent plus.* »

Incivilités et promeneurs procéduriers ?

Pour se justifier, Fransylva, syndicat des propriétaires forestiers, évoque une fréquentation en forte hausse des espaces naturels, notamment au sortir du Covid-19, qui irait de pair avec une augmentation des incivilités. « *Nous ne disposons pas de chiffres, mais nos adhérents nous le remontent* », argue Antoine d'Amécourt, son président. « *Des déchets, des tags, des dégradations, sans compter des bonjours qu'on adresse laissés sans réponse.* » Parallèlement, poursuit-il, « *on est dans un monde de plus en plus procédurier. Une branche morte tombe sur un promeneur, et la responsabilité civile du propriétaire forestier peut être engagée.* » Une ligne de défense trop facile, réfute Pierre-Antoine Rigout. « *Je vous mets au défi de retrouver, en France, la trace d'un randonneur qui aurait attaqué en justice un propriétaire forestier après s'être blessé sur son terrain* », lance-t-il. Quant aux incivilités, « *le droit civil permet déjà aujourd'hui de les punir* », rappelle Lisa Belluco. La vraie raison de ces interdictions d'accès ? La volonté de réserver ces écrins de nature à ceux qui paient pour en profiter, à savoir les chasseurs.

« *Concernant le domaine de Marcieu (en Chartreuse), c'est à peine voilé* », constate Pierre-Antoine Rigout. L'entreprise organise des chasses commerciales, avec cette promesse d'une parenthèse hors du temps, là-haut, qu'elle monnaie à prix d'or. Forcément, les promeneurs contrecarrent leurs plans, d'autant plus qu'ils risquent de faire fuir le gibier. »



CHASSE LE DIMANCHE L'autre sujet qui fâche

La cohabitation entre les chasseurs et les autres usagers de la nature est aussi une source de tension en forêt. Début 2023, le gouvernement proposait un paquet de mesures pour sécuriser la chasse. Sans oser aller jusqu'à son interdiction le dimanche, de plus en plus demandée. Depuis, aucun non-chasseur n'a été tué par une balle perdue, le genre de drame qui met le feu aux poudres. Tout de même, l'Office français de la biodiversité a recensé, pour la saison 2022-2023, 6 décès (tous chasseurs), 78 accidents

(blessures corporelles) et 84 incidents (tirs en direction d'habitats, etc.). « *C'est trop* », déplore Richard Holding, porte-parole de l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas), qui insiste sur le climat d'insécurité que crée la chasse. Puisque rien ne bouge côté politique, cette organisation a attaqué en justice l'État pour non-respect de ses obligations liées à la protection des Français, en février. Avec l'espérance que la procédure aboutisse à la fin de la chasse le dimanche.

La solution résiderait dans la signature de conventions avec les propriétaires fixant les conditions de passage du public sur leurs terrains et les responsabilités de chacun. C'est ce que négocient Bruno de Quinsonas et le conseil départemental de l'Isère. Non seulement Pierre-Antoine Rigout se désespère de ces discussions qui s'éternisent, « *mais en plus cet accord ne porte que sur les deux sentiers balisés alors que le domaine de Marcieu est traversé par une multitude d'autres* ».

Il faut une grande loi sur la nature

Surtout, Droit à la nature a peur que d'autres propriétaires d'espaces naturels ne ferment à leur tour leurs terres aux promeneurs. Un problème, étant donné que 75 % des forêts françaises sont privées. Le 24 mars, Lisa Belluco et le député de l'Isère Jérémie Jordanoff (EELV) ont tenté de supprimer ce nouvel article du Code pénal, en déposant une proposition de loi pour un droit d'accès à la nature. « *Elle a été rejetée en commission par la droite et n'a pas été discutée à l'Assemblée* »,

regrette l'élue de la Vienne, qui compte revenir à la charge avec un nouveau texte « *plus large en englobant aussi les enjeux d'éducation à la nature* ». Car l'écologiste donne raison à Fransylva sur un point : « *L'urbanisation nous a déconnectés de la nature et, maintenant qu'on lui vole un nouvel intérêt, on se rend compte que l'on ne sait plus tous bien s'y comporter.* » ♦

Les motivations des propriétaires sont bien souvent pécuniaires



EMMANUELLE JULIEN

souhaitait bénéficier d'aides pour changer les fenêtres de son logement, ce qui l'a obligée à choisir une entreprise RGE. Une vraie galère !



Que deviennent les aides à la rénovation énergétique lorsqu'une entreprise RGE a perdu sa qualification entre l'envoi d'un devis et le début des travaux ?
Témoignage et explications.

— Par **FABRICE POULIQUEN**



Depuis qu'elle a appris que la société à laquelle elle avait fait appel avait perdu son label RGE, Emmanuelle a mis en pause ses demandes d'aides.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne, heureuses ou malheureuses
Adressez vos courriers au 233, bd Voltaire,
75555 Paris cedex 11

Par e-mail courrierdeslecteurs@quechoisir.org
X [@UFCquechoisir](https://www.twitter.com/UFCquechoisir)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE —

Se méfier aussi des entreprises RGE

Réduire sensiblement sa facture de chauffage et s'isoler des bruits du boulevard de Belleville, trois étages plus bas... Emmanuelle Julien a une double raison de changer les six fenêtres, très vétustes, de son appartement parisien. Toutefois, son budget est ultra-serré. Pas question donc de faire l'impasse sur MaPrimeRénov' et les certificats d'économie d'énergie (CEE), les aides dédiées à la rénovation énergétique auxquelles elle peut prétendre. L'une des conditions est de faire appel à un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE). Emmanuelle déniche Expert menuiseries, membre du réseau Art & Fenêtres, qui a une agence proche de son domicile. «*Le devis, qui comprenait en plus deux moustiquaires, s'élevait à 7750 €, raconte-t-elle. Il y en avait un moins cher, mais cette société avait des avis rassurants. Surtout, sa qualification RGE me permettait d'avoir droit à 600 € de MaPrimeRénov' et à 228 € de prime énergie EDF (CEE).*»

— La demande d'aide, le préalable indispensable

La Parisienne précise bien que sans cet argent, elle ne pourra pas payer les travaux. Cela implique de bien respecter toutes les étapes. Par exemple, pour toucher la prime énergie d'EDF, il ne faut impérativement pas signer le devis avant d'avoir créé son espace personnel sur le site dédié et reçu en retour la lettre d'engagement de l'opérateur. Et c'est là que les ennuis commencent. Écoutons Emmanuelle: «*Expert menuiseries me presse de signer le devis au plus vite, bien que je n'aie pas encore eu le temps d'établir mon profil. Le commercial et la secrétaire me rassurent: ils changeront la date du document plus tard. Ils ont l'habitude.*» La jeune femme tique. Cependant, elle finit par céder et signe le devis le 27 octobre dernier, en oubliant d'en informer EDF. Ça passe, sa demande d'aide est validée. Afin de finaliser son dossier, elle devra envoyer le devis postdaté et la facture. Après les travaux, donc. Pour MaPrimeRénov', «*Expert menuiseries me propose de s'occuper de tout, poursuit Emmanuelle. La secrétaire m'indique qu'il suffit que je crée mon compte sur MaPrimeRenov.gouv.fr et lui transmette mes identifiants.*» Les semaines passent, la consommatrice n'a aucune nouvelle de son dossier. «*L'administration est longue à la détente, mais vous finirez par obtenir les aides*», m'affirme la secrétaire, enchaîne Emmanuelle. Tout en m'annonçant que la société souhaite démarrer le chantier fin décembre.»

Selon les aides financières, l'obligation de justifier du statut RGE du professionnel n'intervient pas à la même étape



Or, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), qui pilote MaPrimeRénov', insiste sur la nécessité d'attendre la validation de toute demande de subvention avant de lancer les travaux. «*Je le rappelle à Expert menuiseries. Toutefois, là encore, on me dit de ne pas m'inquiéter, et qu'au besoin, la facture sera postdatée*», rapporte la cliente. Et nous voilà en janvier ! Les fenêtres ont été remplacées – et payées selon Emmanuelle –, mais MaPrimeRénov' ne lui a toujours pas répondu. Emmanuelle contacte un conseiller de l'Anah, qui lui confirme ses craintes : jamais une demande d'aide n'a été lancée via son espace personnel. Elle apprend aussi qu'Expert menuiseries a perdu sa qualification RGE depuis le 16 novembre. Soit après la signature du devis mais avant le début du chantier. Emmanuelle est convaincue qu'on a lui a caché la situation. «*Il fallait aller vite, prendre l'argent, réaliser les travaux avant que je m'aperçoive que l'on ne me verserait rien puisque l'entreprise n'avait plus son label RGE.*» Abattue, elle abandonne ses demandes d'aides.

Un label perdu qui change tout ?

Mais son hypothèse est-elle la bonne ? Selon les aides financières, l'obligation de justifier du statut RGE du professionnel n'intervient pas à la même étape. En ce qui concerne la prime énergie, «*la qualification RGE doit être valide au moment de la date d'engagement de vos travaux (date et signature manuscrite de votre devis)*», signale le guide pratique d'EDF. «*Que l'artisan ne le soit plus au moment de les effectuer ne change rien du tout*», souligne un conseiller. Si Emmanuelle avait bouclé son dossier en temps et en heure, en y joignant le devis (postdaté) et la facture, elle aurait pu toucher les 228 € prévus.

Par contre, s'agissant de MaPrimeRénov', «*la société doit être RGE au dépôt de la demande d'aide et à la réalisation des travaux*», explique l'Anah à *Que Choisir*. Même dans le cas où elle avait finalisé son dossier, la consommatrice n'aurait pas pu bénéficier des 600 € promis. Expert menuiseries le savait-elle ? Interrogé, Mickael Brulant, son dirigeant, objecte que c'est la validité de la qualification RGE à la signature du devis qui compte. À sa décharge, c'est également la réponse que nous obtenons du service d'assistance téléphonique MaPrimeRénov'. Comme quoi, même au sein de l'Anah, certains conseillers se trompent.

En tout état de cause, Emmanuelle estime qu'Expert menuiseries est loin d'être irréprochable. Que cette entreprise lui ait proposé de postdater devis et facture afin d'engager les travaux le plus

Ne vous précipitez pas !

Qu'une entreprise vous presse de signer rapidement un devis est un grand classique. Mais résistez !

Les bons conseils de l'Anah

Aller trop vite en besogne avec l'entreprise chargée de la rénovation, c'est prendre le risque de perdre l'accès à certains coups de pouce. Même pour MaPrimeRénov', pour laquelle il est possible de déposer une demande avec un devis signé, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) conseille qu'il ne le soit pas. «*Vous pourrez ainsi vous désengager en cas de rejet de votre demande d'aide*», précise-t-elle.

Date et qualification

Avant de signer un devis, il convient toujours de s'assurer de la validité du label RGE (reconnu garant de l'environnement), les usurpations étant courantes. On peut le faire via l'annuaire en ligne des professionnels RGE de France Rénov', mais aussi en consultant les plateformes des organismes de qualification (Qualibat, Qualit'EnR, Qualifelec...). Vous aurez la possibilité de télécharger le certificat RGE de la société. Vérifiez alors la date de validité et que l'entreprise a bien la qualification pour les travaux qu'elle s'apprête à réaliser.

rapidement possible aurait tout de suite dû lui mettre la puce à l'oreille. Une société n'a pas, non plus, à remplir un dossier MaPrimeRénov' à la place de la personne qui la sollicite tant que cette dernière ne l'a pas mandatée pour s'en charger. «*Jamais nous n'avons proposé de changer la date des documents ni de réaliser les démarches à sa place. Emmanuelle Julien ment et elle n'a d'ailleurs aucune preuve à produire*», se défend Mickael Brulant. Lui affirme en avoir... mais il refuse de nous les montrer.

Toujours dans le flou

Qui croire ? Début mai, nous avons appelé Expert menuiseries en nous faisant passer pour un potentiel client désirant changer ses fenêtres avec les aides associées. Pas de problème, «*on est RGE*», nous déclare Mickael Brulant. Alors que ce n'est plus le cas depuis le 16 novembre... Nous lui faisons remarquer que nous n'avons pas trouvé Expert menuiseries dans l'annuaire de France Rénov' recensant les professionnels RGE. Le dirigeant rétorque que sa société n'a effectivement plus sa qualification, mais qu'elle utilise celle d'un sous-traitant. Quand on lui demande qui interviendra sur le chantier, Mickael Brulant répond : «*Nos propres poseurs.*» Or, si une entreprise non-RGE peut sous-traiter un contrat à une autre qui est RGE, réglementairement, ce sont les salariés de cette dernière qui sont tenus d'effectuer les travaux. ♦

FORTES CHALEURS

Les mal-logés de l'été

Quand on parle de précarité énergétique, on pense souvent aux logements qui laissent entrer le froid et coûtent très cher à chauffer l'hiver. Mais l'été, avec les vagues de chaleur récurrentes, ils peuvent aussi se transformer en véritables étuves. — Par **FABRICE POULIQUEN**

Lorsque nous rencontrons Andrée, début mai, son appartement, situé au premier étage d'une barre d'immeuble du quartier des Escanaux, à Bagnols-sur-Cèze (30), ne semble pas sorti de l'hiver. C'est en tout cas ce à quoi l'on pense en voyant les cartons posés contre les murs de son salon. «*C'est tellement mal isolé ici que j'ai trouvé cette astuce pour lutter un peu mieux contre le froid*», raconte la retraitée de 71 ans qui a perdu la vue, en 2018, à la suite d'une maladie.

Tout autant que la froidure hivernale, Andrée redoute le thermomètre qui s'affole l'été, ce qui, désormais, arrive immanquablement dans cette ville du Gard. Son logement la protège bien mal des hautes températures. Toujours ce même défaut d'isolation, qui ne lui permet pas d'y conserver un environnement frais. Andrée nous montre aussi ses volets: «*Non seulement ils sont très difficiles à tirer, mais en plus ils sont en fer, un métal conducteur de chaleur. L'année dernière, j'ai relevé jusqu'à 35 °C dans mon salon*», indique la septuagénaire, qui presse Habitat du Gard, le bailleur social possédant la majeure partie des bâtiments du quartier, de réhabiliter le sien au plus vite.

Factures qui flambent et querelles de voisinage

«*Rien ne va chez Andrée*», glisse en sortant Alain Beauvais, président de l'antenne locale de l'association Droit au logement. Dans cette cité HLM qui est sortie de terre dans les années 1960 et où habitent près de 3 000 personnes, il a plein d'autres appartements «bouilloires» à nous faire visiter. «*Avec des murs fins comme du papier et des encadrements de fenêtres qui laissent passer les courants d'air*», détaille-t-il.

Les effets du réchauffement climatique vont se conjuguer avec le vieillissement de la population et l'urbanisation croissante

S'y ajoute l'humidité rongeant les logements, faute de système efficace de renouvellement de l'air. La chaleur est d'autant plus insupportable.»

C'est d'ailleurs le cas chez Alain Beauvais, qui réside également aux Escanaux. «*Ici, peu de gens ont les moyens de s'acheter des climatiseurs. Alors, on se rabat tous sur des ventilateurs, qui tournent à fond.*» Résultat, les factures d'électricité flambent, peut-être pas autant qu'en hiver, mais suffisamment pour ne pas passer inaperçues aux Escanaux, où le revenu médian s'élève à 7 300 € par an.

Cette précarité énergétique d'été peut être aussi source de tensions entre voisins, raconte Hassan, croisé au pied de son immeuble. «*Lors des canicules, les appartements exposés plein sud deviennent inhabitables. Leurs occupants passent alors la journée et une bonne partie de la nuit devant le hall. Forcément, il y a du bruit*», décrit-il.

Si le site des Escanaux est un cas d'école, c'est loin d'être le seul endroit où la précarité énergétique d'été est un fléau. De fait, 55 % des ménages français déclarent avoir souffert de l'excès de chaleur chez eux l'été dernier pendant au moins 24 heures, indique le Baromètre énergie-info 2020 du médiateur national de l'énergie. Sans surprise, cet inconfort s'avère plus marqué dans le quart sud-est du pays (65 %) et sur le pourtour méditerranéen (63 %). Il touche également plus particulièrement les locataires, ceux qui vivent en appartement (62 %) et les personnes âgées.

Juste un début ?

Météo-France s'attend à des vagues de chaleur deux fois plus fréquentes d'ici à 2050 qu'elles ne l'étaient entre 1976 et 2005 (deux années de canicule), mais aussi plus intenses et plus étendues. Les effets du réchauffement climatique





Les cités HLM des années 1960 cumulent tous les défauts: murs fins, fenêtres peu isolantes, volets en métal, absence de circulation d'air...

vont se conjuguer avec «le vieillissement de la population – les personnes âgées comptant parmi les plus fragiles face aux canicules –, et [avec] l'urbanisation croissante – le ressenti et les conséquences des très hautes températures étant exacerbées en ville», note Hélène Denise, chargée de plaidoyer à la Fondation Abbé Pierre.

Pour autant, l'adaptabilité de nos logements aux excès de chaleur passe encore trop souvent sous les radars, déplore la fondation dans un rapport de juin 2023. Certes, il y a la RE 2020, une nouvelle réglementation pour la construction neuve entrée en vigueur en 2022, qui impose aux bâtiments d'être en capacité de maintenir une température intérieure agréable l'été sans recourir à un système de climatisation. Toutefois, en ce qui concerne le parc existant, le cadre réglementaire et législatif reste largement insuffisant. Hélène Denise prend l'exemple du diagnostic de performance énergétique (DPE). «Il doit théoriquement proposer une évaluation du confort d'été du logement, mais à titre informatif seulement. Celle-ci n'entre pas dans le calcul qui >>>

MAPRIMERÉNOV' En lutte contre l'inconfort estival

Petite avancée: depuis le 1^{er} janvier, avec MaPrimeRénov', principale aide publique à la rénovation énergétique, il est possible d'obtenir un financement pour lutter contre l'inconfort d'été. C'était l'une des demandes de la Fondation Abbé Pierre. Mais cela se limite à la pose de brasseurs d'air fixes de plafond ou de protections solaires de parois vitrées (stores, volets, etc.). Surtout, ces primes ne sont octroyées que dans le cadre d'une rénovation d'ampleur

nécessitant d'entreprendre des travaux faisant gagner au moins deux classes au DPE. «Ce sont ainsi les chantiers les plus complexes et les plus coûteux et, de facto, ils sont encore très peu nombreux, indique Hélène Denise, chargée de plaidoyer à la fondation. Il faut également rendre ces subventions accessibles pour du "monogeste", c'est-à-dire l'installation seule de brasseurs d'air ou de protections solaires, afin de permettre à ceux qui en ont besoin de s'équiper rapidement.»



>>> détermine la note du bien, de A à G», regrette-t-elle. Pas de quoi inciter les bailleurs à faire du confort d'été leur cheval de bataille. «*Dans un contexte où les budgets travaux sont très serrés, on privilégie la sécurité des bâtiments (entretien des escaliers, des réseaux de gaz et d'eau)*, confirme Jérémie Serra, responsable communication de Habitat du Gard. *Vient ensuite la rénovation énergétique. Cependant, on met surtout l'accent sur les travaux permettant de réaliser des économies de chauffage; c'est ce que l'État et nos locataires nous demandent prioritairement.*» Mais on aurait tort de ne blâmer que les bailleurs sociaux. «*L'inadaptation de nos logements aux excès de chaleur est générale*, rappelle Jérôme Boissonade, codirecteur du Laboratoire architecture ville urbanisme et environnement (Lavue). *Elle concerne autant le parc privé que social, et autant les immeubles que les pavillons.*»

Bien utiles, en fait, les volets

Pour rafraîchir leur domicile, de plus en plus de Français s'équipent de climatiseurs (lire notre test p. 44). Une fausse bonne solution, estime Jérôme Boissonade (lire l'encadré p. 24). «*Mieux vaut s'appuyer au maximum sur les dispositifs passifs, qui améliorent le confort d'été sans consommer d'énergie*», insiste le chercheur. S'agissant des bâtiments déjà construits, la marge de manœuvre est néanmoins limitée. Difficile de changer l'orientation d'un bâtiment pour le protéger de l'ensoleillement, par exemple, ou encore de réaménager des appartements afin de les rendre traversants et de favoriser ainsi le renouvellement de l'air à la nuit tombée...

Il existe tout de même quelques pistes d'amélioration. «*On redécouvre les bienfaits des volets, que la production de masse de logements en France, à partir des années 1950, a très souvent supprimés, en raison de leur coût notamment*, précise Jérôme Boissonade. À la place, on a installé des roulants, qui offrent moins de latitude pour se protéger du soleil. Il n'est possible que de les monter ou de les descendre.» Et que dire des stores intérieurs... «*C'est à l'extérieur qu'il faut*

Le changement climatique ne remet pas seulement les volets au goût du jour. «*On redécouvre aussi l'importance de l'albédo [la part de rayonnements solaires qu'une surface est capable de repousser dans l'atmosphère, empêchant ainsi la chaleur d'entrer]*», souligne Benoît Quertier, architecte et chef de service patrimoine de Paris Habitat, bailleur social, en grimpant sur le toit plat d'un immeuble du 20^e arrondissement de Paris. La teinte du revêtement, d'un blanc éclatant, détonne avec celles des constructions voisines. Il a fait poser cette peinture avant l'été 2022, pour tester son pouvoir rafraîchissant sur les logements du dernier étage, où il fait toujours le plus chaud. Les surfaces sombres comme le bitume disposent d'un albédo proche de zéro. On avoisine les 100 avec la peinture réfléctrice que Paris Habitat s'est procurée auprès d'Enercool, parmi la petite dizaine d'entreprises à s'être lancées sur

contrer le rayon, souligne l'expert. *Une fois qu'il a traversé la fenêtre, il change de longueur d'onde et l'énergie qui lui est liée ne peut plus ressortir de la pièce.»*

Pour les murs, des matériaux à privilégier

Autre levier sur lequel agir: l'isolation. Elle doit à la fois lutter contre le froid l'hiver et la chaleur l'été. Pas si simple cependant de faire d'une pierre deux coups! «*L'été, c'est surtout le déphasage thermique qui importe, c'est-à-dire la durée que met la chaleur à traverser un mur*, poursuit Jérôme



ce que cela pourrait arriver si les climatiseurs devenaient la norme dans nos bâtiments», prévient Jacques Neirynck, auteur de *Le climatiseur contre le climat* (éd. Favre). De plus, les modèles dotés d'une unité extérieure chassent l'air chaud des habitations pour l'évacuer dehors. Or, ils contribuent ainsi à éléver la température locale

externe et, en ville, accentuent l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU)... que les ménages qui n'ont pas les moyens d'acheter ce type d'appareil subissent le plus.

CLIMATISEURS Un boom inquiétant

En France, la multiplication des vagues de chaleur fait proliférer les climatiseurs. En particulier dans les logements, où le taux d'équipement des foyers est passé de 14 % en 2016 à 25 % à l'été 2020, selon une enquête de l'Agence de la transition écologique (Ademe). Une tendance alarmante ? «*Les fluides frigorigènes utilisés dans*

les systèmes de climatisation participent fortement aux émissions de gaz à effet de serre», rappelle l'Ademe. Sans parler de leur consommation électrique, qui risque de mettre en tension la production nationale. «*Chez nous et, plus généralement, dans les pays de l'hémisphère Nord, on n'a pas de pics sur le réseau en été, mais*

Quand la peinture rafraîchit le logement

ce créneau en France. Ces produits peuvent faire chuter la température intérieure jusqu'à 6 °C, promet Maxime Claval, le fondateur d'Enercool. « C'est vrai pour les édifices à faible inertie, qui chauffent très vite en été, nuance Benoît Quertier. Typiquement, un supermarché ou un hangar. »

ne sont pas prévus dans l'immédiat, la peinture réfléchante peut constituer une excellente solution intermédiaire. » De son côté, Maxime Claval table sur son développement dans les années à venir. « Elle fonctionne aussi sur les toits en pente de maisons individuelles, note-t-il. De plus en plus

de particuliers s'y intéressent pour rafraîchir les chambres à l'étage et éviter le climatiseur. On se heurte parfois à des enjeux de préservation du patrimoine, mais un nombre croissant de communes adaptent leur plan local d'urbanisme pour l'autoriser. Voir la subventionnent. »

D'autres solutions à tester

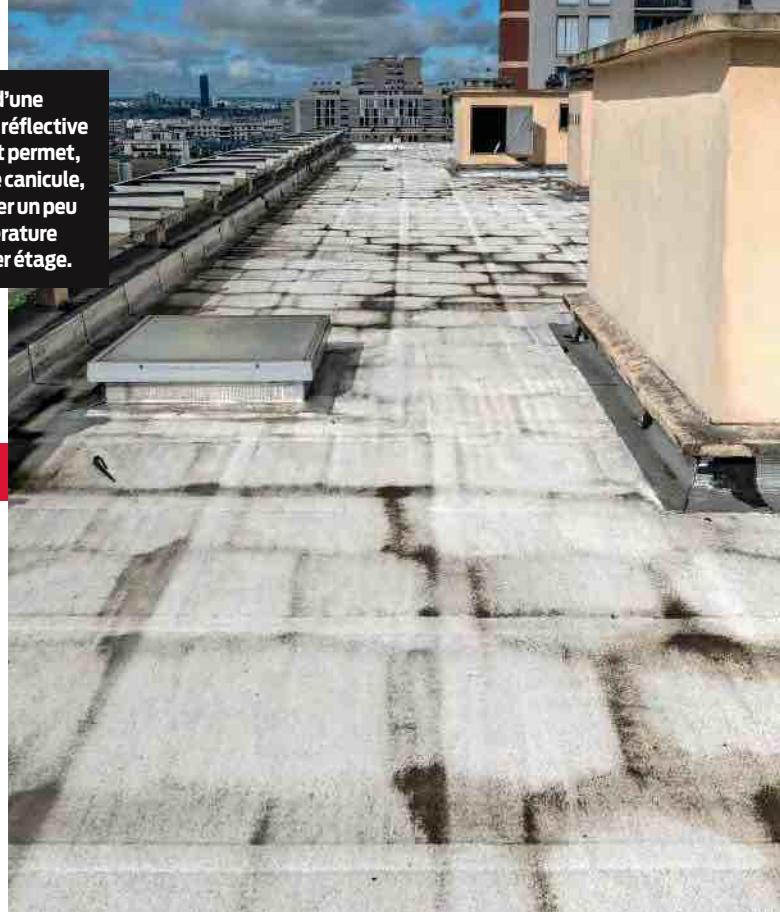
Au dernier étage de l'immeuble où il nous a emmenés, le gain thermique est moindre: « Il est de -2 °C par rapport au bâtiment voisin. Ce n'est pas rien. » Pour l'instant, Benoît Quertier ne prévoit pas d'étendre l'expérimentation. « Se pose la question de l'entretien », commence-t-il en pointant les taches d'humidité qui apparaissent déjà sur le toit et altèrent l'effet albédo. « Par ailleurs, la végétalisation des toits ou l'installation de panneaux solaires nous semblent plus profitables, indique Benoît Quertier. En revanche, pour les bâtiments où de tels aménagements

Boissonade. L'idéal? Que la chaleur du jour ne pénètre dans le logement que la nuit tombée, lorsque l'air est plus frais, et que cette fraîcheur nocturne soit, elle, restituée en journée dans l'habitat. » Des matériaux comme l'aggloméré, les briques creuses ou certains isolants affichent un déphasage trop faible: entre quatre et six heures pour les plus courants (laine de verre, polystyrène, polyuréthane...). En revanche, avec les panneaux de bois et de liège, on monte respectivement à 15 et 10 heures. Alban Charrier, directeur adjoint de l'Union sociale pour l'habitat, se veut optimiste. Les choses vont, pense-t-il, se mettre peu à peu en place. Du moins dans le parc social, qu'il représente. « Sur l'arc méditerranéen, plus aucune réhabilitation lourde d'un immeuble n'est effectuée sans chercher à améliorer aussi le confort d'été, que ce soit en sélectionnant les bons isolants ou en plaçant des protections solaires aux fenêtres », observe-t-il.

Du bon usage de l'isolant

Va-t-on assez loin? Jérôme Boissonade plaide, par exemple, pour des bâtiments à double peau, avec un espace entre les parois et une protection solaire repoussant les rayons. « Le but est de créer entre les deux une lame d'air, qui contribuerait à rafraîchir les logements », explique-t-il. Il attire également l'attention sur les édifices en pierre, nombreux dans le parc: « L'épaisseur de leurs murs offre déjà un déphasage intéressant l'été, annihilé quand on colle un isolant à l'intérieur, une erreur encore trop souvent commise. Concernant les maisons anciennes, on pourrait imaginer un système avec des panneaux

La pose d'une peinture réfléchante sur le toit permet, en cas de canicule, d'abaisser un peu la température au dernier étage.



X. POPY/REA

isolants que les occupants, le plus souvent propriétaires, déployeraient à l'approche de l'hiver et retireraient à la fin du printemps. » Ambitieux. Mais attention, « ces solutions se heurtent très vite à des questions de coût ou de préservation du patrimoine », nuancent Jérémie Serra et Alban Charrier. Sans parler de la gestion du risque incendie. Mal conçues, ces lames d'air entre les murs et l'isolant peuvent accélérer la propagation des flammes aux étages d'un immeuble... Aux Escanaux, on désespère de ne voir aucune amélioration venir, d'autant que le quartier fait partie du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Au total, 351 logements seront démolis pour être reconstruits ailleurs, potentiellement en périphérie de Bagnols. « Cette opération s'étale sur un paquet d'années, et elle en a déjà pris plusieurs de retard », fulmine Alain Beauvais. En attendant, cet été encore, les locataires n'auront d'autre choix que de faire tourner les ventilos. ♦

AÉROPORTS

Prudence avec les parkings low cost

Les tarifs des parcs de stationnement officiels des aéroports ayant flambé, de nouveaux acteurs privés en proposent de moins chers. Mais gare aux déconvenues !

— Par ÉLISA OUDIN



Pas de barrière automatique avec borne de paiement ni de lignes blanches au sol ou de fléchage de la circulation.

Juste un terrain vague plein d'ornières, clos par des «murs» en tôle. À l'entrée, une espèce de préfabriqué de chantier où sont encaissés les règlements. Bienvenue sur l'un de ces parkings low cost qui ont poussé comme des champignons dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour d'Orly (94). Celui-ci n'est, en outre, pas autorisé, contrairement à d'autres pratiquant les mêmes tarifs. Nous pénétrons dans la baraque pour y présenter notre réservation en ligne. Une fois cette formalité accomplie, nous pouvons ressortir. Et prendre place à bord d'une navette grise, légèrement cabossée, qui accueillera quatre ou cinq autres personnes, direction l'aéroport.

Qu'elles se nomment Parking Discount, ParkAirEco, Paris Park ou Fly Park Orly, il existe plusieurs dizaines d'aires de stationnement bon marché aux alentours. Licites ou non, toutes fonctionnent sur le même principe: une implantation hors de la zone aéroportuaire, des prix bas et un véhicule emmenant les clients jusqu'au terminal 1. À deux différences près: le niveau de qualité... et de risque.

Tarifs réduits... avec suppléments

Autour de Roissy-Charles-de-Gaulle (95 et 77), on retrouve ces infrastructures «alternatives» sous des noms proches.

De même qu'à proximité des pistes de Lyon-Saint-Exupéry (69), Toulouse-Blagnac (31), Nice-Côte d'Azur (06), Nantes-Atlantique (44), Bordeaux-Mérignac (33) et Beauvais-Tillé (60). À la clé, des rabais de 30 à 50% par rapport aux tarifs des parkings officiels. Sur le site Parkos, une semaine de stationnement (du 20 au 27 juillet 2024) coûte 168 € au parking P2 d'Orly, géré par Aéroports de Paris (ADP). À comparer avec les 60 € facturés par Park Voyage Orly, Master Park ou Prestige Auto Orly. Cependant, attention! «Certaines sociétés imposent parfois des suppléments sur place, sous divers prétextes: surbooking, jour férié, retard de l'usager ou réservation annulée par le site internet», indique un enquêteur de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). «Une somme de 50 € supplémentaires m'a été réclamée par un parking low cost situé à une dizaine de kilomètres de l'aéroport de Roissy pour stationner un jour férié, s'indigne

François V, du Nord-Pas-de-Calais. Ce n'était pas mentionné sur la plateforme de réservation. Mais, à 1 h 30 du départ de son vol, on n'a pas vraiment le choix.» Le plus souvent, ce sont les entreprises qui exploitent des installations sans agrément qui font payer ces suppléments.

Certaines sociétés en infraction

La loi oblige les particuliers et les sociétés à informer la mairie pour toute création d'aire de stationnement ouverte au public de plus de 10 places (art. R. 421-23 e du Code de l'urbanisme). Et, au-delà de 50 places, un permis d'aménager est requis (art. R. 421-19 j). Pour autant, des parkings sauvages ont vu le jour un peu partout. Et, s'ils affichent des prix très compétitifs, ils ne respectent pas toujours scrupuleusement la loi. «Les usagers ne risquent pas de sanction pénale pour le seul motif qu'ils utilisent les services d'un parking non déclaré, affirme Ingrid Attal, avocate





**Ne
donnez
pas vos
clés !**

spécialisée en droit automobile et vice-présidente de l'association 40 millions d'automobilistes.

Par contre, ils encourrent une contravention, voire l'enlèvement du véhicule si, et seulement si, celui-ci stationne sur le domaine public, à un endroit interdit ou gênant comme un bas-côté de la route.» Dans les faits, les parkings sauvages sont plutôt

Vous prenez toujours un risque en vous garant sur un parking sauvage

installés sur des terrains loués à des particuliers, et débordent assez rarement sur le domaine public.

Ces infrastructures illicites génèrent toutefois d'autres dérives. Travail dissimulé, exercice illégal du transport de personnes, pratiques commerciales trompeuses, non-respect des consignes de sécurité, destruction d'espaces naturels sensibles: ces irrégularités ont été repérées sur plusieurs parcs non autorisés. Les autorités ont notamment fait fermer deux d'entre eux, Parkev et Parking Soleil, sur les communes de Chilly-Mazarin et Wissous (91), en mai et septembre 2023. Ces établissements cumulaient la plupart des infractions citées. Néanmoins, l'un d'eux a redémarré son activité en mars dernier. Une décision du tribunal administratif, saisi d'un recours par la société gestionnaire,

a annulé l'arrêté de fermeture pour vice de procédure: c'était à la mairie, et non à la préfecture, de prendre la mesure.

Services parfois au rabais

Autorisés ou non, les parkings bon marché n'échappent pas aux récriminations: clauses de décharge de responsabilité noyées dans le contrat, impossibilité de joindre le service client en cas de litige, réponses impersonnelles aux courriers adressés, etc. Nombre de ces prestataires emploient par ailleurs (en soi, c'est légal) des travailleurs indépendants. Or, ces derniers ne disposent pas forcément de toutes les autorisations ou de l'expérience nécessaires. Ce serait le cas de certains chauffeurs de navettes, d'après des consommateurs mécontents qui ont saisi la justice. Enfin, si plusieurs sociétés prennent soin d'indiquer la souscription d'une assurance pour couvrir leur activité (comme le voiturier Blue Valet), beaucoup restent muettes sur la question. C'est d'autant plus dommageable que la plupart de ces structures font l'impasse sur l'état des lieux validé par les deux parties avant la restitution de la voiture. Et ce qu'il s'agisse de l'état de la carrosserie ou du nombre de kilomètres au compteur. En cas d'incident, il n'y a donc aucune preuve pour étayer une demande de réparation. Or, on ne compte plus les témoignages d'usagers affirmant avoir récupéré un véhicule sale, éraflé ou avec... des kilomètres supplémentaires! ♦



AVANT DE RÉSERVER

5 précautions indispensables

1 Évitez les sociétés qui réclament les clés du véhicule (hors voituriers).

Moins par crainte de vol ou de perte que pour ce que cela révèle sur les conditions de stationnement. Dans les parkings les mieux organisés, le client a un numéro de place. Et, une fois garée, sa voiture ne bouge plus. vous n'avez donc pas besoin de laisser un trousseau. À l'inverse, les entreprises les moins sérieuses tassent les autos les unes à côté des autres par ordre d'arrivée et sans emplacement fixe. Ce qui peut les obliger à les déplacer pour parquer ou dégager un autre véhicule.

2 Renseignez-vous pour savoir si un état des lieux, avec schéma

ou photos, est bien prévu avant la remise du véhicule. Faites confirmer l'information par écrit et excluez les opérateurs qui donnent des réponses négatives ou évasives.

3 Ne vous fiez pas aux mesures de protection, citées sur les sites

de réservation en ligne (équipe de gardiennage, maître-chien...). Tous les prestataires se vantent de niveaux de sécurité élevés.

4 Lisez les avis rédigés par les clients sur Internet. Ils peuvent compléter vos critères de sélection.

5 Sollicitez les mairies des localités où sont installés les parkings. Elles possèdent en général des informations sur les sociétés gestionnaires.

TÉLÉPHONIE

Les prélevements continuent

Des consommateurs découvrent, à la mort de leurs parents, que ces derniers payaient depuis des années pour un service de téléphonie qu'on leur avait fait souscrire abusivement.

— Par CYRIL BROSSET

En décembre 2022, le grand-père de Marie-Pierre décède. En se plongeant dans les papiers de son parent, la jeune femme s'aperçoit que celui-ci disposait de deux contrats de téléphonie fixe: l'un chez Orange, l'autre auprès d'une société dont elle n'a jamais entendu parler: MonaTel. «*Au début, je transférais les factures au notaire pour qu'il les règle. J'ai commencé à me poser des questions quand Orange a clôturé la ligne et alors que MonaTel non seulement ne donnait pas suite à mes courriers de résiliation, mais en plus continuait à expédier des factures avec des montants différents, comme si le téléphone était toujours utilisé.*»

Faute de pouvoir joindre un interlocuteur, Marie-Pierre finit par demander à la banque de bloquer les prélevements et alerte l'association locale UFC-Que Choisir de Salon-deProvence-Arles (13), qui parvient à les faire stopper. À l'instar de Marie-Pierre, des neveux, enfants ou petits-enfants découvrent, en examinant les documents administratifs de leurs

aïeux, des abonnements à des opérateurs téléphoniques inconnus. MonaTel est le nom qui revient le plus souvent, mais d'autres comme Resofix, Etélécom ou One Two Tel apparaissent aussi. Tous déclarent avoir eu du mal à mettre un terme à ces contrats.

10 ans de procédure

Ces sociétés, qui sont toutes installées en Gironde, avaient défrayé la chronique il y a une dizaine d'années pour avoir démarché par téléphone des personnes âgées, dont certaines étaient sous tutelle ou atteintes de la maladie d'Alzheimer. Afin de leur faire signer des mandats de présélection les autorisant à prendre la main sur la facturation de leurs communications téléphoniques, ils les appâtaient avec des tarifs très bas, gardant sous silence la présence de frais cachés. Certains télémécénages allaient même jusqu'à se faire passer pour l'opérateur historique France Télécom, dans le but de gagner leur confiance.

CONSEILS

Assainissez les comptes de vos aînés

Si vous découvrez, sur le compte d'un de vos aïeux, des prélevements d'un opérateur téléphonique suspect:

Envoyez à la société concernée un courrier de résiliation en recommandé avec accusé de réception.

Demandez à la banque de stopper les ponctions si elle ne répond pas ou si vous ne parvenez pas à trouver ses coordonnées.

Tentez, auprès de l'établissement financier, de recouvrer les sommes versées dans les 13 derniers mois (art. L. 133-24 du Code monétaire et financier). Au-delà, il vous sera difficile de les récupérer, sauf à prouver en justice la pratique commerciale trompeuse ou l'abus de faiblesse

En 2014, à l'issue d'investigations menées par la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) de Bordeaux (33), une procédure judiciaire a été ouverte, au cours de laquelle 15 personnes ont été mises en examen. Les gendarmes ont découvert une organisation tentaculaire où des solutions clés en main étaient proposées dans le cadre d'escroqueries à la présélection. Selon nos informations, l'enquête vient seulement d'être clôturée. Un procès devrait se tenir, mais pas avant 18 mois. Certaines des sociétés incriminées ont été fermées et des suspects, empêchés de gérer une entreprise de téléphonie, mais visiblement d'autres sont toujours en activité. Résultat, 7, 8 voire 10 ans après avoir été abusées, des personnes âgées continuent à se faire extorquer de l'argent en toute discrétion. «*Les prélevements duraient au moins depuis 2017, s'indigne Marie-Pierre. À raison de 10 à 40 € par mois, mon grand-père s'est fait voler plusieurs milliers d'euros.*» Malheureusement, il n'est pas le seul. ♦



SYLVIE SERPRIX



Les **tests** du mois

30 | GALETTES ET STEAKS VÉGÉTAUX

Meilleurs pour la planète et pour les animaux, les substituts à la viande sont-ils sains et savoureux ?

35 | RÉPULSIFS ANTIMOUSTIQUES

38 | VIDÉOPROJECTEURS

39 | CRÈMES SOLAIRES

42 | POMMEAUX DE DOUCHE

44 | CLIMATISEURS MOBILES

47 | TESTÉ AILLEURS

98 produits
achetés,
11 laboratoires
sollicités,
180 246 €
investis pour guider
vos choix vers
une consommation
responsable.

NOTRE EXPERTISE

LES PRODUITS CHOISIS

Tous les produits que nous analysons sont achetés anonymement dans le commerce, en plusieurs exemplaires selon les besoins. Nous les payons comme vous le feriez vous-même.

NOS ESSAIS COMPARATIFS

Nous testons tous les articles à partir d'un protocole établi par les ingénieurs de notre service essais comparatifs, dans des laboratoires indépendants et qualifiés, en partenariat avec nos homologues européens. Les références sont évaluées selon leur aptitude à la fonction, leur ergonomie et leur sécurité.

AUCUNE PUBLICITÉ N'EST ACCEPTÉE

Les résultats de nos tests et les informations que nous publions ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire, à l'exception de « La Note Que Choisir », délivrée et contrôlée par le Bureau Veritas Certification.

LES DISTINCTIONS

Les produits accompagnés de ces logos se distinguent des autres.



LE MIEUX NOTÉ

C'est le meilleur article de la sélection, tous critères confondus, sauf le prix qui n'est pas pris en considération dans la note globale.



BON CHOIX Sans être le meilleur de la sélection, c'est un bon produit qui mérite votre attention.



QUALITÉ / PRIX La référence présente le meilleur compromis entre qualité et prix.



MOINS IMPACTANT Aucun produit n'est irréprochable, mais celui-ci s'avère plus écoresponsable que les autres, tout en affichant de bonnes performances.



À ÉVITER Disqualifié ! Les résultats de nos tests nous amènent à déconseiller l'achat du produit.

STEAKS VÉGÉTAUX

Meilleurs que la viande ?

Remplacer la viande par des substituts végétaux est préférable pour la planète et pour les animaux. Mais ces produits sont-ils vraiment sains et savoureux ?

— Par **ELSA ABDOUN** avec **LEA GIRARD**

La viande n'a plus la cote: 39 % des Français disent vouloir en manger moins, d'après un sondage paru l'année dernière. Logique, car au-delà même de la question du sort réservé aux animaux de ferme, sa production est responsable de près de 10 % des émissions de gaz à effet de serre dans notre pays, et de 8 % de la consommation d'eau dans le monde. Elle constitue également l'une des principales sources de perte de biodiversité, notamment à cause des centaines de millions d'hectares de monocultures arrosées de pesticides nécessaires à l'alimentation des bêtes. Sur le plan de la santé humaine, ce n'est pas mieux: les Français ingèrent 125 grammes de viande rouge et de charcuterie par jour en moyenne, soit bien plus que le maximum recommandé par les autorités de santé. Un tel apport favorise maladies cardiovasculaires, diabète et cancers. Enfin, il y a toujours le risque d'émergence d'une nouvelle pandémie dans les élevages... Reste qu'il n'est pas si simple de remplacer steak, côte de porc ou cordon-bleu, cuits chacun en 10 minutes chrono, quand on en a toujours fait la pièce principale de ses repas !

Afin de se faciliter la vie, des consommateurs se tournent vers des substituts tout prêts: de même forme qu'un steak haché, voire d'un goût et d'un aspect très proches pour certains, ils n'exigent eux aussi que quelques minutes à la poêle, tout en promettant de préserver les animaux, la planète, la santé et le plaisir gustatif. Mais qu'en est-il réellement ? Sur les deux premiers critères, leur avantage ne fait aucun doute – selon une récente analyse de la littérature scientifique, les émissions de CO₂, l'usage des terres et la consommation d'eau générés par ces produits seraient quatre fois inférieurs, en moyenne, à ceux liés à

la même quantité de viande. Mais la question est moins facilement tranchée en ce qui concerne la santé et le goût. En effet, selon les recettes, la réponse peut fortement varier. Nous avons donc réalisé une analyse détaillée des apports nutritionnels et des listes d'ingrédients de 20 références disponibles sur le marché, puis nous les avons soumises à une dégustation à l'aveugle.

FIBRES ET ACIDES GRAS AVANTAGE AU VÉGÉTAL

Une large majorité de Français manque de fibres tout en avalant trop d'acides gras saturés (les «mauvaises graisses», qui sont essentiellement apportées par le beurre, le fromage, la charcuterie et la viande). Dans notre pays, ces deux déséquilibres comptent parmi les principaux facteurs de risque de maladies cardiovasculaires et de cancers. Bon point pour les alternatives végétales à la viande: d'après nos calculs, elles contiennent moitié moins d'acides gras saturés qu'un steak haché ou qu'une côte de porc... même si elles en comportent plus que du blanc de poulet. Et, en ce qui concerne les fibres, elles fournissent en moyenne 15 % des apports quotidiens recommandés, alors que l'on n'en trouve aucune dans la viande. Attention, cependant ! Ces teneurs varient beaucoup d'un produit à l'autre (lire aussi le tableau p. 33).

SEL ET PROTÉINES LA VIANDE L'EMPORTE

L'excès de sel est suspecté de favoriser les cancers de l'estomac et de provoquer tous les ans, en France, plusieurs dizaines de milliers de morts par accident vasculaire. Les substituts végétaux de notre sélection en renferment en





moyenne 1 gramme, ce qui représente 20 % des maximums recommandés par jour par l'Organisation mondiale de la santé pour un adulte. C'est beaucoup. Si l'on n'abuse pas de la sauce, la viande (hors charcuterie, panure, friture...) s'en sort mieux. Côté protéines, les aliments testés en apportent en moyenne un bon tiers de moins que la viande. Qu'on se rassure toutefois: le risque d'en manquer est plutôt faible en France, même chez les végétariens. De plus, les teneurs sont très variables entre les références, et certaines en procurent des quantités très élevées.

FER, ZINC ET B12 APPORTS À SURVEILLER

Le fer, le zinc et la vitamine B12 sont des micronutriments indispensables au bon fonctionnement de l'organisme, dont la viande et le poisson constituent une source importante. Malheureusement, dans notre essai comparatif, seul un produit se révèle à la fois riche en fer et en vitamine B12 (nous n'avons pas analysé le zinc, mais de précédentes études suggèrent qu'on le trouve en quantités très limitées dans les substituts végétaux). Donc si vous ne mangez que très peu de viande ou de poisson (moins de trois fois par semaine pour l'ensemble), il vous faudra consommer très régulièrement d'autres denrées animales (produits laitiers, mais aussi œufs ou fruits de mer), ainsi que des végétaux riches en fer tels que des légumineuses, des céréales complètes et des fruits à coque (amandes, noix...). «*Si non, des compléments alimentaires pourraient s'avérer nécessaires*», précise François Mariotti, chercheur en nutrition, qui officie notamment comme expert à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).

GALETTES, STEAKS De quoi parle-t-on ?

Deux catégories de substituts végétaux à la viande existent. D'un côté, ceux qui cherchent à en imiter le goût et l'aspect, telles les références copiant les steaks hachés, souvent présentées sous la dénomination «steak» ou «burger».

De l'autre, de simples galettes aux formats et saveurs variés. Ces deux sortes de produits n'affichent pas du tout les mêmes recettes, mais se rejoignent dans leur ambition de remplacer la viande, place pour place, au centre de l'assiette.



COMPOSITION DES PRODUITS PAS TOUJOURS ULTRATRANSFORMÉS

Amidon modifié, arômes, protéines réhydratées... la liste des ingrédients est parfois peu ragoûtante au rayon des substituts ! Notre analyse révèle cependant que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, tous ne sont pas ultratransformés, loin de là. En particulier du côté des galettes, qui ne cherchent pas à imiter la viande: on trouve plusieurs recettes à base de légumineuses, céréales complètes et légumes tout à fait correctes, voire franchement irréprochables.

>>>

>>> **SANTÉ** QUI GAGNE LE MATCH ?

Finalement, pour notre santé, vaut-il mieux manger des galettes ou de la viande rouge ? «Si elles sont équilibrées et pas ultratransformées, il est préférable de consommer les premières», affirme sans hésitation François Mariotti. Quid du remplacement de tout type de viande de son alimentation, y compris la volaille, par ces produits ? «La réponse est dans ce cas moins évidente, mais il n'est pas impossible que ce soit bon pour la santé, si la volaille est remplacée par des galettes de très bonne qualité, et que l'alimentation s'avère, par ailleurs, suffisamment variée et équilibrée pour éviter toute carence», poursuit ce spécialiste.

GOÛT PARFOIS TRÈS APPRÉCIÉ

Si l'on en croit notre jury de dégustation, les steaks végétaux sont loin de tous ressembler au haché de bœuf qu'ils prétendent imiter, même si certains (tels Beyond Meat et Heura) se sont montrés très convaincants. Quoi qu'il en soit, c'est une galette, n'imitant pas la viande, qui a obtenu la meilleure note lors des dégustations à l'aveugle.

PRIX DEUX FOIS PLUS CHER QUE LE BŒUF

Ces produits sont vendus en moyenne deux fois plus cher qu'un steak haché de bœuf premier prix. Ce qui s'explique en partie par le fait que 82 % des subventions européennes à l'agriculture bénéficient aux éleveurs, si l'on en croit une étude de chercheurs anglo-néerlandais publiée en avril. Ces derniers concluaient, comme plusieurs ONG et le groupe des conseillers scientifiques de l'Union européenne, à la nécessité de rediriger les aides communautaires vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

FAIT MAISON LE MEILLEUR CHOIX SUR TOUS LES PLANS

Pour réaliser des économies, mais aussi pour trouver plus de plaisir dans l'assiette et prendre toujours plus soin de la planète et de sa santé, mieux vaut des plats végétariens faits maison. Il suffit de mélanger des céréales complètes avec des légumineuses, et d'y adjoindre ce que l'on souhaite, parmi légumes, fruits, sauces, graines, etc. Ce n'est pas aussi sorcier qu'on pourrait l'imaginer. Couscous aux pois chiches, chili végétarien, nouilles sautées au tofu, salade de haricots blancs, dhal de lentilles corail ou encore soupe de pois cassés accompagnée de pain complet... de très nombreuses recettes rapides et savoureuses sont disponibles sur Internet et dans des livres. ♦

**COMMENT NOUS AVONS PROCÉDÉ**

Nous avons analysé en laboratoire la teneur en divers nutriments et micronutriments de 22 substituts végétaux (deux ne figurent pas dans le tableau; l'un sera sa recette a changé depuis, l'autre car sa vente a entre-temps été stoppée). Nous les avons aussi fait déguster à l'aveugle par deux jurys d'environ 60 personnes (l'un pour

les steaks, l'autre pour les galettes). Enfin, nous avons examiné la liste des ingrédients. La note finale prend en compte à 40 % les apports nutritionnels, à 40 % la composition et à 20 % la qualité organoleptique, avec un demi-point de bonus pour les produits bios. Les prix indiqués sont ceux relevés en moyenne, sur toute la France, en mai 2024.



20 GALETTES ET STEAKS VÉGÉTAUX

QUALITÉ NUTRITIONNELLE

	Matières grasses	Acides gras saturés	Sel	Fer	Fibres	Protéines	APPRÉCIATION		COMPOSITION		DÉGUSTATION		APPRÉCIATION GLOBALE		Prix	Ajout vitamine B12	Type
							Appréciation	Composition	Dégustation	Appréciation globale	Note sur 20	€/kg					
1 BIOCOOP GALETTES MEXICAINES HARICOT ROUGE, EMMENTAL & CUMIN	■	★	■	★	★★★	★★	★	★★★	★★★	★★★	14,9	★★	19,75	Galette	-		
2 SOJASUN GALETTES SOJA & BLÉ TOMATE, BASILIC, MOZZARELLA	★	★★	■	★★	★★	★★	★★	★★★	★	★★	★★★	14,4	★★	14,50	Galette	-	
3 CÉRÉAL BIO LES GALETTES BOULGOUR DE RIZ & LENTILLES, PETITS LÉGUMES & ÉPICES COLOMBO	★★	★★★	■	★	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★	14,3	★★	15,50	Galette	-	
4 CARREFOUR SENSATION GALETTES ÉPINARDS, POIS, EMMENTAL	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★★	★★	14,3	★★	16,95	Galette	-	
5 BJORG À TABLE! GALETTES À POËLER CÉRÉALES LENTILLES & CURRY	★★	★★	★	■	★★	★★	★★	★★★	★	★★★	★	14,1	★★	11,20	Galette	-	
6 LESIEUR MES GALETTES DE POIS CHICHES, RIZ, TOMATES, BASILIC & HUILE D'OLIVE	★★	★★★	■	★	★★	★★	★	★★	★	★★★	★	14,1	★★	14,25	Galette	-	
7 HARI&CO GALETTES DE LENTILLES VERTES COURGETTE-MENTHE	★	★★★	■	★	★★★	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★	14	★★	22,88	Galette	-	
8 UBON & VÉGÉTARIEN GALETTES AUX CÉRÉALES BOULGOUR, POIS CHICHES ET LÉGUMES DU SOLEIL	★★	★★★	★	■	★★	★★	★	★★★	★★	★★	★★	14	★★	18,25	Galette	-	
9 HARI&CO L'ORIGINAL VÉGÉTAL	■	★★	■	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	★	13,5	★★	25,82	Steak	-	
10 GARDEN GOURMET CARRÉ GOURMAND TOMATES ET MOZZARELLA	★★	★★	■	■	★	★★	★★	★★	★	★★	★★	13,4	★★	16,75	Galette	-	
11 CÉRÉAL BIO CŒUR DE BURGER L'ORIGINAL SOJA, OIGNON & BLÉ	★★	★★★	■■	★	★★	★★★	★★★	★★★	★	★★	★	13,4	★★	21,94	Steak	-	
12 TOQUE DU CHEF (LIDL) 2 GALETTES SOJA, TOMATE, BASILIC	★	★★★	■	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★	★★	13,3	★★	13,60	Galette	-	
13 SOY LE BON STEAK	■	★★	■	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	★★	13,2	★★	22,17	Steak	-	
14 GARDEN GOURMET SENSATIONAL PAVÉ CRU NATURE SOJA	★	★	■	★★★	★★	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★	12,9	★★	20,09	Steak	-	
15 NAT&VIE (E.LECLERC) 2 PALETS SOJA BLÉ PERSIL ET POIVRE	★	★★★	■	★	★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	★	12,8	★★	16,60	Steak	-	
16 HEURA BURGERS NATURES	★	★	■	★★★	★	★★★	★★★	★★★	★★	★	★★	12,5	★★	20,48	Steak	●	
17 LEGAULOIS BURGERS DE SOJA VÉGÉTAL	★	★★★	■	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★	★	★★	12	★	13,95	Steak	-	
18 ACCRO 2 HACHÉS 100 % VÉGÉTAL	■	★★	■	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★	★	★★	11,8	★	19,25	Steak	●	
19 AUCHAN HACHÉ BLÉ & POIS	★	★★★	■	★	★★	★★★	★★★	★★★	★	★	★	11,7	★	14,89	Steak	-	
20 HAPPYVORE 2 STEAKS VÉGÉTAUX & GOURMANDS	■	★★★	■	★	★★	★★★	★★★	★★★	★	★	★★	10,9	★	19,95	Steak	-	

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais ● oui -non

Biocoop GALETTES MEXICAINES 19,75 €/kg 14,9/20 | **

Un tiers de céréales (quinoa, maïs), un tiers de légumineuses (haricots rouges, pois chiches, soja), et un peu d'huile, de fromage, de légumes et d'aromates : une recette simple, donc, mais aussi labellisée bio et qui a plutôt convaincu à la dégustation. Ce produit reste cependant relativement gras et salé (d'où son Nutri-Score C).



Hari&Co L'ORIGINAL VÉGÉTAL 25,82 €/kg 13,5/20 | **

Voici un produit qui présente un équilibre nutritionnel très correct (un Nutri-Score entre A et B selon que l'on tient compte de l'étiquetage ou de nos analyses, et un taux de fer non négligeable), ainsi qu'une liste d'ingrédients bios parmi les moins rebutantes de la catégorie des steaks végétaux. Il a cependant peu convaincu à la dégustation.



BEYOND MEAT L'as de l'imitation

Cette référence n'est, hélas, pas dans le tableau, car la recette a un peu changé depuis nos tests. Notons que notre jury classait sa précédente version première pour la ressemblance avec un steak haché, mais parmi les dernières sur la composition, avec 11 marqueurs d'ultratransformation sur 18 ingrédients (la nouvelle recette ne fait pas beaucoup mieux).



OGM, PHYTO-ŒSTROGENES

Faut-il avoir peur du soja ?

Le soja est a priori formidable. Très riche en protéines et en fibres (comme toutes les légumineuses), il entre dans la composition de nombreux produits végétariens ou végétaliens (alternatives à la viande, au lait, aux yaourts, à la crème...). Mais il souffre d'une bien mauvaise réputation.

Premier motif de suspicion : son possible statut d'OGM (auquel la majorité des consommateurs sont opposés)... même si c'est le soja importé pour nourrir le bétail qui est, en général, issu de variétés génétiquement modifiées et provenant du Brésil, pas celui des substituts végétaux consommés par les humains. Pour preuve, sur les huit produits testés qui en contiennent, six en utilisent du bio ou cultivé en France, ce qui garantit l'absence d'OGM. Les deux autres (Garden Gourmet et Toque du chef) n'indiquent pas la nature OGM du soja qu'ils intègrent, ce qui signifie que s'il y en a, c'est à un taux extrêmement faible (moins de 0,9%). Nos précédentes enquêtes sur des laits végétaux (lire QC n° 627) et des desserts végétaliens au chocolat

Ces cinq références à base de soja contiennent des isoflavones.

et aux fruits rouges (lire QC n° 613) montraient, elles, une absence totale d'OGM parmi les huit références au soja analysées.

Deuxième problème associé à cet aliment :

les isoflavones. Ces molécules, plus ou moins présentes selon la manière dont le soja est préparé, semblent pouvoir interagir avec le système hormonal humain (d'où leur qualificatif de «phyto-œstrogènes»), ce qui fait craindre à certains experts que la consommation importante de cette légumineuse n'ait des conséquences délétères. C'est en particulier le cas à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), qui recommande, en attendant d'en savoir plus, d'éviter de donner du soja aux enfants de moins de trois ans et de ne pas manger plus d'un produit à base de soja par jour si on est une femme enceinte ou allaitante.

Une recommandation contestée.

«Les études épidémiologiques sur la consommation alimentaire de soja ne montrent pas de risque», réagit Sébastien Demange, médecin et membre du conseil scientifique de l'Observatoire national des alimentations végétales (Onav),

une association. «Dans le monde, la plupart des agences sanitaires et sociétés savantes ne proposent pas de restriction à la consommation de soja, contrairement à la France», poursuit-il. Reste qu'il est possible de végétaliser son alimentation tout en limitant cette légumineuse. Des dizaines d'autres sont disponibles, et beaucoup d'entre elles entrent dans les recettes de substituts à la viande. D'ailleurs, la plupart de ceux qui apparaissent en tête de notre classement n'en comportent pas. ♦



NOS ANALYSES

Nous avons analysé les taux d'isoflavones dans les huit substituts végétaux de notre sélection intégrant du soja. Résultat : trois n'en contiennent pas, ou presque, tandis que le plus riche (la référence Soy) en apporte 46 mg par portion, soit autant que la dose maximale quotidienne établie en 2005 par l'Afssa (devenue l'Anses) pour une personne de 46 kg. Cette dose étant variable selon le poids (elle est fixée à 1 mg par kilo corporel), mieux vaut peut-être, par précaution, ne pas dépasser une demi-galette de soja par jour chez les enfants, et une portion complète chez les adultes.



ANTIMOUSTIQUES

Avec les moustiquaires et les mesures antiprolifération, les répulsifs sont devenus indispensables pour éviter les piqûres. Notre test et nos conseils pour y voir clair.

— Par **ANNE-SOPHIE STAMANE**
avec **GABRIELLE THÉRY**



Luttez contre le tigre

Branle-bas de combat contre le moustique tigre, alias *Aedes albopictus* ! Ce printemps, les réunions publiques se sont multipliées partout en France, sous le patronage des agences régionales de santé (ARS). Objectif: enrôler la population dans la traque à ce nabot noir et blanc – il fait 4 mm grand max – qui a colonisé l'ensemble du territoire. Sa progression, fulgurante depuis 2010, est surveillée de près, car cet insecte, aussi minus soit-il, est susceptible de véhiculer et de nous transmettre, entre autres, le virus de la dengue, responsable de fortes fièvres et de flambées épidémiques aux Antilles.

Un réel pouvoir de nuisance

Les habitants de Clermont-Ferrand (63), venus en nombre, ce jeudi 23 mai, sur invitation de la mairie, au centre sportif Édith-Tavert, n'ont pas vraiment le risque de maladie en tête. À raison. Pour l'instant, la stratégie – enquêter sur chaque cas de dengue, le plus souvent importé des Antilles, et démoustiquer la zone où vit la personne malade si nécessaire – porte ses fruits, explique Gilles Bidet, dépêché par l'ARS. Il n'y a pas d'épidémie, même si tout foyer potentiel a intérêt à être surveillé comme le lait sur le feu. Néanmoins, le tigre est bel et bien là. Et, sans être contaminant, son pouvoir de nuisance est réel: plusieurs personnes,

dans le public, témoignent ne plus pouvoir mettre le nez dans leur jardin sans se faire aussitôt piquer. Certaines, à bout, envisagent carrément de déménager. D'autres se demandent si l'interdiction d'employer des pesticides sur les espaces verts n'a pas favorisé sa prolifération en ville... Une femme, qui souhaite aborder le sujet lors de la fête des voisins, pointe les récupérateurs d'eau: «*Je suis pour, mais les gens doivent les couvrir!*»

La chasse aux eaux stagnantes

Frédéric Caray, expert de la Fredon, un réseau spécialisé dans la préservation du végétal également mobilisé contre le moustique tigre, approuve. L'assistance attend ses explications et ses conseils avec impatience. Les questions fusent avant même la fin de son exposé. Il fait circuler un rouleau de toile quadrillée façon moustiquaire: «*Il faut utiliser ce type de tissu pour recouvrir les réservoirs, en le fixant bien serré avec un tendeur.*»

Sans surprise, il incite à faire la chasse aux «*gîtes larvaires*», ces réserves d'eau stagnante où les femelles moustiques déposent leurs œufs. De 80 à 90% des

lieux de ponte se trouvent chez les particuliers. Un bouchon de bouteille rempli de quelques millimètres d'eau de pluie leur suffit ! Dès lors, arrosoirs, bâches, coupelles de pots de fleurs, jouets d'extérieur, cendriers, pieds de parasol, creux d'arbre ou de roche... doivent être vidés au minimum tous les quatre ou cinq jours, rangés sous abri quand c'est possible, voire jetés si nécessaire. Côté piscines, en revanche, comme l'eau du bassin est régulièrement brassée, pas besoin de les contrôler.

«*J'ai une terrasse sur plots, lance un homme. Comment me débarrasser de l'eau qu'il y a en dessous?*» Frédéric Caray évoque un système de mèches drainantes, à privilégier aussi pour les toits-terrasses. Interrogé sur l'efficacité des pièges à moustiques, il douche tous les espoirs de l'assemblée en une phrase: «*Cela ne peut être qu'un complément, et ne constitue qu'une réponse de second rang.*» Quant à «*gazer Clermont*», comme le suggère à demi-mot un participant, il n'en est, bien évidemment, pas question.

«*La démoustication est uniquement destinée à empêcher la circulation virale. Si Lyon (69) a été davantage traitée, c'est parce qu'il y a eu plus de cas de dengue*», souligne Gilles Bidet, de l'ARS. Bref, pas de solution miracle. Tout repose sur la mobilisation sans relâche des uns et des autres. En dernier recours, le répulsif fait partie de l'arsenal disponible. ♦

**Sous les terrasses,
privilégiez les mèches
drainantes**

Moustik.O

ZONES À HAUTS RISQUES

7,99 €

18/20 | ★★

C'est LE produit à emporter sous les tropiques. Avec 50 % de DEET, la substance la plus efficace contre les moustiques, vous êtes durablement protégé: en laboratoire, pas une seule tentative de piqûre au bout de 10 h ! Attention, même si l'emballage prétend que l'on peut appliquer le Moustik.O sur la peau des petits, le DEET irrite les yeux et la bouche. Mieux vaut le réserver aux plus de 12 ans.

**Puressentiel ANTI-PIQUE**

ZONES TROPICALES

16,90 €

14,7/20 | ★★

Ce lait répulsif a su repousser nos moustiques voraces. La substance active étant très concentrée et la pulvérisation, généreuse, il faut suivre le mode d'emploi à la lettre. Pour les enfants, n'en appliquez pas plus d'une fois par jour, en évitant les mains et le visage à cause du risque d'ingestion. De format « roll-on », l'autre produit de la marque, plus compact, fournit une protection comparable.

**Comme Avant**

AU BEURRE DE MURUMURU

19,90 €

10,9/20 | ★

La protection ne dure que quatre heures, mais on ne nous en promettait pas plus. Ce roll-on constitue une véritable option écologique: composé de trois ingrédients, il protège tout le monde dès six mois, y compris les femmes qui allaitent, et il est conditionné sans plastique. Solide, il évite les projections au moment de l'application. Pour autant, il ne faut pas en mettre sur les mains et le visage des plus jeunes.

**20 RÉPULSIFS ANTIMOUSTIQUES**

	EFFICACITÉ RÉPULSIVE ⁽¹⁾	Durée de protection déclarée	Durée de protection mesurée	APPRÉCIATION	TOXICITÉ	UTILISABLE DÈS L'ÂGE DE (selon l'emballage)	ÉTIQUETAGE	APPRECIATION GLOBALE	Note sur 20	PRIX	Volume	ml	Substances actives	Pour zones tropicales	Allergènes déclarés	Format
													h	h		
1	MOUSTIK.O ZONES À HAUTS RISQUES	8	10 h 30	★★★	★★	2 ans	★★	18	★★★	7,99	100	50 % DEET + 1,9 % Lavandin oil	●	●	Spray	
2	PURESSENTIEL ANTI-PIQUE ZONES TROPICALES	7	10	★★★	★	6 mois	★	14,7	★★	16,90	75	36 % Cymbopogon winterianus oil	●	-	Lait	
3	PURESSENTIEL ANTI-PIQUE BÉBÉ ROLLER	6 h 30	9 h 15	★★★	★	6 mois	★★	14,1	★★	10,90	30	30 % Eucalyptus citriodora oil	-	●	Roll-on	
4	MARIE ROSE SPRAY HAUTE PROTECTION ZONES TROPICALES	6	4 h 53	★	★★	2 ans	★★	12,7	★★	7,59	100	20,6 % icaridine	●	-	Spray	
5	PARANIX SPÉCIAL ENFANTS	8	3	★	★★★	3 mois	★★	12,2	★★	6,30	90	33,6 % Eucalyptus citriodora oil	●	●	Spray	
6	MOUSTICARE SPRAY PEAU FAMILLE	6	2 h 38	■	★★★	6 mois	★★★	11,1	★	14,90	125	20 % Eucalyptus citriodora oil	●	● ⁽²⁾	Spray	
7	COMME AVANT RÉPULSIF MOUSTIQUE SOLIDE AU BEURRE DE MURUMURU ⁽³⁾	4	4	★	★★	6 mois	★★	10,9	★	19,90	80 g	20 % Cymbopogon winterianus oil	-	-	Roll-on	
8	INSECT ÉCRAN FAMILLES	6 ⁽⁴⁾	1 h 53	■	★★★	2 ans	★★	9,5	★	6,95	100	20 % icaridine	-	-	Spray	
9	MARIE ROSE RÉPULSIF & APAISANT 6 H PROTECTION FAMILLE	6	1 h 30	■	★★★	3 ans	★★★	9,5	★	6,95	100	20 % IR3535	●	●	Spray	
10	AUTAN MULTI-INSECTES	6	1	■	★★	2 ans	★★	7,6	■	8,69	100	16,24 % icaridine	-	-	Aérosol	
11	CINQ SUR CINQ FAMILLE SPRAY	5 ⁽⁵⁾	0 h 53	■■	★★★	6 mois	★★★	7,5	■	8,99	100	20 % IR3535	-	●	Spray	
12	ARIES BAUME RÉPULSIF CUTANÉ	4	1 h 08	■■	★★	6 mois	★★★	7,2	■	10,95	50	10 % Eucalyptus citriodora oil	-	-	Lait	
13	PRANARÔM PRANABB ROLLER ANTI-MOUSTIQUE	7	1	■■	★★	6 mois	★★★	7,1	■	8,01	30	8,5 % Eucalyptus citriodora oil	-	●	Roll-on	
14	MARIE ROSE RÉPULSIF & APAISANT 7 H HUILES ESSENTIELLES	7	0 h 30	■■	★★★	3 ans	★★★	7	■	8,59	100	8,3 % Eucalyptus citriodora oil + 0,12 % Lavandula angustifolia oil	-	-	Aérosol	
15	INSECT ÉCRAN ACTIF VÉGÉTAL ROLL-ON	5 ⁽⁵⁾	1 h 38	■	★	6 mois	★★★	6,7	■	7,75	50	20 % Eucalyptus citriodora oil	-	●	Roll-on	
16	BODYGUARD ANTIMOUSTIQUE PARFUMÉ BÉBÉ	8	0 h 30	■■	★★★	3 mois	★★	6,5	■	12,90	100	20 % IR3535	●	-	Spray	
17	PARASIDOSE LAIT ZONES TEMPÉRÉES	7	0 h 38	■■	★★★	Naissance	★★	6,4	■	7,68	100	10 % IR3535	-	-	Spray	
18	MUSTELA ANTI-MOUSTIQUE BÉBÉ	8	0 h 30	■■	★★★	2 mois	★★	6	■	10,99	100	10 % IR3535	-	-	Spray	
19	APAISYL PEAUX SENSIBLES	8	0 h 30	■■	★★★	6 mois	★★	6	■	9,90	90	10 % IR3535	-	-	Spray	
20	CINQ SUR CINQ FAMILLE STICK	8	0 h 30	■■	★★	6 mois	★★★	5,4	■	9,15	20	+ 19,6 % IR3535 + 10 % Eucalyptus citriodora oil	-	-	Stick	

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais ●:oui -:non

(1) Contre le moustique tigre. (2) Nom de l'allergène non précisé. (3) Il existe une version avec une autre cire. (4) 12 heures si 2 applications. (5) 10 heures si 2 applications.

CONSEILS

Dehors comme dedans, prenez les devants

EN INTÉRIEUR

La moustiquaire Il s'agit du meilleur rempart contre les femelles moustiques assoiffées de sang. On peut en équiper les fenêtres et/ou les fixer au-dessus des lits, en veillant à ce qu'elles ne soient pas abîmées et qu'elles touchent bien le sol.

La raquette électrique Les plus alertes apprécieront peut-être de jouer avec...

Le ventilateur ou le climatiseur

Les moustiques détestent le vent et les courants d'air. Le ventilateur permet non seulement de lutter

contre la chaleur, mais aussi d'éviter de se faire piquer. Quant à la clim, le froid qu'elle génère maintient les insectes à distance. Cependant, en plus de ne pas être écologique, elle peut incommoder certains.

Les bombes insecticides Elles se montrent efficaces si l'on suit le mode d'emploi. Les diffuseurs (à poser ou à brancher) protègent aussi des piqûres. Toutefois, on ne s'en servira que quelques jours ou semaines, car il n'est pas recommandé d'en respirer en continu. À utiliser pendant les vacances, par exemple, quand on ne peut pas emporter les moustiquaires.

EN EXTÉRIEUR

Dans le jardin ou en terrasse

Faire brûler des spirales ou des bougies dédiées peut littéralement sauver un repas ou une soirée d'été. Nos tests ont montré qu'elles savaient repousser les moustiques. Si vous optez pour un piège



à CO₂ ou mimant les effluves corporels, placez-le à distance. Ils fonctionnent, mais à choisir entre l'original et la copie, la femelle ne s'y trompera pas et foncera se ravitailler sur un épiderme humain.

En sortie Porter des vêtements amples et couvrants est impératif. Pour protéger les zones du corps qui restent nues (mains, cou, pieds, visage, etc.), le répulsif devient incontournable. Dans le cas où vous utilisez une crème solaire, veillez à l'appliquer 20 à 30 minutes avant l'antimoustique. Ne lésinez pas sur les quantités si vous souhaitez être tranquille plusieurs heures. Les produits à base de DEET restent les plus dissuasifs. Et on fera d'une pierre deux coups car ils permettent aussi d'éloigner les tiques. Mais ils ne sont pas conseillés pour les plus jeunes sous nos latitudes, dégradent le plastique et peuvent être irritants.

Au retour Une douche vous débarrassera à la fois du répulsif et des odeurs de transpiration dont raffolent les moustiques. Évitez aussi de vous parfumer, car cela les attire.

À ÉVITER

Les bracelets n'ont aucune action répulsive.

Géranium, lavande, citronnelle ne rivalisent pas avec les effluves de la peau humaine.

Les ultrasons Qu'ils soient émis par des smartphones ou des gadgets divers, ils laissent les moustiques indifférents, selon les résultats de nos tests. Idem pour les dispositifs à ultraviolets et les LED.



COMMENT NOUS AVONS PROCÉDÉ

Nous avons sélectionné 20 répulsifs corporels indiqués pour les enfants (en spray, lait, aérosol, roll-on, stick).

Efficacité répulsive Au vu de la prolifération du moustique tigre, les conditions de notre test sont délibérément beaucoup plus sévères que la norme actuelle. Nos essais ont été réalisés en laboratoire avec 150 femelles tigres affamées en cage, dans une pièce chauffée à 28 °C et affichant 80 % d'humidité (climat tropical). Quatre personnes ont exposé un bras enduit de répulsif pendant 3 minutes

toutes les 30 minutes, durant 10 heures ou jusqu'au moment où survenait la seconde piqûre.

Toxicité Les substances actives de ces répulsifs sont des biocides qui présentent des niveaux variables de nocivité. Nous avons évalué la toxicité immédiate de ces molécules (irritations, difficultés respiratoires, convulsions, etc.) et celle à long terme (risque cancérogène, reprotoxicité...).

G. DUBUS/ISTOCK; M. FINET/NICE MATIN-MAXPPP

6 produits
à la loupe

La plupart des modèles à focale standard testés sont performants, et certains même, plutôt abordables.

VIDÉOPROJECTEURS

— Par **CAMILLE GRUHIER** avec **NEIL MCPHERSON**

BenQ TK860

1600 € 14,20 | ★★

Le BenQ TK860 s'installe aisément. Sa télécommande rétroéclairée facilite l'accès aux menus et aux réglages dans l'obscurité. Il offre une excellente qualité d'image en 4K, avec de la netteté, un bon contraste et des couleurs naturelles. La consommation électrique est élevée (302 W mesurés, 215 W en mode éco), le niveau sonore aussi. Comprend trois entrées HDMI, le *lens shift* et la correction trapézoïdale⁽¹⁾.



0,8-9,1 m

Epson EH-TW6150

1000 € 13,2/20 | ★★

La qualité d'image est bonne, malgré un léger manque de netteté et des noirs un brin voilés. Les experts seront heureux de pouvoir accéder à de nombreux réglages avancés. Bien dessinée, la télécommande dispose de boutons repérables même dans le noir. La consommation électrique de cet Epson s'avère assez forte (257 W) et il fait un peu de bruit. Au menu : deux entrées HDMI, *lens shift* et correction trapézoïdale⁽¹⁾.



1,2-14,8 m

Epson CO-FH01

600 € 12,5/20 | ★★

L'installation de ce modèle Epson est facilitée par une documentation très claire. Toutefois, sa télécommande reste indispensable pour de nombreux réglages (ne la perdez pas !). Les images s'affichent nettement et en couleurs naturelles, mais on souhaiterait parfois plus de contraste. Le niveau sonore et la consommation électrique (234 W mesurés et 179 W en mode éco) sont assez importants. Intègre une entrée HDMI et la correction trapézoïdale⁽¹⁾.



0,9-10,4 m

ViewSonic X1-4K

1500 € 13,9/20 | ★★

Ce modèle un peu particulier est doté d'une matrice Full HD, qui se déplace rapidement pour tromper l'œil et créer de la fausse 4K. Un artifice réussi, avec des images nettes et bien contrastées, mais l'effet arc-en-ciel créé par la roue chromatique est perceptible. Si on entend fonctionner l'appareil, le bruit émis est acceptable. Comporte deux entrées HDMI, le wifi, le Bluetooth, le *lens shift* et la correction trapézoïdale⁽¹⁾.



1,5- 5 m

Acer H6542BDK

550 € 12,9/20 | ★★

Ne comptez pas trop sur la notice d'installation de cette référence, assez confuse. Heureusement, ses menus sont clairs et, une fois en réglés, contraste et couleurs se révèlent corrects – bien que l'image soit un peu terne dans certaines scènes. Attention, l'effet arc-en-ciel, stroboscopique, est prononcé (mais tout le monde n'y est pas sensible). Avec deux entrées HDMI et la correction trapézoïdale verticale⁽¹⁾.



1,1 -10 m

Xgimi MOGO 2 PRO

600 € 10,8/20 | ★

Compact et léger, ce vidéoprojecteur se montre silencieux et peu énergivore (48 W). D'une définition correcte et avec des couleurs satisfaisantes (quelques aberrations chromatiques), l'image est d'une qualité acceptable, mais souffre d'un contraste exagéré. Attention aux menus fouillis, au mode d'emploi médiocre et aux réglages confus, qui compliquent l'installation. Dispose d'une entrée HDMI, du Bluetooth, du wifi et de la correction trapézoïdale⁽¹⁾.



1,6 m au minimum

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen
■ médiocre ■■ mauvais

Qualité d'image Facilité d'utilisation Consommation électrique
Bruit Distance de projection recommandée

(1) Le *lens shift* et la correction trapézoïdale sont deux technologies permettant d'obtenir une image non déformée au mur.

CRÈMES SOLAIRES

50 ET 50+

Des résultats globalement satisfaisants pour ces crèmes, qui ne doivent pas être réservées aux séances de bronzage.

— Par **FABIENNE MALEYSSON** avec **GAËLLE LANDRY**

À la plage... et ailleurs

Un bon résultat pour une référence à l'un de nos essais comparatifs ne signifie jamais que tous les produits de la marque sont recommandables. Ce principe, qui désarçonne parfois nos lecteurs, se vérifie régulièrement. C'est encore le cas ici avec Decathlon. Alors que sa crème d'indice 30 arrivait en tête de notre test l'été dernier, la 50+ analysée cette année ne protège pas suffisamment des UVA. Or, ces rayons solaires sont tout aussi nocifs que les UVB, voire davantage: facteurs tout comme eux de cancers de la peau, ils ne provoquent, en revanche, pas de coups de soleil. On peut ainsi se croire protégé alors qu'il n'en est rien. Ces résultats concernant la crème Decathlon nous ont toutefois peu étonnés. C'est la seule de la sélection qui soit uniquement formulée à base de filtre minéral,



en l'occurrence du dioxyde de titane. Or, on sait qu'il est techniquement compliqué d'atteindre un SPF de 50+ avec ces barrières physiques... Encore la marque sportive tient-elle ses promesses sur les UVB; Bioderma, elle, échoue sur les deux tableaux. Sa crème correspond plutôt à un indice de 30, alors qu'elle en revendique un de 50+ et que, destinée aux plus jeunes, elle devrait assurer une protection maximale. L'Organisation mondiale de la santé le rappelle: «Une exposition excessive au soleil chez les enfants et les adolescents contribue à la survenue d'un cancer de la peau à l'âge adulte.»

POUDRES ET STICKS Des protections convaincantes ?

Parfois, on a besoin de ne protéger que le visage, même en été. Certaines marques proposent des miniformats très pratiques, associés à des textures inédites. Les performances ne sont, hélas, pas toujours au rendez-vous. Ainsi, ce pinceau qui délivre de la poudre, de marque



Hawaiian Tropic, revendique un SPF de 30 mais n'atteint même pas 15 ! Sans compter la difficulté d'usage... Le stick Les petits prodiges visage & lèvres tient, lui, ses promesses de très haute protection (50+). Toutefois, ce format solide demande de la

concentration pour une application homogène. Son tube en carton, peu polluant, est un atout indéniable.

Les cancers de la peau en forte hausse

Si cette période de la vie constitue une fenêtre de vulnérabilité particulière, se prémunir des rayons UV reste une nécessité pour tout le monde, car ils représentent le principal facteur de risque de cancers de la peau. Et ceux-ci accusent une hausse vertigineuse ces dernières décennies ! Chez les hommes en particulier, le nombre de cas de mélanomes (un des types de cette maladie, avec les carcinomes) a été multiplié par cinq depuis 1990. Est-ce un hasard ? Un sondage mené en 2023 par la Fédération des entreprises de la beauté montrait que, parmi la gent masculine, 46 % des répondants estimaient pouvoir se passer de crème solaire parce qu'ils n'en avaient «pas vraiment besoin». Autre enseignement de ce sondage: alors que, pour les personnes interrogées, s'en enduire au bord de la mer ou d'une piscine est devenu un réflexe bien ancré, seuls un peu plus des deux tiers en utilisent au jardin ou sur une terrasse. Manifestement, l'idée qu'il ne faut se protéger que lorsqu'on se fait bronzer sciemment est encore trop répandue... Or, pendant une randonnée, une visite touristique, une sortie à vélo, un match de tennis, une séance de

>>> jardinage ou un apéritif entre amis, on est potentiellement tout aussi exposé. Au risque de cancer, mais également de vieillissement cutané. Rides, taches, veinules devenues apparentes, perte d'élasticité: toutes ces marques qui apparaissent avec le temps seraient dues à 90% aux rayons solaires, d'après la Société française de dermatologie.

La meilleure protection ? Éviter de s'exposer entre 12 et 16 heures, garder un haut et un chapeau, et rester à l'ombre. Mais cela ne suffit pas, la crème solaire s'avère indispensable en complément. Malheureusement, selon le même sondage, non seulement les hommes, mais aussi les jeunes (25-34 ans), rechignent à en utiliser. Les trois principales motivations qu'invoquent ces rétifs au tartinage: l'impact des ingrédients sur la santé, leurs conséquences sur l'environnement et le prix. Sur ce dernier plan, comme bien souvent, notre test montre que les différences sont marquées – ici, un écart de 1 à plus de 10 entre les extrêmes –, et qu'il n'est pas nécessaire de se ruiner pour bénéficier d'un produit efficace. Des références comme celles d'Action (Zenova) ou de Carrefour (Science), sans être excellentes, remplissent leur office.

De nombreuses personnes renoncent à se protéger. À tort !

rechignent à en utiliser. Les trois principales motivations qu'invoquent ces rétifs au tartinage: l'impact des ingrédients sur la santé, leurs conséquences sur l'environnement et le prix. Sur ce dernier plan, comme bien souvent, notre test montre que les différences sont marquées – ici, un écart de 1 à plus de 10 entre les extrêmes –, et qu'il n'est pas nécessaire de se ruiner pour bénéficier d'un produit efficace. Des références comme celles d'Action (Zenova) ou de Carrefour (Science), sans être excellentes, remplissent leur office.

sauf de se ruiner pour bénéficier d'un produit efficace. Des références comme celles d'Action (Zenova) ou de Carrefour (Science), sans être excellentes, remplissent leur office.

Difficile de préserver à la fois la santé et l'océan

Côté substances indésirables, le bilan est globalement satisfaisant, n'était, dans quatre références, la présence de nanoparticules dont l'innocuité reste à démontrer et, chez Yves Rocher, celle d'un filtre solaire organique, l'homosalate. Ce dernier est sur la sellette en tant que perturbateur endocrinien potentiel, et le Comité scientifique européen pour la sécurité des consommateurs se montre très circonspect à son sujet. Bruxelles a donc décidé d'en limiter la concentration autorisée et de le réserver aux produits pour le visage. Mais l'interdiction pour le corps ne sera effective qu'en 2025. On s'étonne que des marques emploient encore cet ingrédient soupçonné d'effets nocifs – tant sur les utilisateurs que sur les milieux aquatiques, ce qui rejoue une des autres préoccupations de ceux qui se passent de crème solaire. De fait, l'homosalate comme l'octocrylène, la benzophénone ou d'autres substances aux noms imprononçables présentent diverses conséquences néfastes pour l'environnement.

Si les fabricants de cosmétiques se défendent d'abîmer les coraux en invoquant la responsabilité, établie, du réchauffement climatique, la pollution par les filtres demeure bel et bien un cofacteur dans le blanchissement des récifs. Surtout, les autres animaux et les végétaux marins souffrent eux aussi de l'exposition à certaines substances, d'autant qu'elles s'avèrent souvent peu biodégradables et ont tendance à s'accumuler. Difficile de protéger à la fois sa santé et celle de la planète... D'autant que la multiplication des allégations infondées et des labels autoproclamés sur le respect des océans n'aide pas à y voir plus clair. ♦

L'AVIS DE L'EXPERTE

GAËLLE LANDRY

Notre spécialiste cosmétiques



“Vers une méthode plus éthique”

« La méthode officielle (Iso) de détermination du facteur de protection solaire utilise des volontaires qui reçoivent des rayonnements UV sur la peau du dos, provoquant de légers coups de soleil. Pas très éthique, mais fiable. Heureusement, depuis plusieurs années, les experts ont développé des alternatives qui ont moins recours à l'individu, tout en

s'avérant aussi efficaces. C'est le cas de la technique dite "hybride", qui combine des essais *in vivo* et *in vitro* sans induire d'érythème chez le sujet testé. Cette méthode, que nous employons depuis déjà deux ans, est pressentie pour remplacer l'Iso, laquelle demeure la référence en cas d'échec à notre test (nous recommandons alors avec la méthode officielle). »

Respire CRÈME SOLAIRE

PROTECTRICE 50

19,90 €

14,7/20 | ★★



Bonnes performances de protection, qualités cosmétiques appréciées de notre panel, composition respectant la santé des utilisateurs: cette crème donne satisfaction sur ces critères essentiels. Dommage que son marketing – elle se présente comme « naturelle » – soit contredit par les faits: des filtres 100 % chimiques, dont un très toxique pour le milieu aquatique. Et l'on déplore les 16 % de produit restant au fond du flacon.



Mustela SPRAY SOLAIRE

HAUTE PROTECTION 50

16,90 €

14,4/20 | ★★



Protection efficace contre les UV, utilisation agréable, absence d'ingrédients indésirables... que demander de plus ? Un moindre impact sur l'environnement ! C'est le cas ici, avec une formule à la nocivité relativement limitée pour les organismes marins – même si les crèmes solaires sont toujours polluantes –, un flacon en plastique recyclé et sans suremballage, ainsi qu'une faible perte de produit en fin de bouteille.





De 6,49 €
à 39 €



25 CRÈMES SOLAIRES INDICES 50 ET 50+

	PROTECTION	ENVIRONNEMENT	APPÉCIATION GLOBALE	PRIX AU LITRE	Conditionnement	Note sur 20												
						UVB	UVA	APPÉCIATION	COSMÉTIQUES	COMPOSITION*	ÉTIQUETAGE	Emballage						
1	RESPIRE CRÈME SOLAIRE PROTECTRICE 50	★★★ ★★	★★	★★	-	★★	■	■■	■	■	■	14,7	★★	19,90	199	Pompe		
2	MUSTELA SPRAY SOLAIRE HAUTE PROTECTION 50	★★★ ★★	★★	★★	-	★★	★★	★★	★★	★	★	★	14,4	★★	16,90	85	Spray	
3	AVÈNE SPRAY ENFANT 50+	★★★ ★★	★★	★★	(1)	★★	★	★	★	■	■	■	14,4	★★	14,90	75	Spray	
4	BIOETHERM WATERLOVER HYDRATING SUN MILK 50+	★★★ ★★	★★	★★★	-	★★	★	★	★	■	■	■	14,4	★★	17	85	Tube	
5	SVR LAIT SUN SECURE SANS PARFUM 50+	★★★ ★★	★★	★★	-	★★★	★★	★★	★★	■	★	★	14,2	★★	21,40	86	Tube	
6	AVÈNE INTENSE PROTECT 50+	★★★ ★★	★★	★★	-	★★★	★★	★★	★★	★	★	★	14,1	★★	16	107	Tube	
7	BIOLANE CRÈME SOLAIRE BÉBÉ 50	★★★ ★★	★★	★★	-	★★	★★	★★	★★	★	★	★	★	14	★★	13,90	111	Bout.
8	GARNIER AMBRE SOLAIRE ENFANT SENSITIVE EXPERT+ BRUME 50+	★★★ ★★	★★	★★	-	★★	★	■	■■	■	■	■	13,9	★★	13,17	88	Aérosol	
9	ZENOVA (ACTION) KIDS SUN MILK SENSITIVE 50+	★★★ ★	★★	★★	-	★★★	★★	★★	★★	■	■	■	■	13,5	★★	6,79	34	Tube
10	HEMA KIDS SUN SPRAY 50+	★★★ ★	★★	★★	-	★★	★★	★★	★★	■	■	■	■	13,5	★★	9,50	48	Spray
11	LA ROSÉE LAIT SOLAIRE À L'HUILE D'ABRICOT BIO 50+	★★★ ★	★★	★★	-	★★	★	■	■	★	★	★	★	13,4	★★	21,90	146	Tube
12	A-DERMA PROTECT KIDS 50+	★★★ ★★	★★	★★	(1)	■	★	★	■	■	■	■	■	13,1	★★	15,92	80	Spray
13	MIXA SOLAIRE PEAU SENSIBLE DERMOKIDS PROTECT 50+	★★★ ★	★★	★★	-	★★	★	★★	★★	■	■	■	■	13,1	★★	10,45	60	Tube
14	RITUALS INVISIBLE SUN PROTECTION MILKY SPRAY 50	★★★ ★	★★	★★	(2)	★★	★★	★★★	★★★	■■	■	■	■	13,1	★★	18,90	95	Aérosol
15	LA ROCHE-POSAY ANTHELIOS DERMOPEDIATRICS 50+ LAIT BÉBÉ	★★★ ★	★★	★★	-	★★	■■	■■	■■	■■	■■	■■	■■	13,1	★★	13,82	276	Pompe
16	VICHY CAPITAL SOLEIL SPRAY FLUIDE ENFANTS PROTECTION CELLULAIRE 50+	★★★ ★	★★	★★	-	★★★	★★	★★★	★★	■■	■■	■■	■■	12,9	★★	14,34	72	Spray
17	NIVEA SUN KIDS CRÈME MINÉRALE 50+ ●	★★★ ★	★★	★	(3) (4)	★★★	■	■	■	■	■	■	■	12,7	★★	8,90	178	Tube
18	LANCASTER SUN SENSITIVE KIDS 50+	★★★ ★	★★	★★	-	★★	★	★★	★★	■■	■■	■■	■■	12,6	★★	39	260	Spray
19	LOVEA KIDS SPRAY HYDRATANT 50+	★★★ ★★	★★	★★	(2)	★★★	★	★	★	★	★	★	★	12,3	★★	13	87	Spray
20	SCIENCE (CARREFOUR) SUN PROTECT KIDS 50+	★★★ ★	★★	★★	-	★★★	★	★	★	■■	■■	■■	■■	12,2	★★	6,49	26	Pistolet
21	EUCERIN SENSITIVE PROTECT KIDS SUN SPRAY 50+	★★★ ★	★★	★★	-	★★	★	■	■	■■	■■	■■	■■	12,1	★★	14,90	75	Spray
22	NIVEA SUN KIDS PROTECT & HYDRATE 5IN1 50+	★★★ ★	★★	★★	(6)	■■	★	■	■	■	■	■	■	12	★	12,90	65	Spray
23	YVES ROCHER SOLAIRE PEAU PARFAITE LAIT-EN-SPRAY 50+	★★★ ★★	★★	★★	(5)	★★★	★★	★	★	■	■	■	■	10	★	24,90	166	Spray
24	DECATHLON SOLAIRE SUN MINERAL ROLL ON ENFANTS 50+ ●	★★★ ■■	■	★	(3)	★★	■	■■	■■	★★★	★★★	★★	★★	6,2	■	10	200	Bille
25	BIODERMA PHOTODERM PEDIATRICS SPRAY 50+	■■ ■■	■■	★★	-	★★	★★	★★★	★★★	■	★	★	★	3	■■	17,90	90	Spray

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen
■ médiocre ■■ mauvais

*-: absence d'ingrédients indésirables et d'allergènes. (1) Methylene bis-Benzotriazolyl Tetramethylbutylphenol [nano]. (2) Allergènes.
(3) Titanium dioxide [nano]. (4) Zinc oxide [nano]. (5) Homosalate. (6) Phenoxyethanol. ● Filtres exclusivement ou en partie minéraux.

POMMEAUX DE DOUCHE

Un simple changement de pommeau peut épargner des centaines de litres d'eau. Nous en avons acheté 14, mais testé seulement 13, car l'un d'eux fuyait trop.

Économisez l'eau !

— Par ANNE-SOPHIE STAMANE avec GABRIELLE THÉRY

Contribuer à la préservation de l'environnement au quotidien relève souvent du casse-tête. Mais parfois, c'est simple comme le remplacement d'un pommeau de douche ! Choisir la bonne référence peut en effet vous faire économiser plusieurs centaines de litres par mois, selon la composition du foyer. De quoi alléger les factures d'eau et d'énergie, mais aussi la pression sur la ressource, mise à mal par le réchauffement climatique. Actuellement, en France, la consommation moyenne d'eau s'élève à 148 litres par jour et par personne.

Vérifiez votre débit

Comment savoir si vous avez intérêt à changer votre pommeau ? Avant de vous précipiter en magasin, regardez au préalable la pression de votre arrivée d'eau, à l'aide d'un manomètre ou à l'occasion de l'intervention d'un plombier. La valeur idéale est de 3 bars. Au-delà, le débit est trop élevé et occasionnera des dépenses inutiles. Il faudra alors envisager de poser un réducteur après votre compteur. Une fois ce point réglé, faites couler l'eau de la douche dans un seau pendant 10 secondes, montez en main, puis mesurez le volume récupéré avec un récipient gradué (si le seau ne l'est pas). Multipliez par 6 la valeur obtenue pour établir le débit en litre par minute. Au-delà de 12, votre installation gaspille de l'eau, passez à l'action !

Ne vous fiez pas trop aux emballages

Ne vous fiez pas sur le premier pommeau venu. Notre test révèle de grandes disparités entre des produits en apparence similaires. Ni la marque ni les prix ne constituent des repères fiables ; celui qui a décroché la deuxième meilleure note de notre comparatif se vend à 2,99 € chez Ikea... Quant aux indications portées sur les emballages, n'en tenez pas trop compte. Si, pour les pommeaux qui trustent la tête du classement, les chiffres donnés s'avèrent assez proches de la réalité, ce n'est pas le cas de ceux pointant en fin de tableau : la consommation réelle est souvent supérieure à celle annoncée. Le pommeau Hydراo arbore, lui, une sorte d'étiquette énergie (gradation de A à D), mais elle ne correspond à aucune norme

en vigueur. Ikea renvoie à un *Unified Water Label* : sûrement une bonne idée, sauf que la consommation affichée sur le packaging diffère de celle mentionnée sur le site ! En rayon, des fabricants revendent des économies d'eau en pourcentage. À défaut de précisions sur les conditions pour obtenir une telle baisse, prenez leurs promesses avec des pincettes. In fine, nous regrettons que les constructeurs ne facilitent pas la tâche des personnes souhaitant adopter des écogestes.

Notons tout de même que les pommeaux les plus sobres sont équipés d'un réducteur de débit, qui freine la pression de l'eau quand elle est trop élevée, et réduit donc logiquement la consommation. Un bouton d'arrêt d'eau sera bien utile à ceux qui ne disposent que d'un mélangeur. Il leur permettra de retrouver la bonne température après s'être savonné, sans avoir à refaire les réglages. Enfin, une fois son choix effectué, ne reste plus qu'à mettre en pratique ses bonnes résolutions... Les pommeaux qui changent de couleur tous les 10 litres encouragent à limiter le temps passé sous l'eau chaude, mais un sablier ou tout simplement la durée d'une chanson constituent des indicateurs valables. Les plus engagés – et les moins frileux – d'entre vous se laveront au gant mouillé avant de passer à la douche, n'utilisant l'eau que pour se rincer. ♦



COMMENT NOUS AVONS PROCÉDÉ

Nous avons acheté

14 pommeaux (ou douchettes) en magasins spécialisés ou de bricolage essentiellement, et les avons envoyés au laboratoire, où ils ont été raccordés à une arrivée d'eau. Le critère principal était le débit (l/min) en sortie de pommeau, à deux niveaux de pression : 1,5 et 3 bars.

Il devait être à la fois faible et constant, quelle que soit la pression initiale.

Nous avons vérifié que les pommeaux rinçaient efficacement un shampoing, en mesurant la conductivité de l'eau toutes les 30 s. pendant 2 min. La facilité de nettoyage du calcaire et la qualité de construction ont également été évaluées.



14 POMMEAUX DE DOUCHE

	DÉBIT	Écart avec débit annoncé l/min	APPRÉCIATION	RINÇAGE	DÉTARTRAGE	QUALITÉ DE CONSTRUCTION	APPÉRIATION GLOBALE Note sur 20	PRIX €	Nombre de jets	Pays d'origine	
1 HYDRAO ALOÉ	5,7	★★	★★★	★★	★★	★★★	16,4	★★★	79,90	3	Chine
2 IKEA LILLREVET RÉF.: 303.426.29	6,7	★★★	★★★	★	★★	★★★	15,1	★★	2,99	1	Chine
3 GOODHOME (CASTORAMA) CAVALLY	5,4	■	★★★	★	★★	★★★	14,2	★★	11,90	1	Chine
4 GROHE RAINSHOWER 130 SMARTACTIVE	9,8	★★★	★★	★★	★★★	★★	14,1	★★	90	3	Allemagne
5 SENSEA (LEROY MERLIN) BACATA	11,3	★★★	★★	★★	★★	★★★	13,3	★★	11,90	1	Chine
6 EDOUARD ROUSSEAU EKOGEST	8,3	■■	★★	★	★★	★★	13,1	★★	29,90	3	n. c.
7 LIVARNO HOME (LIDL) IAN 425991_2301	7,6	■■	★★	■	★★	★★★	12,9	★★	3,99	5	n. c.
8 IDEAL STANDARD IDEALRAIN EVO JET	9,6	■■	★	★★	★★	★★★	12,7	★★	71	3	Europe
9 THERMALSPA HELISSEO	8,1	■■	★★	★	★	★	11,8	★	14,90	1	n. c.
10 HANSGROHE PULSIFY SELECT S 105 RELAXATION	13	★	★	★	★★★	★★★	11,6	★	50	3	Allemagne
11 GROHE TEMPESTA COSMOPOLITAN 100	18,4	★★	■	★★	★★★	★★★	10,3	★	45	2	Allemagne
12 HANSGROHE RAINFINITY 130 3JET	19,6	■■	■■	★★	★★★	★★★	8,3	★	90	3	France
13 CARREFOUR HOME DOUCHETTE HO178636	22,8	■■	■■	★★	★★	★★★	7,5	■	11,59	1	Chine
14 NAKRI (CASTORAMA/BRICO DÉPÔT)								Déclassé	2	1	Chine

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais n. c.: non communiqué

Hydrao ALOÉ

79,90 €

16,4/20 | ★★★

Même sans le réducteur de débit, livré d'office, la consommation reste maîtrisée à 9 l/min, déjà une bonne performance. Avec, c'est carrément 5,7 l/min. Le rinçage de cheveux longs n'en pâtit pas puisqu'il ne prend pas plus de temps qu'avec une douchette crachant jusqu'à trois fois plus d'eau. Un système de couleurs paramétrable incite à limiter la durée de la douche.



LE MIEUX NOTE

LE MIEUX NOTE

LE MIEUX NOTE

LE MIEUX NOTE

Ikea LILLREVET

2,99 €

15,1/20 | ★★

Équipée d'un joint régulateur de débit, la douchette Ikea fournit invariablement 6,7 l/min, à 1,5 bar comme à 3, et rince correctement. Certes, elle ne propose qu'un type de jet et le design n'est pas son point fort, mais à ce prix, il s'agit d'un basique simple et efficace. Enfin, les picots souples suffisent à débarrasser le pommeau de ses éventuels dépôts de calcaire.



QUALITÉ / PRIX

QUALITÉ / PRIX

Nakri (Castorama/Brico Dépôt)

2 €

Disqualifié

annoncé en dessous de 10 l/min et vendu à un prix modique, ce pommeau n'a pas pu être évalué selon nos critères. Les deux exemplaires achetés fuyaient tellement que nous les avons jugés indignes de notre test. À chaque tentative de faire couler l'eau, un jet anarchique s'échappait à l'horizontale, montrant un défaut de construction patent. Quitte à ne pas payer cher, autant aller à la concurrence.



À ÉVITER

À ÉVITER

CLIMATISEURS MOBILES

Certes peu écologiques, ces appareils rafraîchissent rapidement l'air des logements en période de forte chaleur. Nos conseils avant de succomber. — Par **BORIS CASSEL** avec **AISSAM HADDAD**

Choisir en toute conscience

Les effets du réchauffement climatique bouleversent déjà nos modes de vie: depuis 2010, Météo-France a recensé 22 «vagues de chaleur» (+ 25,3 °C de moyenne journalière), soit davantage que durant la seconde moitié du XX^e siècle. Afin d'affronter ces étés étouffants récurrents, de plus en plus de Français ont recours aux climatiseurs. Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), en 2020, un quart des ménages en étaient dotés. Certains ont craqué pour la solution la moins chère et la plus simple à installer: le modèle mobile. Voici quelques points à méditer avant d'en acheter un.

RÉFLÉCHIR À SON FUTUR EMPLACEMENT

Un climatiseur ne peut pas être positionné n'importe où dans le logement. Puisqu'il extrait la chaleur d'une pièce en l'expulsant dehors, il doit forcément être installé à proximité d'une fenêtre ou d'une porte-fenêtre. Et, bien sûr, pas trop loin non plus d'une prise électrique. Si vous envisagez de le placer dans une chambre à coucher, sachez que ce type d'appareils fait beaucoup de bruit (environ 65 décibels).



CALCULER LA PUISSANCE NÉCESSAIRE

Les divers modèles ne possèdent pas tous la même capacité réfrigérante. Ils se distinguent en effet par leur puissance, avec une règle assez simple: plus ils affichent de watts, plus les prix grimpent. Pour déterminer le minimum dont on a besoin, il faut connaître le volume de l'endroit à rafraîchir, sachant que les fabricants recommandent 40 W par mètre cube. Le calcul est, nous en convenons, un peu fastidieux. Simplifions-le en prenant l'exemple d'une pièce vide d'une hauteur sous plafond d'environ 2,5 m. Dans ce cas, si la superficie est inférieure à 30 m², un appareil de moins de 3000 W conviendra. En revanche, si la pièce est plus grande ou mal isolée, un tel engin sera sous-dimensionné. Il peinera à faire baisser la température et entraînera une surconsommation d'électricité.

SE MÉFIER DES CLASSES ÉNERGÉTIQUES

Attention, ne vous fiez pas à l'étiquette énergie des climatiseurs mobiles. Leur classe énergétique (avec un code couleur associé à une lettre) n'a pas été actualisée, et même les plus gourmands décrochent un A. En réalité, comme nos tests le prouvent, ils sont tous très énergivores (lire p. 45).

À MANIPULER AVANT ACHAT

Ces appareils sont censés pouvoir être transportés d'une pièce à l'autre et facilement rangés dans un placard dès les premiers frimas. Cette promesse n'est pas toujours tenue. Qu'il s'agisse de leur poids ou de leur conception (existence de poignées...), la maniabilité varie grandement d'un modèle à l'autre. N'hésitez pas à manipuler en magasin celui que vous convoitez, afin de voir s'il est compatible avec... vos lombaires !

ESTIMER SES AUTRES BESOINS

La plupart des climatiseurs ne se limitent pas au rafraîchissement. Ils proposent d'autres fonctionnalités, comme la ventilation de l'air ou sa déshumidification. Certains sont également «réversibles» et se transforment en chauffage d'appoint l'hiver. De telles options peuvent justifier une augmentation de prix. À l'inverse, la connectivité ne mérite pas de se ruiner. Quel est, en effet, l'intérêt de pouvoir mettre en route à distance un appareil dont l'utilisation nécessite de laisser une fenêtre ou une porte ouverte chez soi, donc d'y être présent ? ♦



13 CLIMATISEURS MOBILES

SURFACE ≈ 35 M² (1)

PERFORMANCES	FACILITÉ D'UTILISATION	APPÉCIATION	NOTICE	APPÉCIATION GLOBALE	PRIX	Puissance de refroidissement (2)		Puissance de chauffage (2)	
						Poids	kW	Poids	kW
1 HISENSE HPAC12T	★★★ ★★	■ 52	■■	★★ ■ ★ ■	★	★★★	14,9 ★★	519	36 3,5 n.a.
2 BEKO BPT12H	★★★ ★★★	■ 48	■	★★ ★ ■ ■	★★	★★★	14,5 ★★	700	32 3,5 2,6
3 ESSENTIELB ECM12BZ 8010306	★★★ ★★	■ 52	■■	★★ ★★ ■■	★★	★★★	14,4 ★★	449	29 3,5 n.a.
4 WHIRLPOOL PACF212CO W	★★★ ★★	★ 50	■	★★ ★★ ■	★	★★	14,1 ★★	525	33 3,4 n.a.
5 GOODHOME MALAY 3500W_FDPH35-303ZPR5	★★★ ★★	■■ 50	■	■ ■ ★ ■	★	★★	13,4 ★★	389	30 3,5 2,7
6 QLIMA P 652	★★★ ★★	■ 75	■■	■ ■ ■ ■	■	★★★	12,9 ★★	649	37 4,8 n.a.

SURFACE ≈ 25 M² (1)

1 DELONGHI PAC EL92 HP	★★★ ★★★	★ 31	★★	★★ ★ ■■■ ■■	★★★	16,2 ★★★	900	32 2,5 2	
2 TCL TAC-09CPB/NZWLN	★★★ ★★	★★ 34	★	★★ ★ ■■■ ■■	★★	★★★	15,7 ★★	600	35 2,8 n.a.
3 DELONGHI PAC EM93 SILENT	★★★ ★★	■ 37	★	★★★ ★■ ■■■ ■■	★★	★★★	14,7 ★★	700	32 2,6 n.a.
4 DOMO DO360A	★★★ ★★★	■ 36	★	★ ■ ■ ■■■ ■■	★★	★★★	14,6 ★★	593	34 2,9 n.a.
5 TCL P09F4CSW0	★ ★★★	■ 40	★	★★ ★■ ■■■ ■■	★★	★★★	13,4 ★★	369	22 2,6 n.a.
6 EQUATION COOL AND HEAT 2600W_AM-H09B5A4	★★ ★★	■ 34	★	★ ■ ■ ■■■ ■■	★★	★★★	13,3 ★★	349	34 2,6 2,3
7 DELONGHI PAC ES72 YOUNG	★★ ★	★ 29	★★	★★★ ■■ ■■■ ■■	★★	★★★	12,8 ★★	399	23 2,1 n.a.

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■
moyenne ■■ mauvais n.a.: non applicable

(1) Les surfaces sont données à titre indicatif, car la puissance de refroidissement nécessaire dépend aussi de la hauteur de plafond et de l'isolation du bien. (2) Puissances annoncées.

Un achat culpabilisant ?

Quand on met en route un climatiseur, on peut se sentir coupable de s'offrir un coup de frais grâce à une machine qui émet des gaz à effets de serre. En cause, la présence de fluides frigorigènes et la consommation électrique. D'après nos tests, cette dernière oscille entre 0,7 et 2 kWh. Est-ce beaucoup ? Oui et non. Soixante minutes de clim équivalent à une bonne dizaine d'heures de télé. Or, si l'on peut tous se passer d'un écran, les personnes fragiles ou habitant des logements mal isolés ont besoin de se rafraîchir lorsque le thermomètre atteint des températures très élevées.

ESCHERICH



Hisense HPAC12T
519 € **14,9/20 | ★★**

Ce modèle nous a offert le coup de frais le plus rapide de notre test : il lui a fallu seulement 2 minutes et 40 secondes pour abaisser de 5 °C la température d'une pièce. S'il est assez simple d'utilisation, on évitera de le changer de place trop souvent. Difficile, en effet, de déplacer les 36 kg de ce climatiseur, malgré la présence de roues pivotantes. Quant à la facture d'électricité, elle est salée, à 52 € pour deux semaines d'usage intense.



DeLonghi PAC EL92 HP
900 € **16,2/20 | ★★★**

En combinant bonnes performances de refroidissement et coût d'électricité limité (31 € pour 168 h d'utilisation), cet appareil fait presque un sans-faute. D'abord, chose rare, sa classe énergétique, que nous avons mesurée à A++, s'avère meilleure que celle annoncée par le fabricant (A+). Ensuite, le nettoyage des filtres est facile. Enfin, il est livré avec une tête oblongue, ce qui réduit l'espace entre la fenêtre et le tuyau d'évacuation d'air chaud. Malin !

Évitez le coup de chaud sur la facture d'électricité

Les climatiseurs mobiles sont énergivores. Une bonne installation et quelques accessoires peuvent contenir la dépense. Suivez le guide !

1 Une percée dans le mur

C'est le double effet du climatiseur mobile: il refroidit vite, mais fait chauffer le compteur électrique. Selon des tests effectués en laboratoire, ce genre d'appareil engloutit de 11 à 30 centimes d'euro d'électricité par heure d'utilisation. Sachez que le climatiseur fonctionne comme un – très gros – réfrigérateur. Un puissant compresseur fait circuler un gaz frigorigène au sein d'un circuit de refroidissement afin de capter les calories présentes dans l'atmosphère. Puis celles-ci sont rejetées par un tuyau d'évacuation, qu'il faut placer à l'extérieur. La meilleure solution? Percer un trou de la taille du tuyau dans le mur pour éviter toute entrée d'air. Cependant, pour échapper aux travaux de maçonnerie, la plupart des utilisateurs préfèrent entrebâiller une fenêtre. Le hic, c'est qu'un flux régulier d'air chaud pénètre dans la pièce, ce qui nuit à l'efficacité du climatiseur et aboutit à une surconsommation d'énergie.



2 Le calfeutrage de la fenêtre

Pour limiter la déperdition énergétique, les fabricants conseillent de boucher l'ouverture en se servant de carton, d'un isolant mince ou, de manière plus efficace, d'un kit de calfeutrage. On en trouve dans les grandes surfaces de bricolage à une vingtaine d'euros. Attention, il existe une palanquée de références, qui correspondent à différents types

de fenêtres (battante «à la française», coulissante, etc.). Selon nos mesures, l'installation d'un kit divise par trois la consommation électrique.

3 Mise en place d'un accessoire dédié

Nous avons posé deux kits de calfeutrage dans les locaux de *Que Choisir*. Commençons par celui pour fenêtre battante. Il s'agit de tendre une toile entre le châssis et le battant ouvert. Tout du moins, c'est ce que nous avons compris à la lecture du mode d'emploi exclusivement rédigé en anglais et de ses schémas incompréhensibles. Concrètement, nous avons dû au préalable fixer une bande agrippante sur le cadre de notre fenêtre et sur sa partie ouvrante. Puis nous avons «scratched» une toile blanche imperméable sur ces attaches.

Celle-ci bloque l'entrée d'air extérieur et ne laisse passer que la gaine d'évacuation du climatiseur.

Problème, au démontage, la peinture de la fenêtre a été largement abîmée... De son côté, le kit destiné à une ouverture coulissante se présente sous la forme

d'une latte en plastique dont un orifice permet de positionner le tuyau. Il nous a suffi de le glisser dans l'encadrement de la fenêtre. L'installation a été extrêmement simple et a duré environ deux minutes.

4 Chaussons une chaussette sèche

D'autres accessoires sont aussi capables d'alléger la facture énergétique, comme la «chaussette» isolante que l'on place

Percer ou calfeutrer?



autour du tuyau d'évacuation. Nous avons pu en mettre une en moins de deux minutes... sans qu'il soit possible de mesurer l'efficacité énergétique de ce geste. Ce matériel coûte environ une trentaine d'euros dans les magasins spécialisés. Un peu cher pour une chaussette, tout de même!

5 L'entretien courant

Un climatiseur mobile doit être régulièrement entretenu pour durer. Et, bonne nouvelle, ce n'est pas sorcier. Il faut simplement ôter le filtre, généralement situé à l'arrière de la machine, et lui passer un coup d'éponge afin d'éliminer les impuretés présentes dans l'air qu'il a retenues. ♦



TESTÉ ailleurs

Pendant ce temps, nos homologues étrangers mènent leurs propres essais comparatifs.

États-Unis DODO, L'ENFANT DO

Et si le plus gros obstacle entre votre sommeil et vous était sous votre tête ? Un bon matelas ne suffit pas, bien dormir requiert aussi un oreiller confortable. Bonne nouvelle en provenance de **Consumer Reports** : on en trouve facilement, à tous les prix. La mauvaise ? Ils ne tiennent pas dans le temps. À l'usage, 16 des 38 modèles analysés perdent en fermeté et en soutien.



Suisse allemande NOMBRL DU MONDE...

... de la sneaker ! C'est net, l'univers de la basket tourne autour de l'Asie.



Ktipp a testé 14 modèles de marques célèbres comme Adidas, Converse, New Balance ou Reebok et la grande majorité est fabriquée au Vietnam, au Cambodge en Thaïlande ou encore en Chine. Le test, basé sur la résistance de la semelle extérieure et des doublures au talon, révèle que seules les Puma Suede (70 €) et Adidas Stan Smith (70 €) sont solides.

Allemagne TOMBÉ DANS LE PANNEAU

On pense souvent aux toits pour l'installation de panneaux solaires, mais il existe aussi des modules à fixer au balcon. À l'heure où les factures d'énergie explosent, l'idée séduit assurément. Mais les constats de **Test** refroidissent un peu. Trois des huit systèmes évalués peuvent faire grésiller la télé : ils interfèrent avec d'autres appareils électriques.



Autriche DES BRASSARDS QUI GRATENT

Les brassards et ceintures de natation permettent d'habituer les enfants à l'eau avant d'apprendre à nager. Le géant Decathlon en propose plusieurs,



à divers tarifs. Mais **Konsument** a découvert du chrome VI dans l'étiquette cousue à l'intérieur des Nabaiji Gazelle (8 €). Cet allergène risque de déclencher des réactions cutanées prurigineuses.

Suisse ÇA, C'EST GONFLÉ !

Toutes les chambres à air se valent-elles ? Eh non ! Derrière une même apparence se cachent des qualités très différentes. Le banc d'essai de **Bon à savoir** le prouve : sur 12 références étudiées, seules 3 restent bien gonflées longtemps et résistent aux chocs contre le trottoir. La meilleure ? Une Schwalbe (6 €), une des meilleures marques du marché.



LABO QC

QUE CHOISIR Toujours disponible sur **QUECHOISIR.ORG**

SMARTPHONES

Inutile de vous ruiner si vous souhaitez acheter un modèle simple : plus de la moitié de ceux à moins de 200 € décrochent au moins 12/20. Honorable ! **230 téléphones évalués**

VOITURES ÉLECTRIQUES

À l'affût d'une citadine, compacte ou routière ? Autonomie, confort, finitions, volume... **102 véhicules testés**

CLIMATISEURS FIXES

Un climatiseur fixe, option la plus intéressante pour rafraîchir l'habitat ? Avant l'installation par un pro, comparez les marques telles Daikin, LG ou Mitsubishi. **60 appareils étudiés**

SIÈGES-AUTOS

La plupart d'entre eux tiennent la route, mais certains sont régulièrement disqualifiés à cause de gros défauts de sécurité ou de substances chimiques dans la housse. Vérifiez bien ! **239 références passées au labo**

QUE CHOISIR Plus de 225 tests sur **QUECHOISIR.ORG**

Des mises à jour en continu

Et les caractéristiques des produits pour trouver celui adapté à vos besoins

Des guides d'achat

Et tous nos conseils et décryptages pour bien choisir

- ALIMENTATION ● HIGH-TECH
- ÉLECTROMÉNAGER ● ÉNERGIE
- AUTO ● MAISON ● TOURISME
- SANTÉ ● BIEN-ÊTRE

QUE CHOISIR

QUECHOISIR.ORG

Votre guide conso au quotidien



CONCURRENCE DES TGV

Pourquoi est-ce si lent ?

Quatre ans après l'ouverture à la concurrence des lignes à grande vitesse, seules deux compagnies ont réussi à pénétrer, timidement, le marché français, ce qui a entraîné de légères baisses de prix. Les raisons d'un faux départ.

— Par **BORIS CASSEL**

On nous avait dit que les Français étaient râleurs. En tout cas, pas dans nos trains», «On aime nos trajets courts, comme nos cafés», ou encore «D'après les sondages, peu de gens ont vu nos trains. Normal, ils vont à 300 km/h.» Difficile, en ce printemps 2024, d'emprunter les couloirs de la gare de Lyon, à Paris, sans voir ces slogans aguicheurs. Tomber sur une réclame pour un «Paris-Lyon en moins de deux heures» dans une gare n'a, a priori, rien de révolutionnaire. Ce qui l'est, en revanche, c'est que ces publicités ne soient pas signées SNCF, mais Trenitalia. La compagnie ferroviaire italienne cherche à s'imposer sur les rails français. Une offensive tout à fait légale. Depuis le 12 décembre 2020, les lignes à grande vitesse sont ouvertes à la concurrence. Toute entreprise possédant des rames et les autorisations de circulation nécessaires peut transporter des voyageurs. Fin 2021, Trenitalia était la première à bousculer la SNCF sur la grande vitesse. Ses trains rouges assurent désormais cinq allers-retours quotidiens entre Paris et Lyon. La percée de Trenitalia a visiblement donné des idées à la Renfe. Cette compagnie publique espagnole tente sa chance sur le marché hexagonal depuis l'été dernier. Elle relie quotidiennement Barcelone à Lyon et Madrid à Marseille, en desservant

au passage une dizaine de villes françaises telles que Perpignan, Narbonne, Nîmes, Valence ou Aix-en-Provence. La SNCF affronte ainsi deux compagnies européennes de premier plan sur ses terres. Notons que l'entreprise publique française s'aventure, elle aussi, au-delà de ses frontières, notamment en Espagne, où ses trains low cost Ouigo cartonnent.

Recul des prix de 10 %

Que peuvent espérer les voyageurs de ces joutes commerciales ? À cette question, les économistes apportent des réponses attendues: plus de trains, des prix assagis, des innovations... La SNCF elle-même se fait le chantre de la concurrence. «*L'ouverture du marché de la grande vitesse signifie que davantage de trains et de services sont proposés. Elle participe au développement du ferroviaire et, in fine, à la réduction des émissions de carbone. C'est donc une bonne nouvelle pour les voyageurs et la planète*», assure la direction. Qu'en est-il réellement ? Chargée d'organiser la libéralisation du secteur, l'Autorité de régulation des transports (ART) a dressé un instructif bilan chiffré de la première année de compétition entre la SNCF et Trenitalia sur la ligne Paris-Lyon. Y a-t-il eu plus de liaisons entre ces deux villes en 2022 ? «*Le nombre de trains en circulation a progressé de 10% cette année-là*», affirme Fabien Couly, directeur de l'Observatoire des marchés de l'ART. Compete-t-on plus de passagers ? «*La fréquentation a elle aussi progressé de 10%*», relève cet ingénieur. Quid des prix ? «*Ils ont baissé en moyenne de plus de 10%.*» Et cette amélioration du service ferroviaire se retrouve-t-elle partout en France, ou est-ce

La compétition entre SNCF et Trenitalia sur Paris-Lyon a fait baisser les prix et augmenter les trains en circulation





Pour l'instant, la SNCF n'est bousculée que sur quelques lignes par Trenitalia et Renfe, mais d'autres acteurs pourraient suivre.

spécifique au Paris-Lyon ? «C'est bel et bien un effet de l'ouverture de la concurrence, car nous n'avons pas constaté de tendances similaires sur les autres axes TGV», note Fabien Couly. En résumé, la libéralisation du transport ferroviaire a eu une incidence positive et rapide sur les consommateurs. Étrange. Car le service de Trenitalia n'en était, en 2022, qu'à ses balbutiements. L'entreprise transalpine n'a, selon l'ART, embarqué que 400 000 voyageurs cette année-là en France (contre plus de 118 millions pour la SNCF).

Sous pression, la SNCF accélère

Alors comment expliquer un effet aussi rapide sur l'offre et les prix pratiqués sur la ligne Paris-Lyon ? La réponse est à chercher du côté de la SNCF. «En 2020-2021, entre Paris et Lyon, SNCF Voyageurs a lancé une nouvelle offre qui a renforcé l'expérience client», reconnaît l'entreprise ferroviaire. Puis elle cite, pêle-mêle, des «fréquences nombreuses, adaptées à tous les usagers (loisirs, pros...), de nouvelles rames Océane pour plus de confort, et une meilleure expérience de voyage, une nouvelle offre Business Première pour nos clients professionnels». Le tout accompagné d'une montée en puissance des trains low cost Ouigo (classique et grande vitesse). Bref, l'arrivée d'un concurrent a poussé la SNCF à réagir ! >>>



Une erreur magistrale

Complet. Voilà ce qu'affichaient 40 % des TGV l'été dernier. Vous l'avez remarqué, il est de plus en plus compliqué de trouver des places à prix abordable. Les Français n'ont jamais autant voyagé dans les trains à grande vitesse. Selon l'Autorité de régulation des transports (ART), ils ont embarqué 124,9 millions de passagers en 2023, contre 99,9 millions en 2015. Problème, la SNCF est passée de 482 rames en service en 2012 à... 376 en 2023, d'après l'économiste

Patricia Perennes. Anticipant un désamour pour le rail (montée en puissance des bus et du covoiturage, etc.), l'opérateur historique a réduit la voilure. Une erreur magistrale, qui se traduit aujourd'hui par des voitures bondées. Selon l'ART, le taux de remplissage des TGV est passé de 61 % à 76 % entre 2015 et 2023. L'entreprise publique a donc changé de cap. Elle a commandé de nouvelles rames et tente d'allonger au maximum la durée de vie de ses trains les plus anciens.

>>> Et, bonne nouvelle pour les usagers, cette pression va aller crescendo. «*Nous disposons actuellement de cinq rames en France, nous en aurons neuf en fin d'année, ce qui nous permettra de faire circuler des unités multiples [deux trains accrochés ensemble] et, en parallèle, de réfléchir à d'autres développements*», signale Marco Caposciutti, président de Trenitalia France. La Renfe devrait bientôt, elle aussi, faire circuler des trains entre Paris et Lyon. Quand? Mystère. Initialement prévue pour cet été et les Jeux olympiques, leur mise en service est repoussée de mois en mois.

Des comptes aussi rouges que les trains

Les nouveaux entrants communiquent volontiers sur le nombre billets vendus ou leurs projets. Ils sont beaucoup moins prolixes sur leur rentabilité en France. Et pour cause. Il suffit de jeter un coup d'œil aux comptes de leurs filiales hexagonales pour découvrir l'ampleur du trou qu'ils sont en train de creuser. En 2022, première année d'activité, Trenitalia France a généré un chiffre d'affaires de 39 millions d'euros grâce à... 75 millions d'euros de dépenses! Un gouffre. Manque de visibilité commerciale, difficultés opérationnelles... Perdre de l'argent lorsqu'on lance une activité de cette dimension semble inévitable.

Les autorités ont donc mis en place des aides pour faciliter l'arrivée de nouveaux acteurs sur notre réseau. Elles prennent la forme de grosses ristournes sur les péages dont ces sociétés doivent s'acquitter. Chaque circulation de train est facturée par SNCF Réseau, la branche de la société nationale chargée de

gérer l'infrastructure (travaux, entretien, etc.). Rentabilité de l'axe emprunté, heure du passage, confort du train (densité de siège au mètre carré, taux de 1^e classe), poids... Plusieurs critères sont mixés pour établir le montant de la douloreuse. Mais, à l'arrivée, le prix du péage représente dans notre pays, selon les experts, 40% du coût de circulation d'un train en moyenne. Soit une ponction d'une vingtaine d'euros sur chaque billet de TGV vendu. Un niveau élevé.

«*Nous avons les péages les plus chers d'Europe. Ils sont trois fois plus importants qu'en Espagne et cinq fois plus qu'en Italie*», constate Arnaud Aymé, consultant spécialiste des transports chez Sia Partners. «*Le niveau des péages couvre le coût de gestion de l'infrastructure. La France a choisi, pour ce qui concerne les services librement organisés, de faire payer les utilisateurs plutôt que de financer l'entretien du réseau par des subventions publiques*», explique Olivier Salesse, directeur des transports ferroviaires de l'ART. En d'autres termes, quand il s'agit de financer les lignes à grande vitesse, l'Etat français met moins la main à la poche que ses homologues européens. Une décision politique aux conséquences concrètes pour les voyageurs. «*Cela a incité la SNCF à se >>>*

Les autorités accordent de grosses ristournes aux compagnies étrangères

On a voyagé sans la SNCF

Nous avons relié la capitale au sud de la France en empruntant uniquement les trains de compagnies étrangères. Retour sur cette déroutante expérience.

PARIS - LYON

TRENITALIA
Le souci du détail

Achat des billets

Efficace, mais particulier

De Paris, se rendre à Lyon sans la SNCF, c'est forcément montrer dans un train Frecciarossa – «Flèche rouge» – de la Trenitalia. Direction, donc, le site de cette compagnie italienne. Surprise, il n'existe pas deux mais trois classes: standard, business et executive. Notons que les deux premières citées sont subdivisées en deux espaces: *allegro* (joyeux) et *silenzio* (silencieux). Nous optons pour une place en business à 69 € à l'aller et une standard à 59 € au retour. Il nous a été possible de choisir l'emplacement de notre siège.

Information voyageurs

Personnel disponible et agréable

La compagnie possède des guichets. Le personnel en gare a visiblement été formé pour être très accueillant. À Lyon, nous voyant un peu perdus, une hôtesse nous a accompagnés du guichet jusqu'au quai! Dans le train, des écrans indiquent la vitesse de circulation et quelques informations annexes comme la météo à l'arrivée.

À bord Du confort ferme

En classe business, une collation (petits gâteaux et boisson) est offerte en début de voyage. Les sièges sont larges et fermes. En matière de confort, on est un ton en dessous de la première classe de la SNCF. Ce n'est pas le cas de l'*executive*, dédiée à une clientèle professionnelle, qui donne accès à toute une série d'avantages comme la possibilité de louer une salle de réunion à bord. Au retour, nous passons en classe standard. Les sièges y sont plus serrés qu'en business et on le ressent. Le silence règne.

à grande vitesse...



DE PARIS
À NÎMES



TRENITALIA Le voyage à bord d'une « flèche rouge » s'avère confortable et silencieux.



RENFE Payer plus pour la classe confort vaut le coup, car la *basico* (ici) est vraiment trop... basique !

Services Wifi costaud et Italie dans l'assiette

Testons le wifi: nous mesurons la connexion à 4,61 Mb/seconde en réception, soit l'équivalent d'un petit ADSL. Pas mal pour un train qui, à ce moment, flirte avec les 240 km/h. Hop, profitons-en pour accéder aux activités multimédias gratuites à bord. Large choix de films, sélection de journaux français et étrangers, jeux vidéo: de quoi se distraire pendant les deux heures de trajet... Finissons par un tour au bar. L'abondance de spécialités italiennes rend la carte du menu alléchante. Pour 8 €, nous nous laissons tenter par la *piadina*, une galette farcie au jambon et à l'emmental, une boisson fraîche et un café serré. *Delizie italiane!*

LYON - NÎMES

→ **RENFE** Au bout du rouleau, tel qu'aux WC !

Achat des billets ↗ *Habla español ?*

Réserver un trajet Lyon-Nîmes sur le site de La Renfe nécessite de savoir parler français et espagnol,

car il mélange les deux langues ! Si nous avons pu nous en sortir lors du choix des dates (*abril* = avril, etc.), ce fut beaucoup moins simple pour renseigner un numéro de carte d'identité (démarche obligatoire), dont le *formato* était visiblement *incorrecto*. Plus grave, et à la limite de la légalité: les conditions générales de vente à signer étaient rédigées en langue étrangère.

Information voyageurs Confuse

À Lyon, dans notre gare de départ, nous découvrons avec stupeur l'absence de boutique de la Renfe. Aucun personnel dédié n'est sur place. L'accueil se fait aux portes du wagon. Chaque billet est d'ailleurs contrôlé à la montée.

À bord Du vrai *basico* !

Pour les amateurs de TGV français, les trains de la Renfe, c'est un peu retour vers le futur. La compagnie espagnole mobilise des rames très anciennes. À l'aller, pour 29 €, nous montons dans la classe *basico*.

Les sièges jaunâtres striés de lignes rouges sont tous occupés en ce jour de semaine. Manque de chance, nos voisins autour de la table de quatre sont plutôt grands.

Excédés par le collé-serré, nous partons en exploration. Direction les étroits WC. La porte à trois battants des toilettes fait son âge, la fermer est un calvaire. La rouvrir, encore plus ! L'arrivée à Nîmes est imminente. Par ici la descente, ouf ! Le lendemain, au retour, le changement d'ambiance est total. La classe confort s'offre à nous pour 59 €. On ne le regrette pas. Les sièges en simili cuir sont plutôt larges et fermes, la place pour les jambes est suffisante.

Services Du wifi et des films... en théorie

C'est l'un des arguments de la compagnie espagnole: le wifi est offert et donne l'accès à un service de streaming. Mais, dès le départ, une voisine habituée nous avait prévenus: «*Ça ne fonctionne pas souvent bien.*» Effectivement, nous tentons notre chance pendant plus de 30 minutes avant de réussir à nous connecter et à télécharger l'application requise pour accéder à l'offre multimédia. Patatras ! Magazine uniquement en langue étrangère, films en VO sous-titrés en espagnol... La Renfe a annoncé l'arrivée prochaine de trains plus confortables. Il serait temps !

>>> dire: *puisque le péage coûte cher à chaque fois qu'un train circule, il faut partir avec un maximum de monde à bord*», résume l'économiste Patricia Perennes, spécialiste du transport ferroviaire. Avant de préciser son propos: «Pour réduire le coût du péage par siège, les capacités des trains de la SNCF ont été accrues.» De fait, les TGV prennent de l'embonpoint, avec de plus en plus de voitures à étage.

Bénéfices record

La société nationale s'est donc adaptée à ce contexte de péages élevés. Sur le plan financier, cela lui réussit plutôt bien avec, rappelons-le, des bénéfices record ces dernières années (1,3 milliard d'euros en 2023). Mais la concurrence, elle, a du mal à composer avec cette spécificité hexagonale, ce besoin d'avoir de gros trains. Voilà pourquoi l'Association française du rail (Afra), le lobby patronal des entreprises ferroviaires concurrentes de la SNCF, milite ardemment pour la baisse des péages. Elle s'appuie sur une étude commandée en 2023 au cabinet Sia Partners, lequel estimait qu'une réduction importante (-20%) des ces derniers sur la ligne Paris-Lyon allégerait le prix des billets de 10% et augmenterait de 35% le nombre de passagers. Invraisemblable?

Pour étayer leur démonstration, les défenseurs de la concurrence citent volontiers l'exemple italien, où les pouvoirs publics ont énormément diminué le prix des péages dans les années 2010. «Sur l'axe Rome-Milan, on a vu l'offre plus que tripler et des tarifs baisser de 40%», assure Alexandre Gallo, président de l'Afra. Un succès commercial. Mais à quel prix? Ou, plutôt, payé par qui? L'argent des péages sert à entretenir le réseau ferré. Si leur montant chute, c'est à l'État – autrement dit, aux contribuables – de combler le manque à gagner. À en croire les tenants de la

Les constructeurs de trains débordent de commandes, et l'attente se compte en années

concurrence, cette dépense publique n'est que transitoire. Attirées par des péages moins chers, les compagnies ferroviaires accourraient en France et l'argent coulerait à flots pour financer l'entretien du réseau.

Au-delà du prix des péages, si la concurrence ne se bouscule pas chez nous, c'est aussi que pour faire circuler des trains, les entreprises doivent avoir... des trains. Ce qui est loin d'être le cas. La plupart des constructeurs débordent de commandes, ils n'arrivent plus à fournir et les délais d'attente se comptent en années. Seule solution, donc, pour pénétrer le marché rapidement (et c'est ce qu'ont fait Trenitalia et la Renfe): utiliser des trains venant de

l'étranger. «Mais il faut les adapter au réseau français, et cela coûte plusieurs millions d'euros par rame», signale un expert. Rien d'étonnant, alors, à ce que l'arrivée des autres acteurs se fasse très lentement.

«Il ne faut pas s'attendre à un grand soir. Le ferroviaire s'inscrit dans un temps long. La concurrence a mis une décennie à s'installer dans de nombreux pays européens», indique Olivier Salesse, de l'ART. A-t-elle d'ailleurs un avenir dans l'Hexagone? Certains en

doutent, et pointent ses potentiels effets déstabilisateurs. «Le TGV n'est pas une activité subventionnée», rappelle Fabien Villedieu, représentant syndical Sud-Rail. «En situation de monopole, les lignes rentables comme le Paris-Lyon financent celles qui ne le sont pas», assure-t-il.

Problème: selon lui, la concurrence «mangera des parts de marché» à la SNCF sur les lignes TGV les plus rentables, la mettant en difficulté pour financer celles moins lucratives, mais qui «participent à l'aménagement du territoire» en desservant des villes de taille moyenne. Pour lui, il existe un risque de voir le système français dérailler sous l'effet de la libéralisation. ♦

ET DEMAIN... De nouvelles compagnies sur les rails ?

Elles s'appellent Kevin Speed Proxima et Le Train. Vous ne les connaissez pas encore, mais ces sociétés espèrent devenir des compagnies ferroviaires de premier plan d'ici à quelques années. Leur astuce? Miser sur les voyageurs réguliers et/ou les gares mal desservies. Le Train veut ainsi relier 11 villes du Grand Ouest (sans passer par Paris) telles que Bordeaux, Angoulême,

Nantes ou Rennes. «Notre objectif, c'est une mise en circulation en 2026. Nous aurons les trains les plus spacieux d'Europe», assure Catherine Pihan-Le Bars, directrice générale adjointe en charge des opérations. Kevin Speed, lui, parie sur les grandes lignes Paris-Lille, Paris-Strasbourg et Paris-Lyon, mais en s'arrêtant dans les gares intermédiaires boudées telles que TGV Haute-Picardie, Meuse TGV

ou Mâcon-Loché TGV. «Plus vous voyagerez, moins vous paierez», promet Laurent Fournette, son fondateur, qui affirme être en mesure de proposer «des billets à partir de 5 € aux heures creuses» sur le Paris-Lille. Comment rentabiliser l'opération? En faisant rouler au maximum les trains, c'est-à-dire en compressant les temps d'arrêt en gare grâce à des rames ayant

«deux fois plus de portes». Une offre attendue pour fin 2028, à condition d'avoir levé plus d'un milliard d'euros. Construire un service de toutes pièces s'apparente à un parcours semé d'embûches. La première à avoir tenté sa chance, la coopérative Railcoop – qui voulait relancer la ligne Bordeaux-Lyon – a mis la clé sous la porte au printemps, faute de financement notamment.





Des comparateurs pour aller voir ailleurs

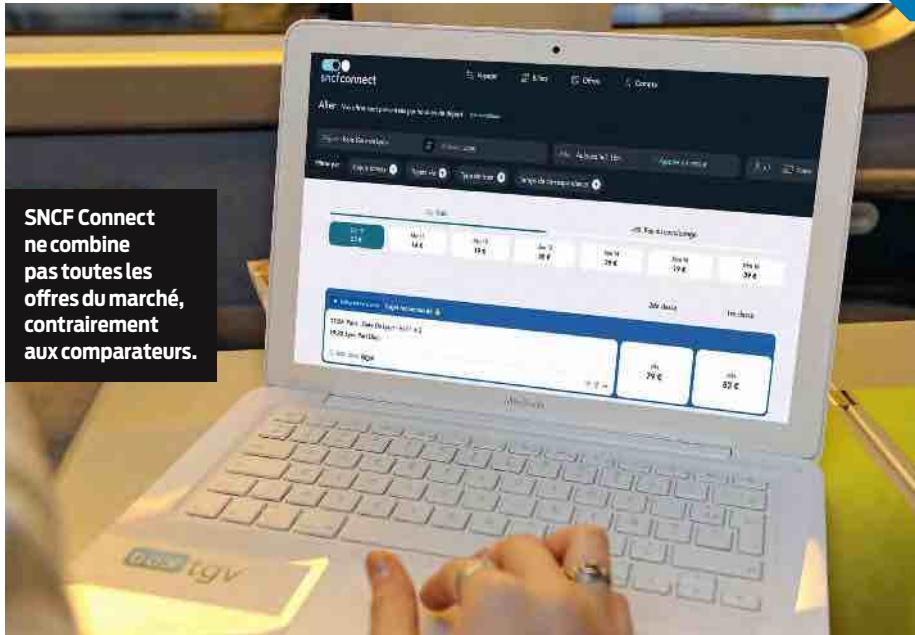
Des start-up tentent de s'imposer face à SNCF Connect en proposant des itinéraires différents et des billets parfois moins chers.

Pour prendre le train, nous avons tous le réflexe SNCF Connect. Car de l'achat du billet à l'annonce de la voie de départ, toute la gestion du voyage y est centralisée. Pratique ! Vendant plus de 209 millions de titres de transport par an, le site web et l'application mobile de la SNCF se sont imposés comme les compagnons naturels des voyageurs. Pourtant, il est tout à fait possible et légal de se passer de ces services à l'ergonomie si décriée. Trainline, Tictactrip, Kombo ou encore Omio... : ces start-up fournissent peu ou prou les mêmes prestations. Mais pourquoi lâcher SNCF Connect ?

«*Nous combinons toutes les offres du marché pour trouver les meilleurs prix, par exemple un aller sur un TGV Inoui et un retour avec les trains de la Renfe*», explique Christopher Michau, directeur des relations opérateurs de Trainline. Des itinéraires et des tarifs jamais proposés par SNCF Connect, qui ne commercialise pas de billets autres que ceux de sa maison-mère.

Elles ne décollent pas

Ces comparateurs aident aussi à éviter un écueil bien connu lorsqu'un marché s'ouvre à la concurrence: plus il y a d'opérateurs, moins l'offre est compréhensible. Chaque compagnie dispose de son propre système de classes et de réductions, de ses règles pour les bagages, etc. «*Plus il y a d'acteurs dans le secteur ferroviaire, plus il est intéressant pour les voyageurs de passer par des plateformes comme la nôtre. Et, inversement, quand nous nous développons, les transporteurs ferroviaires concurrents de la SNCF bénéficient d'une meilleure visibilité*», analyse Matthieu Marquenet,



SNCF Connect ne combine pas toutes les offres du marché, contrairement aux comparateurs.

fondateur et PDG de Kombo. Le développement de tels services va de pair avec celui de la concurrence ferroviaire. Pourtant, alors que les comparateurs se sont imposés pour l'achat de billets d'avion, ceux dédiés au train ne décollent pas. Leurs représentants pointent le système de rémunération. Gratuites, ces applications sont rétribuées par les transporteurs. Elles touchent une commission sur chaque titre vendu. Négociés entre la SNCF et le syndicat professionnel Les entreprises du voyage (EDV), les taux applicables aux billets de train de l'opérateur historique seraient, selon certains, trop bas pour assurer leur survie à moyen terme.

«*On parle de moins de 3% de commission sur des paniers à 50 €*», explique le patron

Les commissions versées par la SNCF aux applis qui vendent des billets seraient trop basses.



d'un comparateur. Un autre précise: «*Lorsqu'il s'agit de tickets Ouigo, la SNCF nous verse 0,5%, mais nous réclame en parallèle 1% de frais techniques. Donc, en net, chaque fois que je vends un voyage Ouigo, je paie la SNCF !*» Si ce n'est pas rentable, à quoi bon continuer? «*Ouigo, c'est 20% des ventes de la SNCF. Ne pas le proposer sur mon site, ce serait comme tenir une boulangerie sans vendre de baguettes*», assure-t-il.

Signe que la distribution de billets joue un rôle central dans l'ouverture du secteur ferroviaire, l'Autorité de la concurrence surveille le dossier. Après avoir tapé du poing sur la table en 2009 et 2014, elle a procédé, en mai 2023,

à «*des opérations de visite et saisie inopinées*» – des perquisitions dans les locaux «*d'entreprises suspectées d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles*» dans le secteur de la billetterie ferroviaire. Selon nos informations, ces investigations sont toujours en cours.

SCIENCES PARTICIPATIVES

Chercheurs et citoyens, main dans la main

Des dizaines de programmes de recherche s'appuient désormais en partie sur des non-professionnels. Chacun peut y trouver son compte, au-delà de la satisfaction de contribuer aux progrès de la science.

— Par **FABIENNE MALEYSSON**

Lorsqu'une fleur inconnue attire votre regard au cours d'une balade, vous avez peut-être l'habitude de dégainer votre smartphone pour l'identifier grâce à l'application Pl@ntNet. Comme le million de Français qui l'ont téléchargée, vous appréciez de pouvoir aisément mettre un nom sur les végétaux qui vous entourent. Mais peut-être ignorez-vous que cet outil est aussi capable d'apporter une aide précieuse à la recherche (lire l'encadré p. 57). Il constitue en effet le support d'un vaste programme de sciences participatives. Celui-ci fait intervenir des personnes qui ne sont pas des scientifiques professionnels et choisissent délibérément de participer à la production de connaissances. Chacun peut collaborer à des projets de recherche très variés, qu'il s'agisse de photographier des insectes polliniseurs, de signaler les météorites et les étoiles filantes, de récolter des écorces de platane pour cartographier la pollution aux particules fines dans sa ville, de documenter les effets du changement climatique en montagne ou de recenser les plantes sauvages qui poussent dans sa rue, pour ne citer que quelques exemples⁽¹⁾. La majorité des initiatives concerne l'environnement, mais l'agriculture offre aussi un terrain d'investigation bien adapté, ainsi que, dans une moindre mesure, les sciences sociales et la santé.

Un large champ d'action

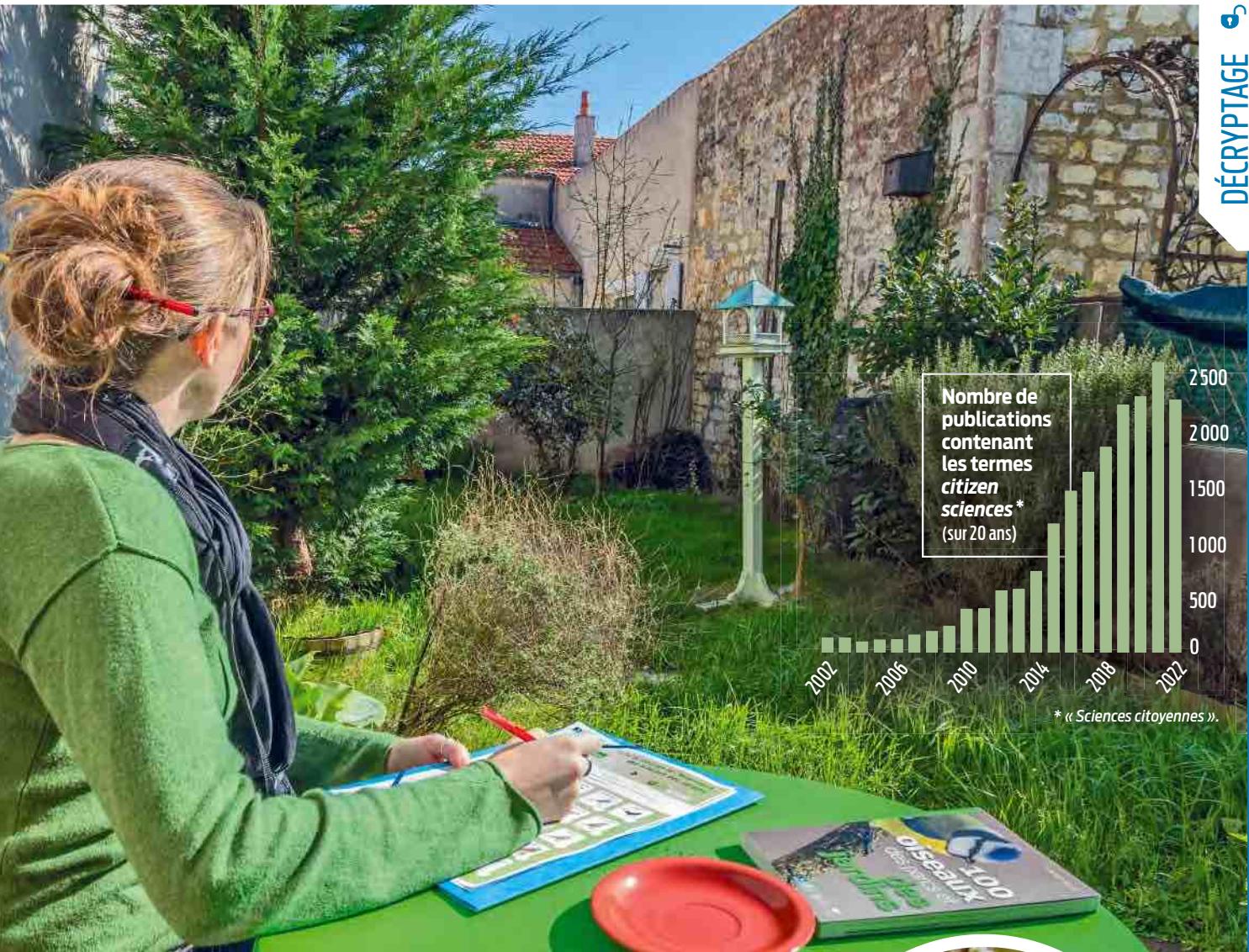
D'autres domaines sont exclus parce que trop techniques: impossible de demander l'appui des citoyens lambda pour affiner les connaissances sur la mécanique quantique ou la physique nucléaire! Cela laisse tout de même un large champ à leur intervention. D'ailleurs, les non-scientifiques ont de longue date été mis à contribution. Au XIX^e siècle, le Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, incitait les voyageurs à récolter et à décrire des échantillons de végétaux ou de minéraux. Et les observations d'astronomes amateurs alimentent depuis longtemps les bases de données des experts. Mais avec

la révolution du numérique, le domaine est entré dans une autre dimension, et l'essor des projets fondés sur une telle coopération est sans précédent (lire le graphique p. 55). «*L'arrivée d'Internet dans les foyers, puis le développement de différentes plateformes et applications a permis à de nombreux programmes de se mettre en place*, retrace Alexandra Villarroel Parada, coordinatrice des réseaux de sciences participatives au Muséum national d'histoire naturelle. *Plus récemment, une volonté de reconnecter science et société a émergé.*» Certains chercheurs ne se satisfont plus de cogiter entre les quatre murs de leur laboratoire. La défiance parfois exprimée à l'égard des spécialistes a fini de les convaincre d'ouvrir plus grand les portes.

Amateurs éclairés ou novices

Les programmes de sciences participatives impliquent des populations variées. «*Certains s'appuient sur des professionnels, comme des agriculteurs ou des gestionnaires de parcs publics, d'autres, sur des amateurs éclairés. C'est le cas de plusieurs études dans le champ de l'astronomie ou de la musicologie, ou encore du "Suivi temporel des oiseaux communs", qui nécessite de savoir les reconnaître à leur chant. Mais un très grand nombre d'entre eux ne demandent pas de compétences particulières. Tout un chacun peut y contribuer*», explique Alexandra Villarroel Parada. Souvent, des associations spécialisées dans le domaine étudié facilitent la mise en relation et le suivi de la collaboration entre chercheurs et citoyens. Elles jouent un rôle central, notamment pour informer les volontaires des résultats au fil de l'eau, car la publication des conclusions définitives prend des années. Côté pros, l'intérêt de ce type de sciences réside avant tout dans la quantité de données qu'ils peuvent collecter. Par exemple, les bénévoles du projet Tempo, qui >>>





OISEAUX DES JARDINS

La biodiversité à notre porte

Parmi les nombreux programmes de sciences participatives proposés par le Muséum national d'histoire naturelle⁽¹⁾, l'observatoire Oiseaux des jardins est l'un des plus populaires, avec quelque 30 000 observateurs. Ils sont invités à déclarer quelles espèces se posent sur leur terrain, en particulier lors de deux jours donnés en janvier et en mai, où ils doivent les recenser pendant une heure. « Grâce à ces deux opérations où des dizaines de milliers de personnes font la même

chose dans tout le pays, nous accumulons un nombre considérable de données pour les analyses statistiques alimentant nos recherches, explique Benoît Fontaine, écologue au Muséum. Celles-ci visent surtout à mesurer l'impact des activités humaines, comme l'agriculture, l'urbanisation, l'implantation d'éoliennes ou encore le fait de nourrir les oiseaux, sur leurs populations. Les participants sont heureux d'aider la science, mais aussi d'en apprendre plus sur les oiseaux qu'ils côtoient,

leurs noms, leurs comportements très variés... Ils découvrent ainsi la biodiversité à leur porte car un jardin, même périurbain, peut abriter 15 ou 20 espèces différentes. » Des fiches descriptives et d'autres attirant l'attention sur les risques de confusion leur permettent de fournir les informations les plus justes possible. « Notre partenaire, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), corrige les aberrations. Par exemple, si quelqu'un déclare avoir vu



Les particuliers passionnés recensent les oiseaux qui se posent chez eux.

une espèce à une période de l'année ou dans une région où elle n'est pas présente, précise le chercheur. Pour le reste, la masse de données aide à lisser les éventuelles erreurs. »

(1) Mnhn.fr/fr/participer-a-la-science.

>>> consiste à observer animaux et végétaux afin de documenter les effets du changement climatique, ont fait remonter, en cinq ans, 2,5 millions d'observations sur 11 500 sites. Sans commune mesure avec ce que les équipes de recherche peuvent rassembler par elles-mêmes !

Des précisions utiles

Au-delà du nombre et de la variété des localisations, la collaboration des non-professionnels permet d'avoir accès à des espaces habituellement inaccessibles, comme les jardins privés, ou encore d'obtenir des informations inédites. « *Nous disposons de précisions sur les pratiques des participants : à quelle fréquence tondent-ils leur pelouse ou labourent-ils ? Utilisent-ils des produits phytosanitaires ? Quelles plantes cultivent-ils ?* » détaille Anne Dozières, directrice de Vigie-Nature, qui regroupe une vingtaine d'observatoires portant sur la biodiversité. *Nous pouvons ainsi les relier aux observations dont ils nous font part.* » De même, en collaborant avec des agriculteurs bios depuis plus de 20 ans, une équipe de l'Institut

national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) s'enrichit de leurs connaissances de terrain, ce qui l'a aidée à mettre au point une variété de blé adaptée à ce type d'agriculture. Preuve que les savoirs empiriques ont aussi toute leur place.

Ainsi, lorsque les programmes sont très inclusifs, l'implication des citoyens peut aller assez loin. Ils suggèrent même parfois des sujets d'études auxquels les chercheurs n'avaient pas pensé. « *Nous essayons de faire émerger de nouvelles pistes de recherche sur des points pour lesquels il existe peu de littérature*, indique Guillemette Jacob, fondatrice de Seintinelles (lire l'encadré ci-dessus). *Par exemple, de nombreuses patients qui ont eu un cancer du sein se plaignent de troubles cognitifs, effets secondaires des traitements peu connus des soignants et donc mal pris en charge. Une étude montée via notre association a permis de les objectiver et a donné lieu à la publication de deux articles dans des revues spécialisées.* »

En savoir toujours plus

On le voit, faire avancer la science, une des motivations généralement citées par les « non-chercheurs », n'a rien d'une notion théorique. La satisfaction est d'autant plus grande qu'ils perçoivent souvent de façon très concrète l'intérêt de leur implication. L'autre raison avancée pour participer ? En apprendre toujours plus sur un sujet qui les intéresse. Sans compter qu'il se crée parfois de vraies communautés conviviales, à l'image de celle des observateurs d'insectes pollinisateurs (Spipoll.org), qui se retrouvent régulièrement. Plus tentant que de faire un chèque de temps en temps pour aider la recherche, non ? ♦

(1) Science-ensemble.org ou Open-sciences-participatives.org recensent les projets, mais ils ne sont pas exempts de bugs.

SEINTINELLES Coup d'accélérateur pour la recherche

Depuis le départ, le projet Seintinelles a marché sur deux pieds : d'un côté, un médecin, de l'autre, une patiente. Atteinte d'un cancer du sein, Guillemette Jacob a affaire à Fabien Reynal, chirurgien à l'Institut Curie (photo de droite). Au cours d'une consultation, il lui parle de la difficulté des chercheurs à former les cohortes sur lesquelles s'appuient leurs recherches. « *Ils doivent passer par des soignants qui sont supposés sensibiliser leurs patients à la nécessité de prendre part à telle ou telle étude*, relate Guillemette Jacob. *Or, le temps des médecins est compté, et ils ont bien d'autres*

sujets à aborder. Certains projets n'aboutissaient pas à cause de cette contrainte. Informée de ce fonctionnement peu efficace, j'ai saisi l'opportunité d'être active face à cette satanée maladie. » Là où les scientifiques s'échinent à recruter des volontaires, elle propose aux citoyens de se déclarer comme tels. En septembre 2013, l'association qu'elle a cofondée avec Fabien Reynal lance une plateforme de mise en relation entre chercheurs et société civile : Seintinelles.com. Elle compte à présent près de 40 000 participants.

CITIQUE Surprises partiques

Si la maladie de Lyme est aujourd'hui connue du grand public, les chercheurs ont encore beaucoup à apprendre sur les tiques, leurs différentes espèces et les pathologies plus ou moins graves qu'elles peuvent transmettre. Utiliser le site Citique.fr et l'application Signalement tique permet de les informer sur les circonstances (zone géographique, type de lieu, activité...) d'une morsure. Plus de 80 000 citoyens

ont ainsi envoyé une bestiole coupable au laboratoire partenaire. Au-delà des données sur la répartition des tiques piqueuses en France, cette collaboration a réservé des surprises. Ainsi, il apparaît que près d'un tiers des morsures n'ont pas lieu en pleine campagne, mais dans un jardin, un parc, voire à domicile ! Cette connaissance affinée sert à améliorer la prévention.





Répondre à des questionnaires

Si la majorité des études – mais pas toutes – sont consacrées au cancer du sein, même les personnes qui n'ont jamais été malades sont incitées à s'inscrire. Dans la quasi-totalité des cas, il s'agit simplement de répondre à des questionnaires. Pour les scientifiques, le gain de temps est considérable.

Une chercheuse explique avoir constitué son panel en 10 jours, là où plusieurs années auraient été nécessaires. Près de 70 projets ont été facilités par Seintinelles, portant sur les effets secondaires des traitements à long terme, la fertilité, la reprise du travail et bien d'autres thèmes. « Pour les patientes, la motivation est essentiellement de lutter contre l'impuissance face

Se déclarer volontaire pour intégrer des cohortes fait gagner beaucoup de temps aux chercheurs.

à la maladie, de faire quelque chose de ce qui leur est arrivé, constate Guillemette Jacob. Plus largement, nos participantes – la plupart sont des femmes – témoignent de leur fierté de contribuer à la recherche et nous tenons à leur rendre

le savoir qu'elles ont permis de faire émerger en partageant les résultats et bien d'autres informations sur ce monde méconnu. » Si vous êtes tenté(e) de participer, mais craignez pour vos données de santé, sachez que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a approuvé le site et que les noms et prénoms ne sont pas demandés.

J. MELIN



PL@NTNET Apprendre en aidant les scientifiques

Utilisée par plus de 4 millions de personnes partout dans le monde, l'application gratuite d'identification de la flore Pl@ntNet émane de quatre instituts de recherche publics

français. L'utilisation est simple : on prend en photo une plante pour connaître son nom et, en une seconde, on obtient une liste de réponses, chacune assortie d'un pourcentage de certitude. Et divers liens

offrent la possibilité d'en savoir plus sur la variété identifiée. Si les curieux de nature l'apprécient, ils ignorent trop souvent que leurs clichés peuvent être très utiles à la science. Première condition : se connecter pour partager sa photo, enrichir la base de données et en améliorer ainsi la fiabilité. Il est aussi possible d'approuver ou d'infirmer les réponses apportées, le « vote » d'un utilisateur occasionnel ayant moins de poids que celui d'un usager repéré

comme compétent par les algorithmes et, a fortiori, d'un professionnel. « Quant à la géolocalisation, elle est très vertueuse et améliore significativement le bénéfice pour les travaux de recherche, explique le chercheur Pierre Bonnet, coordinateur de la plateforme. Elle permet de connaître la répartition des espèces et les dynamiques d'évolution de cette répartition. Plus de 700 publications scientifiques s'appuient sur ces données. » Ces dernières concernent notamment les menaces portant sur certaines espèces, ou le fait que d'autres deviennent envahissantes.



Géolocaliser certaines variétés contribue à mieux les cerner.

J. BONNERY / HANS LUCAS - AFP



— Avec le **DÉPARTEMENT D'INFORMATION JURIDIQUE** de l'UFC-Que Choisir



CHAUFFAGE COLLECTIF

Le compteur individuel obligatoire ?

Dans mon HLM, nous disposons du chauffage collectif au sol, mais pas de compteur individuel. Le bailleur doit-il en installer dans chaque appartement ? ♦

Nelly V., par courriel

LA RÉPONSE DE QC

La loi impose aux propriétaires d'immeubles comportant un chauffage collectif de poser un compteur individuel dans chaque logement. Cet appareil sert à mesurer et à réguler la quantité de chaleur et d'eau chaude consommées par foyer. Votre bailleur ne peut déroger à cette obligation, sauf s'il justifie qu'une telle installation est techniquement impossible ou représente un coût excessif au regard des économies attendues (art. L.174-2 et R. 174-3 du Code de la construction et de l'habitation). Il est alors tenu, sous réserve des mêmes dérogations, de mettre en place des répartiteurs de frais de chauffage. Dans votre cas, votre bâtiment étant équipé d'un chauffage au sol, donc sans radiateurs individuels, le recours à l'une ou l'autre des solutions précitées semble, a priori, inenvisageable (arrêté du 27/08/12, art. 1^{er}). Aussi votre bailleur doit-il établir une note explicative puis la joindre au carnet d'information de l'habitation. Ce document lui servira de pièce justificative en cas de contrôle exercée par les autorités (agents publics). S'il n'était pas en mesure d'« appuyer » cette dispense, il risquerait une amende (art. L.185-4 du code précité).



SMS FRAUDULEUX

Une coïncidence bien troublante

L'autre jour, je me suis rendu sur Laposte.fr pour envoyer un colis. Puis je l'ai déposé dans ma boîte aux lettres. Le lendemain, le facteur l'a bien récupéré lors de sa tournée. Peu de temps après, j'ai reçu un SMS qui avait l'air d'être frauduleux. On me demandait d'aller sur une plateforme pour compléter l'adresse de mon destinataire. Le message dont il s'agit portait la mention « indésirable », ce qui signifie que mon opérateur, Orange, avait des doutes quant à son authenticité. Mais la question – grave ! – est la suivante : comment ces escrocs ont-ils su que j'avais demandé l'enlèvement d'un paquet sur Laposte.fr ? Le site serait-il piraté ? ♦

Olivier Clerc, Cluny (71)



FREINS DÉFECTUEUX

Ford ne veut rien entendre

Il y a quelques mois, j'ai acheté une Ford B-Max de 2018. Peu de temps après, sans qu'aucun voyant d'alerte ne s'allume, le système ABS a bloqué soudainement les freins avant alors que je roulais sur une voie d'accès à l'autoroute. Comme la concession Ford de Muret (31), située à proximité de l'incident, m'a indiqué qu'elle ne pourrait pas intervenir avant deux mois, j'ai déposé ma voiture non loin, chez Renault, qui a effectué les premières réparations. Pour le reste des travaux, c'est un garage Ford de Toulouse (31) qui a pris le relais. Mauvaise surprise ensuite : bien que mon véhicule soit encore sous garantie, le constructeur a refusé de me régler la facture de 1350 € que j'avais payée à Renault. Or, j'ai découvert que nombre de propriétaires de Ford-Max produites entre 2017 et 2019 avaient subi la même panne que la mienne. Malgré mes demandes réitérées de remboursement, Ford n'a rien voulu savoir, et a même rejeté ma proposition de médiation. Sa seule réponse : « *Nous ne prenons pas en charge ce problème.* » Circulez... ♦

Catherine Gelis, Labastidette (31)



TÉLÉVISEUR

Retour en boutique

Je viens d'acheter un téléviseur dans un magasin Électro Dépôt. Finalement, cet appareil ne me convient pas. Ai-je le droit de le rendre et de demander le remboursement ? ◆

Juliette T., Suresnes (92)



LA RÉPONSE DE QC

Une vente en magasin est considérée comme ferme et définitive (art. 1103 et 1583 du Code civil). Il n'est donc pas possible de changer d'avis. Le droit de rétractation n'est applicable que lors des commandes à distance, hors établissement ou à la suite d'un démarchage téléphonique (art. L. 221-18 du Code de la consommation). Des vendeurs autorisent le retour d'un article acheté en boutique dans un certain délai; facilité qui n'est pas prévue par Électro Dépôt au regard de ses conditions générales de vente (CGV). Toutefois, si vous rapportez le téléviseur parce qu'il est défectueux, la réponse est différente. Le professionnel doit le réparer ou le remplacer sous un mois (art. L. 217-9 et L. 217-10 du code précité). À défaut ou en cas de refus de mise en conformité, exigez l'annulation du contrat et le remboursement (art. L. 217-14 du même code).



JULIEN COUTY



ASSURANCE AUTO

Chez Generali, le bonus disparaît

Après avoir passé deux ans sans contrat auto, j'ai demandé à mon ancien assureur, Generali, de m'établir un devis pour une nouvelle voiture. Or, dans sa proposition, la compagnie ne reconnaît plus mon bonus de 0,5 acquis depuis des années. Elle me considère comme un jeune conducteur, du coup la prime a doublé. Est-ce normal ? ◆

Albert Rey, Lyon (69)



LA RÉPONSE DE QC

En cas d'interruption ou de suspension d'une police d'assurance auto, le coefficient de réduction/majoration de la prime (le « bonus-malus ») appliqué à la dernière échéance reste acquis, sans aucune précision de temps (art. 9 de l'annexe de l'article A. 121-1 du Code des assurances). En pratique, les assureurs continuent à retenir celui qui est indiqué sur le dernier relevé d'informations, pendant une durée variant de 12 à 36 mois. Au-delà, le coefficient est généralement remis

à 1, ce qui vous fait perdre la réduction à laquelle vous aviez droit (un bonus de 0,5 = une prime diminuée de moitié). N'hésitez pas à relire votre dernier contrat souscrit auprès de Generali. En l'absence de précisions en la matière, et dans le silence des textes, vous auriez la possibilité de négocier le maintien de votre bonus. Une association locale de l'UFC-Que Choisir peut vous aider dans vos démarches. Enfin, si votre assureur reste insensible à vos arguments, n'hésitez pas à faire jouer la concurrence.



JULIEN COUTY

Distributeur d'économies



PRIX DE L'EAU

Pour de l'Évian moins chère, direction le Japon

Lors de mon récent voyage au Japon, j'ai pu constater que les distributeurs automatiques de boissons fraîches et chaudes sont très répandus: il y en a partout. Mais quelle ne fut pas ma surprise de découvrir que les bouteilles de 50 cl d'Évian y sont vendues 140 yens, soit environ 0,91 € (au moment où je vous écris ce courrier). En France, celles commercialisées dans ce type de machine coûtent au minimum 2,40 €... pourtant, près de 10 000 kilomètres séparent ces deux pays! Cherchez l'erreur. ◆

Aline Lazare-Azéma, par courriel

... ENSEIGNEMENT
À DISTANCE**Résiliation et paiement exigé**

Je me suis inscrit à une formation à distance de trois ans en 2019. Peu après, j'ai résilié le contrat. Je n'ai suivi aucun cours. Pourtant, l'établissement réclame le paiement du plein cursus. Puis-je contester ? ♦

Bernard S., par courriel

LA RÉPONSE DE QC

Le fait de ne pas avoir assisté aux cours ne permet pas de vous exonérer du règlement de cette formation. La révocation sans frais des contrats d'enseignement à distance est limitée au cas de force majeure ou au cas fortuit qui empêcherait de suivre les cours (art. L. 444-8 du Code de l'éducation). invoquer un motif légitime et impérieux est également possible, sous réserve qu'il soit reconnu comme tel par un juge en cas de contestation (Cour de cassation, 1^{re} ch. civ., du 13/12/2012, n° 11-27.766). Il reste que, dans l'hypothèse où la résiliation intervient dans les trois mois suivant le début de la formation, l'établissement ne peut pas facturer plus de 30 % du prix total (art. L. 444-8 du code précité). Il a par ailleurs deux ans pour réclamer l'acquittement de la prestation à compter de l'exigibilité du paiement (art. L. 218-2 du Code de la consommation).

**ADRESSEZ
VOS COURRIERS**

233, BD VOLTAIRE,
75555 PARIS CEDEX 11

OU VOS E-MAILS

WWW.QUECHOISIR.ORG/
NOUS-CONTACTER-N42652

... AUTOMOBILE

Roue de secours inutilisable

En avril 2019, j'ai acheté une roue de secours chez Feu vert. Le pneumatique et la jante ont été livrés puis assemblés le mois suivant. En 2024, j'ai crevé. Or, la roue de secours s'est révélée inutilisable, les écrous de mon véhicule ne pouvant pas se monter sur sa jante. J'ai donc dû changer les deux pneus. Que puis-je entreprendre contre Feu vert ? ♦

Benoît Gale, Alfortville (94)

LA RÉPONSE DE QC

Choisir une roue de secours nécessite de rassembler des informations techniques afin de s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule (dimension du pneu, de la jante...). En vous adressant à un professionnel, vous êtes en droit de vous attendre à ce qu'il opère plusieurs vérifications, au titre de son obligation de conseil (arrêts de la Cour de cassation, 1^{re} chambre civile, du 30/05/2006, n° 03-14.275, et du 17/01/2018, n° 16-27.016).

Il appartient dès lors à Feu vert de prouver qu'il l'a bien respectée (arrêt de la Cour de cassation, 1^{re} ch. civ., du 11/10/2017, n° 16-24.594). Faute de quoi, vous pouvez rechercher sa responsabilité et obtenir un dédommagement du préjudice que cela vous a causé (art. 1231-1 du Code civil). Vous disposez de cinq ans pour agir contre l'enseigne, ce délai courant à compter de la date de la découverte du problème (art. 2224 du code précité).



...

GRANDES SURFACES**La promo qui s'emmêle les crayons**

Au cours du mois de mai, à l'occasion d'un jour férié, Intermarché offrait, à titre promotionnel, un coupon de 5 € « dès 30 € » de dépenses. Jusque-là, tout semblait correct et clair. Mais, lorsque l'on regardait de plus près les conditions liées à cette proposition, on découvrait que l'utilisation se faisait sur la base d'un montant minimal « qui sera indiqué sur le bon d'achat ». Comprenez qui pourra... Pas très sérieux, tout ça. ♦

Youcef Kerriou, par courriel



RECOUVREMENT

Payez par carte bancaire, SVP !

Pendant trois mois, j'ai été abonné à un programme minceur que j'ai oublié de résilier à l'issue de cette période. Une société de recouvrement m'a par la suite réclamé les échéances qui n'avaient pas été honorées, puisque j'avais changé de carte bancaire. Peut-elle m'imposer de payer par ce moyen ? ◆

B. D., par courriel

LA RÉPONSE DE QC

Effectivement, ces entreprises privilégient les règlements par carte bancaire. Elles ont néanmoins le droit de proposer d'autres moyens de paiement, comme le chèque ou le virement, dès lors que cela facilite la récupération des sommes dues. Seul le versement en espèces – pour une somme supérieure à 1000 € – est interdit (art. D. 112-3 du Code monétaire et financier). La société de recouvrement est passible d'une amende de 7500 € si elle ne vous a pas informé des modalités de règlement (art. R. 124-4 et R. 124-7 du Code des procédures civiles d'exécution, et art. 131-41 du Code pénal).

Restons vigilants !

BANQUES

Coups de bambou injustifiés

Le Crédit agricole facture des frais indus. Ainsi, il en prélève sur les virements effectués entre le compte d'une société (ouvert au nom du propriétaire) et le compte personnel du propriétaire de la société... Je peux citer d'autres exemples aussi aberrants que celui-ci. À chaque fois que je constate la ponction de tels frais, j'adresse une réclamation à la banque. Parfois ils me sont remboursés, d'autres fois, non. ◆

Philippe Formal, Etel (56)

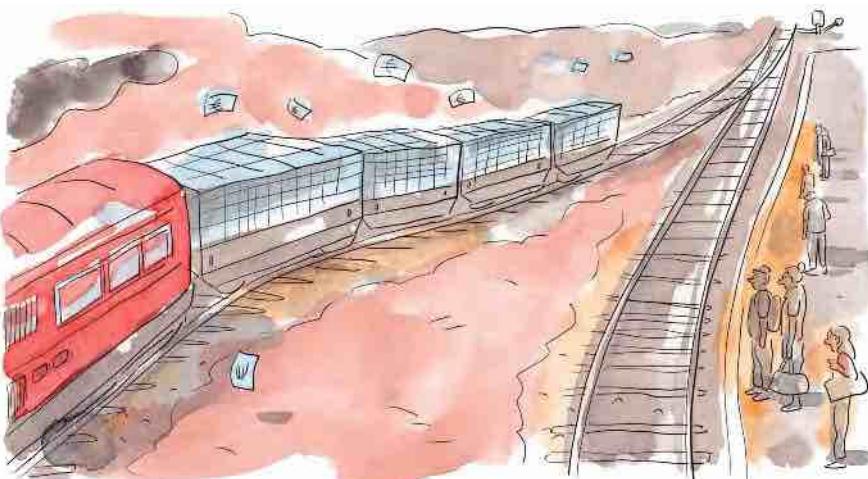
INFRASTRUCTURES

Des milliards d'euros mal orientés

La lecture de votre article consacré au chantier titanesque de la liaison ferroviaire Lyon-Turin (QC n° 635) a retenu toute mon attention. Il m'inspire cette réflexion. La coopérative Railcoop qui envisageait de rouvrir la ligne Lyon-Bordeaux, abandonnée par la SNCF voilà plus de 10 ans, a été liquidée il y a quelques semaines par le tribunal de commerce de Cahors (46), faute d'avoir obtenu des capitaux suffisants pour financer ce projet [lire aussi p. 48]. L'État et les collectivités locales n'ont pas pu – ou voulu – venir à son secours. En revanche, ils savent où trouver plusieurs dizaines de milliards d'euros pour construire un tunnel transfrontalier de près de 60 km... dont l'utilité ne saute pas vraiment aux yeux ! ◆

M.J., Paris (75)

JUEN COUTY



ESPÈCES EXOTIQUES //

De coûteuses invasions

Souvent introduits par l'homme, animaux et végétaux exotiques envahissent des territoires qui leur étaient jusque-là inconnus. Et provoquent quelques dégâts !

1 Qu'est-ce qu'une EEE ?

Une espèce qui s'implante hors de son aire de vie originelle est dite exotique. En général, elle est introduite par l'homme, volontairement ou non. Elle devient envahissante si sa propagation dans la nature pose problème : destruction de la biodiversité, risques sanitaires, dommages aux infrastructures. Certaines « espèces exotiques envahissantes », ou EEE, sont connues, comme le frelon asiatique, arrivé en Europe dans une cargaison de poteries chinoises il y a 20 ans. Autre exemple : l'étourneau sansonnet, dont les 100 individus introduits aux États-Unis en 1890 par un passionné en ont engendré 200 millions au détriment des oiseaux locaux. Des animaux tels que le lapin, la chèvre, le rat ou le serpent peuvent également causer des dégâts irrémédiables sur la faune et la flore locales, en particulier

dans les écosystèmes fragiles des îles. Toutefois, les EEE les plus nombreuses sont les végétaux. En France, citons l'ambroisie, très allergène, arrivée d'Amérique du Nord via des semences, mais aussi la jussie aux jolies fleurs jaunes, si nocive pour les zones humides (étangs).



2 À l'origine de dégâts considérables

On compte 37 000 espèces exotiques dans le monde, dont plus de 10 % sont envahissantes. Ces dernières coûtent très cher, tant sur le plan de la biodiversité que des finances publiques. De fait, les EEE ont contribué à 60 % des extinctions d'espèces en quatre siècles, et elles auraient coûté environ 150 milliards d'euros en dégâts, éradication, soins aux personnes, etc., rien qu'en 2017. Hélas, ces dépenses grimpent avec le réchauffement climatique. Ainsi, des insectes nocifs pour

la santé humaine sont désormais acclimatés en France, tels les moustiques vecteurs du paludisme, de la dengue ou du chikungunya. La région de Marseille (13) a aussi vu débarquer d'Amérique du Sud la fourmi électrique, dont la piqûre fait très mal. Préparez-vous également à la fourmi de feu, déjà en Sicile, dont les piqûres causent une douleur intense, voire un choc anaphylactique. Elle tue actuellement une centaine de personnes par an aux États-Unis...



Mise en garde

Si le commerce international est la principale voie de diffusion des EEE, les voyages en sont une autre. Donc : **# Ne ramenez jamais** de plantes ou d'animaux exotiques de l'étranger. **# N'en achetez pas** de façon frauduleuse. **# Ne jetez pas** de plantes ornementales (y compris celles d'aquarium) dans la nature, et n'y relâchez ni tortues, ni serpents, ni oiseaux...

3 L'impossible combat

La lutte contre les EEE est souvent vaine, car trop tardive. Les États se contentent d'organiser la riposte et de payer les réparations. Dans l'Union européenne (UE), un règlement communautaire établit une liste d'espèces interdites, mais seuls 41 plantes et 47 animaux y figurent – la France en a ajouté 6 – sur les quelque 5 000 EEE recensées par les scientifiques. L'UE surveille les nouvelles invasions biologiques afin de

les éradiquer immédiatement, et gère celles déjà installées... au prix fort : 12 milliards d'euros par an ! Et ce n'est pas près de baisser vu l'explosion des échanges commerciaux, vecteurs d'invasions. La prévention ne peut pas suivre. Les chercheurs estiment que 3 000 à 4 000 espèces circulent chaque jour d'un point du globe à l'autre, en empruntant les mêmes transports que nous (bateaux ou avions).



ÉCHANTILLONS DE PRODUITS //

Sur demande du client uniquement

Parmi les nombreuses mesures de la loi antigaspillage de 2020, celle concernant l'interdiction des échantillons de produits vient d'être actée.

DU RETARD À L'ALLUMAGE

La mesure devait entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} juillet 2022 (art. L. 541-15-10 du Code de l'environnement), mais il a fallu près de deux ans pour qu'un décret vienne en préciser les modalités d'application. Il est à présent interdit de fournir à un particulier, sans sollicitation de sa part, un « échantillon de produit » dans le cadre d'une démarche commerciale. Selon le texte daté du 23 avril 2024, on entend par là « une petite quantité de marchandise dont le conditionnement est différent du produit commercialisé et qui est cédé gratuitement aux consommateurs ». Quant au marchand, il a le droit d'informer « par tout moyen » ses clients que des échantillons peuvent leur être remis s'ils le souhaitent : par voie d'affichage,

par demande verbale en caisse, etc. Sur Internet, si les consommateurs en ont accepté au moment de régler leur achat – généralement par le biais d'une case à cocher –, ils peuvent en recevoir de nouveaux lors des commandes suivantes, jusqu'à ce qu'ils y renoncent.

UN PRINCIPE ET DES TOLÉRANCES

Deux exceptions complètent ce dispositif : les denrées alimentaires non préemballées, proposées pour une consommation immédiate sur place, et les échantillons (crème, parfum...) offerts avec une publication de presse, en kiosque ou sur abonnement, ne sont pas concernés. Tous les autres – soit des millions de produits à usage unique distribués chaque

L'objectif de la loi est de réduire les quantités de déchets générés. Sera-t-il atteint ?

année – représentent une pollution substantielle. Le fait qu'ils ne puissent plus être délivrés que sur demande est un progrès. Pas sûr, pourtant, que cela change fondamentalement la donne sur la quantité de déchets générés...

VACANCES //

Partez plus tranquille !

Police et gendarmerie proposent, avec l'« opération tranquillité vacances », de jeter un œil sur votre domicile en votre absence.

UN DISPOSITIF DÉJÀ ANCIEN

L'opération tranquillité vacances (OTV) a été lancée il y a maintenant 50 ans. Ce service gratuit est disponible toute l'année (pas seulement durant les congés scolaires, donc) dans tous les départements. Le principe ? Des patrouilles de police ou de gendarmerie passent ou s'arrêtent régulièrement devant votre domicile vérifier que tout va bien. Vous ou un proche êtes alerté si les forces de l'ordre « constatent quelque chose de suspect ».



UNE INSCRIPTION NÉCESSAIRE

Pour bénéficier de l'OTV, il faut s'inscrire.

Cela peut se faire de deux manières :

Sur place Muni de vos justificatifs d'identité et de domicile, rendez-vous dans un commissariat de la police nationale ou une brigade de gendarmerie. La démarche est

à réaliser au plus tard trois jours avant le départ dans les zones couvertes par la police, et jusqu'à la veille pour celles qui le sont par la gendarmerie.

Sur Internet Complétez le formulaire mis en ligne sur Service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241 après vous être identifié via votre espace personnel FranceConnect. La demande

est à déposer au plus tard trois jours avant le départ (zone police) ou jusqu'à la veille (zone gendarmerie). Au moment de l'inscription, vous indiquez si votre logement est équipé d'un signal d'alarme, si quelqu'un passe relever le courrier ou s'occuper d'un animal...

QUELLE DURÉE ?

Votre bien sera surveillé pendant une durée variable. De 3 à 45 jours par la police, qui veille uniquement sur les résidences

principales ; jusqu'à un an par la gendarmerie, les maisons secondaires étant éligibles à l'OTV. Dans tous les cas, que vous vous soyez inscrit sur place ou via Internet, si vous modifiez vos dates d'absence (ou revenez plus tôt), vous devez aller au commissariat ou à la gendarmerie pour le signaler.



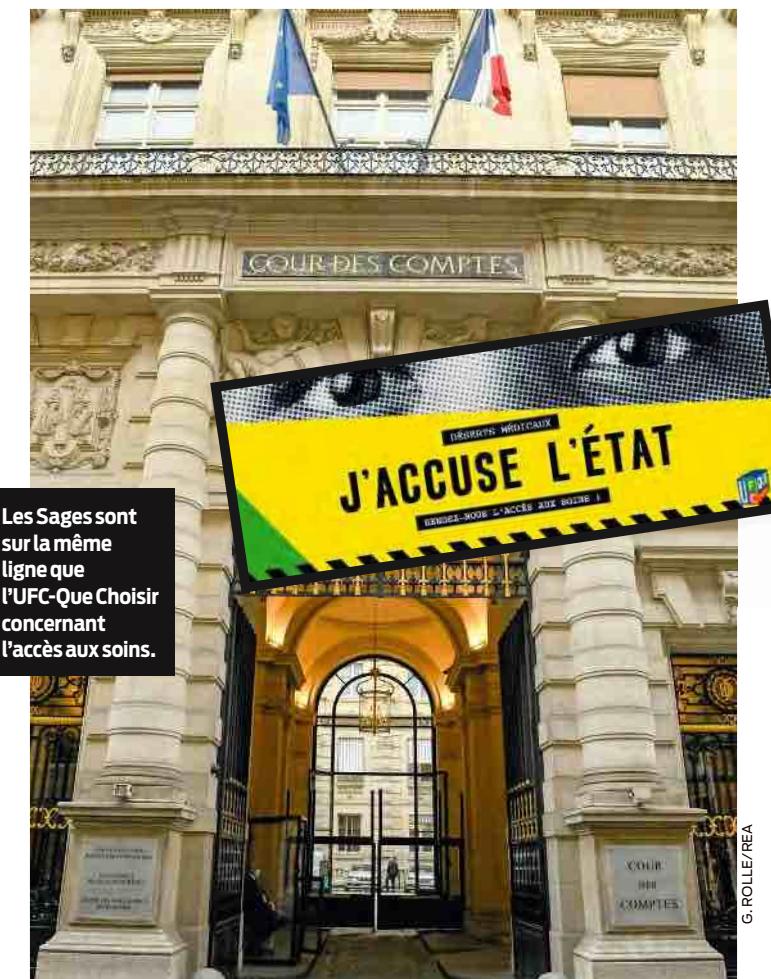
Les actions **nationales**

ACCÈS AUX SOINS

La Cour des comptes accuse aussi l'État

Depuis plusieurs années, nos associations locales constatent une explosion des litiges dans la rénovation énergétique. Dernièrement, des tribunaux correctionnels ont sanctionné lourdement des professionnels sans scrupules : à Limoges (87) en janvier 2024 (QC n° 631) et, plus récemment, à Saint-Brieuc (22). Poursuivis pour des faits particulièrement graves de pratiques commerciales trompeuses et/ou agressives, les prévenus ont été condamnés, en première instance, à des peines privatives de liberté (une avec incarcération immédiate) allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement, en partie ferme. Dans ces deux affaires, l'UFC-Que Choisir s'est utilement constituée partie civile, les juges reconnaissant et indemnisant à chaque fois le préjudice causé à l'intérêt collectif des consommateurs. La justice, répondant à nos alertes – et nonobstant les recours en appel introduits contre ces deux jugements –, donne un avertissement clair aux magouilleurs du secteur et soutient notre combat. Le législateur serait aussi bien inspiré de nous écouter sur le sujet et de prévoir des règles plus protectrices des consommateurs, à commencer par la création d'une obligation de résultat en cas d'allégations de performance énergétique. La loi devrait aussi interdire tout démarchage, y compris à domicile, dans ce domaine... Il n'est pas admissible qu'un acteur puisse annoncer des baisses mirobolantes de consommation d'énergie sans être lié par ses dires, le tout aux termes de visites insistantes, répétées et parfois intrusives chez les clients. Soyez assuré que l'UFC-Que Choisir continuera à lutter pour un réel assainissement du marché. ♦

Retrouvez les billets de Marie-Amandine Stévenin sur **QUECHOISIR.ORG**





TRÈS HAUT DÉBIT

Promesses non tenues

En 2023, l'UFC-Que Choisir annonçait qu'environ 12 millions de Français n'avaient toujours pas accès au très haut débit. Elle ajoutait que le déploiement anarchique de la fibre optique n'arrangeait rien (malfaçons, débranchements sauvages, rendez-vous non honorés, etc.). Aujourd'hui, l'association déplore l'absence de mesures correctives. Le Plan France très haut débit (PFTHD) prévoit une connexion

internet en fibre optique pour tous les citoyens d'ici à fin 2025. Or, on en est encore loin, d'autant que les travaux destinés à rendre les logements éligibles à la fibre ralentissent de façon alarmante. En outre, les litiges liés au raccordement et signalés à l'UFC-Que Choisir ont augmenté de...

64 % en 2023. Si le Sénat a adopté une proposition de loi offrant des droits concrets aux consommateurs, comme celui d'obtenir des indemnités ou de résilier sans frais en cas de raccordement échoué, le texte n'est toujours pas discuté à l'Assemblée nationale. L'UFC-Que Choisir presse donc le gouvernement d'adopter des mesures ad hoc, à commencer par la création d'un droit opposable. ♦

12 millions de Français sans fibre

COMMERCE EN LIGNE

Une plainte contre Temu

Aux côtés de 16 associations membres du Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc), l'UFC-Que Choisir attaque le site d'e-commerce Temu. Elle a déposé une plainte devant l'Arcom, le gendarme français de la communication audiovisuelle et du numérique, au vu des violations manifestes, par le géant chinois, du *Digital Services Act* (DSA), une réglementation européenne. Celle-ci, entièrement applicable depuis la mi-février, renforce les obligations des plateformes de vente en ligne – et, par là, les droits des consommateurs. Il est reproché à Temu de ne pas assurer une traçabilité suffisante des webmarchands accueillis sur son site; de ne pas clairement expliquer aux clients

Des devoirs renforcés



le fonctionnement de ses systèmes de recommandation et la valeur de ses critères de sélection; de ne pas fournir un haut niveau de sécurité aux mineurs en ne conditionnant pas l'accès à ses services à une vérification d'âge. Comme si cela ne suffisait pas, Temu est aussi mis en cause pour l'utilisation de *dark patterns* (« interface trompeuse »), ces techniques de manipulation qui créent un sentiment d'urgence (faux compteurs de temps, prétendu stock limité...) et incitent les consommateurs à acheter immédiatement, interdites par le DSA. ♦

ORIGINE DES INGRÉDIENTS

À leur bon vouloir...

La ministre de la Consommation souhaitait instaurer une réelle transparence sur l'origine des ingrédients dans les produits transformés... mais le cahier des charges du label *Origin' Info*, présenté fin mai, souffre de nombreux défauts ! À commencer par le fait qu'il n'est pas obligatoire. Ce sera donc toujours au bon vouloir des industriels de l'aposer ou non sur leurs références. En outre, ceux qui s'engageront dans la démarche ne seront pas contraints de le faire sur toutes. Enfin, ils pourront ne mettre qu'un QR code plutôt que le label avec les origines de tous les ingrédients principaux. Or, selon une étude de l'UFC-Que Choisir sur près de 300 articles, quand on ne force pas les marques à détailler les choses, 69 % des composants gardent leur provenance masquée. Notons, par ailleurs, que l'abandon de cette obligation d'affichage concernant les viandes a augmenté l'opacité sur les emballages. Compte tenu des enjeux d'information, de santé des consommateurs et d'environnement, l'UFC-Que Choisir réclame que l'origine des ingrédients soit toujours indiquée, à l'échelle nationale et européenne. ♦

LES ACTIONS LOCALES

Rendez-vous en septembre



Nombre d'associations locales (AL) de l'UFC-Que Choisir prenant leurs « quartiers d'été », vous ne trouverez pas les pages qui leur sont dédiées dans ce

numéro (événements, litiges résolus, initiatives). Elles seront de retour dans celui de septembre... après avoir été quelque peu remodelées durant la trêve estivale !

Le marketing n'est pas né d'hier

Le commerce moderne n'a rien inventé.

C'est ce que montre une exposition sur la naissance des grands magasins.

— Par FABIENNE MALEYSSON

Les soldes, la vente à distance, l'enfant cible des sollicitations publicitaires, la mode comme repère à suivre, les animations récurrentes pour susciter l'achat... Si ces pratiques commerciales, typiques de la société de consommation, semblent propres à notre époque, elles sont apparues dès le Second Empire. Voilà ce que nous apprend l'intéressante exposition consacrée à l'essor des enseignes telles que Le Bon Marché, Les Galeries Lafayette et bien d'autres toujours debout ou aujourd'hui disparues⁽¹⁾ à voir au Musée des arts décoratifs, à Paris. Le parcours commence par une mise en perspective historique éclairante. Avec l'essor de la bourgeoisie, les nouvelles voies haussmanniennes qui représentent des emplacements idéals pour ces bâtiments monumentaux, l'industrialisation du pays et l'expansion rapide du réseau de chemin de fer, la période offre un écrin tout trouvé à l'implantation de ces temples du commerce, où, c'est nouveau, on peut entrer sans avoir l'intention d'acheter. Ils assurent leur renommée au travers d'affiches à l'esthétique toujours soignée. On y lit parfois des slogans délicieusement désuets: «Aux phares de la Bastille, ouvert les dimanches et jours de fêtes pour les classes laborieuses.» Mais aussi: «Au Bon Marché, le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu.» Ou encore: «La Belle Jardinière, couvertures de voyage et pour chevaux, rayon spécial pour ecclésiastiques.» Le paternalisme va bon train, notamment au Bon Marché, dont la patronne, Marguerite

Boucicaut, couche ses employés sur son testament. Cela n'empêche pas leur syndicat de produire des tracts s'insurgeant contre leurs salaires misérables et leurs conditions de travail indignes, lesquelles ont inspiré Zola pour son roman *Au Bonheur des dames*. Dans ses carnets d'enquête dédiés à la préparation de ce livre, il note: «Le grand magasin de nouveautés tend à remplacer l'église. Cela tourne à la religion du corps, de la beauté, de la coquetterie et de la mode.» On croirait entendre parler des *fast fashion victims* d'aujourd'hui!

La Parisienne, incarnation de l'élegance

Deux phénomènes facilitent cette préoccupation nouvelle pour l'apparence vestimentaire: l'invention du prêt-à-porter («habillement tout faits», disait-on) et l'image de la Parisienne, incarnation de la femme élégante, véhiculée par les publicités. Les «expositions spéciales» font régulièrement revenir la clientèle, y compris si elle n'a besoin de rien. À chaque mois, son animation: le blanc en janvier, les gants et dentelles en février, la parfumerie en mars, etc. Sans compter les nouveautés de chaque saison et les soldes, qui font leur apparition deux fois par an. Aux consommatrices éloignées de la capitale, on envoie des catalogues de vente par correspondance très détaillés (une page entière pour les plumes d'autruches sur les chapeaux!). Parfois, faute de photos, il leur faut se contenter de la description, du style: «Vêtement de cachemire noir doublé d'alpaga et de beaucoup de rangs de galons, très distingué pour sortie du matin.»

Toujours sous l'impulsion des commerçants, Noël devient le jour de réjouissance des enfants. Plus largement, ces derniers commencent à être considérés comme une cible à part entière. Fête, anniversaire ou récompense scolaire, la pub incite à offrir des cadeaux à chaque occasion. Plusieurs enseignes proposent même des puzzles ou des jeux de cubes qui représentent... leur propre magasin. La fidélisation n'attend pas le nombre des années! ♦

(1) «La naissance des grands magasins», Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris. Jusqu'au 13 octobre (sauf lundi). Entrée plein tarif: 15 €.



Le Musée des arts décoratifs retrace l'essor des temples du commerce

Complétez votre collection

QUE
CHOISIR

QUE CHOISIR



N° 636



N° 635



N° 634



N° 633

QUE CHOISIR ARGENT



N° 175



N° 174



N° 173



N° 172

QUE CHOISIR PRATIQUE



N° 140



N° 139



N° 138



N° 137

QUE CHOISIR SANTÉ



N° 194



N° 193



N° 192



N° 191

Pour conserver tous vos numéros



12 €



11,50 €

La refile
QUE CHOISIR

La refile
QUE CHOISIR
SANTÉ

Pour commander

Merci de découper ou recopier ce bulletin et de le retourner, accompagné de votre règlement, à:

QUE CHOISIR

Service Abonnements
45, avenue du Général-Leclerc
60643 CHANTILLY CEDEX



BULLETIN DE COMMANDE

Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous les exemplaires suivants:

Numéros commandés | Prix unitaire | Ex. | Total (en €)

QUE CHOISIR

N° 633 <input type="checkbox"/>	N° 634 <input type="checkbox"/>	5 €	
N° 635 <input type="checkbox"/>	N° 636 <input type="checkbox"/>	5 €	

QUE CHOISIR ARGENT

N° 172 <input type="checkbox"/>	4,95 €	
N° 173 <input type="checkbox"/> N° 174 <input type="checkbox"/> N° 175 <input type="checkbox"/>	5,20 €	

QUE CHOISIR PRATIQUE

N° 137 <input type="checkbox"/>	N° 138 <input type="checkbox"/>	6,95 €	
N° 139 <input type="checkbox"/>	N° 140 <input type="checkbox"/>	7,30 €	

QUE CHOISIR SANTÉ

N° 191 <input type="checkbox"/>	N° 192 <input type="checkbox"/>	4,20 €	
N° 193 <input type="checkbox"/>	N° 194 <input type="checkbox"/>	4,20 €	

LES RELIURES

Reliure Que Choisir	12 €	
Reliure Que Choisir Santé	11,50 €	

Participation aux frais d'expédition, à ajouter à votre montant total (délai de réception de 3 semaines) 1 article:

1,50 €
2 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE COMMANDE

M. M^{me}

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal Localité _____

Je joins mon règlement

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Que Choisir

par carte bancaire

N°

Date de validité Signature

Offre valable en France métropolitaine.

En application des dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, la vente des produits présentés sur cette page n'ouvre pas droit à rétractation.

ASSURANCE-VIE COMPARATEUR



THANKSFORBUYING/ADOBESTOCK

UFC QUE CHOISIR

UNION FÉDÉRALE
DES CONSOMMATEURS
— QUE CHOISIR

**Simplifiez-vous
la vie !**

Selon vos objectifs et votre
profil, **découvrez les contrats
les plus performants**
et aux frais les moins élevés.

Ufcqc.link/assur637

Utilisez-le
vite !

Pour accéder
au comparateur,
copiez l'URL
ci-dessus
ou flashez
le QR code.

